

Université de Montréal

2m11.2849.9

La socialisation politique des réfugiés Chiliens de la première vague à Montréal

Par

Sonia Hamel

Département d'anthropologie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès Sciences (M.sc.) en Anthropologie

Août, 2000

Sonia Hamel, 2000



1980-1981

Université de Montréal

La socialisation politique des réfugiés (Chiffres de la première vague à Montréal)

par

Sonia Handl

EN
4
U54
2001
n. 007

Département d'anthropologie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître en Sciences (M.Sc.) en Anthropologie

Avril 2001

Sonia Handl, 2001



Université de Montréal

Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé:

La socialisation politique des réfugiés Chiliens de la première vague à Montréal

présenté par:

Sonia Hamel

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes:

| | |
|-----------------|---------------------------|
| Bernard Bernier | : Président rapporteur |
| Deidre Meintel | : Directrice de recherche |
| Pierre Beaucage | : Membre du jury |

Mémoire accepté le:

SOMMAIRE

Ce mémoire analyse la socialisation politique des réfugiés Chiliens de la première vague à Montréal, c'est-à-dire ceux et celles qui sont arrivés durant les années 70, peu de temps après le coup d'État militaire au Chili.

L'objectif de cet exercice est d'explorer les perceptions, les opinions et les attitudes politiques d'un groupe donné, telles qu'elles s'articulent dans des espaces relationnels tant dans la sphère publique que privée. Une recension minutieuse de travaux sur la participation politique des immigrants au Canada, aux États-Unis et en Australie, nous permet de tracer un portrait de la complexité des conditions de participations dans lesquelles s'inscrivent les actions politiques de divers groupes ethniques en général et en particulier de la complexité des conditions qui concernent notre groupe. Ces travaux révèlent également une activité politique qui ne s'articule pas forcément en fonction d'un appareil étatique; cette activité traduit l'importance de la société civile et de l'espace transnational dans la redéfinition d'une identité politique pour les exilés Chiliens en notre terre d'adoption.

Notre recherche fut orientée en fonction d'une étape exploratoire comprenant une dimension théorique et une dimension pratique. Ce volet pratique qui repose sur des rencontres informelles, a permis de cerner certains thèmes récurrents qui allaient devenir des sujets de discussions lors de rencontres subséquentes avec notre groupe échantillon. Nous avons également assisté et participé à plusieurs événements publics qui eurent lieu de façon sporadique dans la communauté chilienne de Montréal.

Pour aborder notre champ d'étude, nous nous sommes inspirée du cadre conceptuel élaboré par France Gagnon et Michel Pagé, dont ils se sont servis pour étudier le concept de citoyenneté dans les démocraties libérales. Ce cadre conceptuel qui balise notre recherche et notre problématique, s'articule ainsi le long de deux axes où s'inscrit ce concept de citoyenneté. Le premier axe en est un que nous qualifions d'identitaire avec un pôle du continuum sur l'identité nationale, et l'autre pôle sur les appartenances sociales, culturelles et supranationales. Le deuxième axe concerne d'une part, la participation politique et civile des Chiliens, et d'autre part, le régime effectif de droit du territoire d'accueil (Gagnon et

Pagé, 1998). C'est en fonction de notre cadre théorique que nous avons orienté le contenu de la première série d'entrevues, la deuxième série circonscrit les thèmes de discussions établis lors des rencontres préliminaires.

L'objectif de notre démarche consiste à découvrir et à comprendre comment s'articule la socialisation politique du groupe qui nous intéresse après une vingtaine d'années de vie au Québec. Comment les réseaux sociaux de nos répondants façonnent-ils leur socialisation politique et vice versa?

Il s'agit d'un groupe qui a eu tendance à reproduire ici à Montréal les divisions partisans préexistantes au Chili. Cette dynamique intra-groupe persiste-t-elle toujours aujourd'hui? Quelle est la nature des rapports qu'ils entretiennent avec les structures du pouvoir d'ici; et comment ces rapports façonnent-ils leur politisation? Leurs actions politiques (qui comprennent l'implication sociale et culturelle) sont-elles toujours dirigées vers le Chili, vers l'Amérique Latine, vers le Québec ou s'agit-il d'une combinaison des trois? Si celles-ci dépassent le territoire d'accueil, comment ces Chiliens sont-ils en mesure de transférer leur apprentissage politique d'ici, afin qu'il leur soit utile dans leur lieu d'origine ou dans d'autres pays latino-américains?

Nous avons examiné trois espaces relationnels afin de répondre aux questions que nous nous posions. Il s'agissait dans un premier temps d'explorer la dynamique intra-groupe qui permet de cerner la formation et la dissolution de diverses formes de coalitions. Elle a également mis en lumière un espace de socialisation traversé par des concepts comme celui de classe et de genre. Nous avons exploré dans un deuxième temps le rapport qu'entretiennent les membres de notre groupe avec la majorité québécoise et avec l'État québécois. Les rapports avec l'État et la dynamique majoritaire/minoritaire, sont des processus fortement colorés par le concept de citoyenneté, couramment réduit à sa dimension juridique, i.e. une série de droits et de devoirs que se réserve une communauté politique à l'intérieur d'un territoire donné (McAll, 1995). Cependant, force est de reconnaître que cette définition ne tient pas compte de la complexité des rapports qu'entretiennent les individus avec l'État, ni de la diversité des formes que prennent ces rapports. Ainsi, avons-nous entrepris d'explicitier davantage ce concept. Finalement, dans un troisième temps, nous nous sommes penchée sur l'espace transnational dans la mesure où les stratégies politiques transnationales des Chiliens débusquent un espace de socialisation non réductible à la société d'accueil.

Mots clefs : Anthropologie, citoyenneté, transnationalisme, exil, réseaux sociaux, identité politique

Table des matières

| | |
|--|------|
| Liste des tableaux..... | vii. |
| Remerciements..... | viii |
| Dédicace..... | ix. |
| Introduction..... | 1 |
| Chapitre 1 Méthodologie..... | 17 |
| 1.1 Population..... | 18 |
| 1.2 Collecte de données..... | 19 |
| 1.3 Grille d'analyse..... | 21 |
| 1.3.1 Les axes de la socialisation politique..... | 23 |
| 1.3.1.1 Participation politique et civile..... | 23 |
| 1.3.1.2 Identité nationale..... | 24 |
| 1.3.1.3 Appartenances socioculturelles et supranationales..... | 25 |
| 1.3.1.4 Régime effectif de droits et de la citoyenneté..... | 27 |
| 1.3.2 Le deuxième niveau d'analyse..... | 28 |
| 1.3.2.1 Mémoire sociale..... | 28 |
| 1.3.2.2 Niveaux d'interactions..... | 29 |
| 1.4 Discussion..... | 30 |
| 1.4.1 L'approche exploratoire..... | 31 |
| 1.4.2 Le choix des thèmes de discussion..... | 32 |
| 1.4.3 L'échantillon..... | 34 |
| 1.4.4 Le climat des entrevues et la réflexivité entre chercheure et sujet..... | 35 |
| Chapitre 2 Description des résultats..... | 38 |
| 2.1 Le contexte historique et le climat politique au Chili..... | 38 |
| 2.2 Le climat politique au Québec..... | 43 |
| 2.2.1 Quelques données démographiques et statistiques..... | 45 |
| 2.3 La socialisation politique des Chiliens..... | 48 |
| 2.3.1 Lieux d'implication des Chiliens à leur arrivée au Québec..... | 51 |
| 2.3.1.1 Lieux d'implication vingt ans plus tard..... | 54 |

| | |
|--|-----|
| 2.3.2 Redéfinition de l'identité collective chilienne..... | 58 |
| 2.3.3 Régime effectif de droits et la citoyenneté..... | 62 |
| 2.4 Les thèmes de discussion..... | 65 |
| 2.4.1 Vrais ou faux réfugiés et le climat politique dans le Chili de la transition.... | 66 |
| 2.4.2 Arrestation de Pinochet et régime castriste à Cuba..... | 69 |
| 2.4.3 Débat constitutionnel au Québec..... | 71 |
| 2.4.4 Association des Chiliens du Québec..... | 72 |
| Chapitre 3 Discussion..... | 74 |
| 3.1 L'analyse de réseaux..... | 74 |
| 3.1.1 Les précurseurs..... | 74 |
| 3.1.2 Quelques définitions..... | 76 |
| 3.1.3 Pertinence de l'analyse de réseaux et socialisation politique..... | 80 |
| 3.2 La dynamique intra-groupe..... | 82 |
| 3.2.1 Classisme..... | 84 |
| 3.2.2 Divisions partisans..... | 87 |
| 3.2.3 Rapports hommes/femmes..... | 90 |
| 3.2.4 Comité <i>Verdad y Justicia</i> | 94 |
| 3.3 La dynamique minoritaire/majoritaire..... | 96 |
| 3.3.1 Dynamique entre les Chiliens et leur « <i>significant other</i> »..... | 97 |
| 3.3.2 Rapports avec l'État québécois..... | 101 |
| 3.4 Quelques indices de transnationalité..... | 104 |
| 3.4.1 Mémoire sociale et pratiques transnationales..... | 105 |
| 3.4.2 Transnationalité contestée..... | 107 |
| 3.4.3 Transnationalisme en devenir..... | 109 |
| Conclusion..... | 113 |
| Bibliographie..... | 116 |
| Index onomastique et thématique..... | 124 |

Liste des tableaux

| | |
|--|----|
| Tableau 1.1.1 Distribution de l'échantillon selon âge/scolarité/travail..... | 19 |
| Tableau 2.2.1.1 Chiliens admis au Québec 1974 à 1978..... | 46 |
| Tableau 2.2.1.2 Chiliens selon catégories d'admission 1974 à 1978..... | 46 |
| Tableau 2.2.1.3 Scolarité des Chiliens admis 1974 à 1978..... | 47 |
| Tableau 2.2.1.4 Âge des Chiliens admis 1975 à 1978..... | 47 |

Nous voulons remercier notre directrice, Deirdre Meintel, de nous avoir bien dirigée en fournissant le parfait dosage d'encadrement; nos lecteurs pour leur lecture assidue et méticuleuse de notre texte; André Costopoulos, Spyridioulia Xanacostas, le professeur José del Pozo et finalement le professeur Vincent Della Sala pour leurs conseils judicieux et leurs suggestions de lectures des plus pertinentes. Nous tenons également à remercier nos répondants pour leurs précieux témoignages et pour nous avoir laissée nous introduire dans leur vie.

À la communauté chilienne

INTRODUCTION

«On a été battus par l'argent et par les votes ethniques!»¹

Ces paroles prononcées par le Premier Ministre Parizeau le soir de la défaite de l'option souverainiste lors du référendum de 1995, nous incitaient à vouloir en savoir plus long sur le comportement politique des divers groupes ethniques composant le paysage politique du Québec. Leurs comportements politiques étaient-ils à ce point monolithiques comme le laissaient entendre alors les propos de Jacques Parizeau?

Suite à une longue période de réflexion, nous avons décidé d'élargir le champ de notre enquête. Ainsi, avons-nous choisi d'examiner les processus de socialisation politique tels qu'ils s'articulent chez les réfugiés politiques Chiliens de la première vague, c'est-à-dire ceux et celles qui sont arrivés à Montréal à la suite du coup d'État militaire de 1973 au Chili.

On définit le concept de socialisation politique comme étant le processus selon lequel chaque individu acquiert ses valeurs, ses attitudes, ses opinions, bref ses façons d'être dans la société qui l'entoure. C'est un processus qui permet la transmission d'une culture politique dont certaines composantes sont les sentiments de patriotisme, de nationalisme ou de fierté qu'éprouvent les membres d'une communauté politique, se mesurant par le degré d'identification à son pays, sa province ou sa ville (Dyck, 1993, p.187; Del Pozo, 1990, p.84). Bien qu'il soit possible de noter des traits partagés au sein d'une même communauté politique, force est de reconnaître qu'une pluralité de cultures politiques peut coexister sur un même territoire. En effet, si l'on examine les conceptions du monde chez les Québécois qu'on dit «de souche», on a parfois l'impression d'être en présence d'individus issus de «mondes» presque diamétralement opposés sur le plan de ce qui constitue une société «juste»; sans compter les groupes qui sont socialisés dans des systèmes politiques distincts du nôtre et qui se greffent à nous par le biais de l'immigration.

Lors de la phase exploratoire de notre enquête, au cours de laquelle nous exposons notre sujet de recherche à nos répondants potentiels, certains nous faisaient

¹ Les paroles prononcées par Jacques Parizeau le soir de la défaite de l'option souverainiste le 1er novembre 1995, citées dans Beauchemin, 1998, p.73.

le commentaire suivant: «*L'homme est un animal politique*». Ce commentaire mettait en relief, selon nous, les rapports de pouvoir qui caractérisent la vie en société. Cela dit, la socialisation politique implique également des rapports de forces, soient-ils conflictuels ou complémentaires, entre les individus et les structures du pouvoir. Nous traitons de ces structures au sens diffus dans la mesure où il ne s'agit pas uniquement de l'appareil étatique, mais également des organismes communautaires, des rapports avec le marché du travail, avec les membres du groupe majoritaire et avec les membres de l'élite de son propre groupe ethnique, etc. En ce sens, la définition du politique que nous suggère Ève Thomas nous semble être particulièrement utile ici:

Par politique, nous entendons l'horizon et les processus politiques au sens large...non seulement les forces et les pouvoirs exercés par les dirigeants...mais tous les enjeux relevant des relations entre les groupes, des relations entre la sphère publique et la sphère privée, des frontières territoriales et socio-symboliques. Le politique englobe les espaces sociaux, culturels et symboliques (Thomas, 1998, p.110).

Ainsi, le but de notre démarche est de découvrir comment les perceptions et les visions du monde des Chiliens de la première vague alimentent et s'inscrivent dans les rapports intra-groupes, les rapports minoritaires/majoritaires, et l'espace transnational qui se développe chez ces derniers. Quels sont les mécanismes, dans ces trois espaces de socialisation, contribuant à la formation de réseaux? Le militantisme partisan forge-t-il toujours la vie sociale chez les Chiliens? Comment se concrétise l'action politique de notre groupe après une vingtaine d'années de vie au Québec? Les préoccupations socio-politiques des Chiliens sont-elles toujours centrées sur des problématiques chiliennes, ou se sont-elles plutôt tournées vers les causes propres au Québec? Comment notre groupe redéfinit-il son identité politique dans sa société d'adoption? Voici des aspects que nous nous proposons d'élucider dans le cadre de notre dissertation.

Notre questionnement s'articule selon deux axes: le premier que nous désignons d'identitaire, comprenant d'une part, l'identité nationale et d'autre part, les appartenances socio-culturelles et supranationales; le deuxième se rapporte à la

participation politique et civile, le régime effectif de droit et la citoyenneté² (Gagnon et Pagé, 1998).

L'identité nationale, composée d'un ensemble d'éléments auxquels les citoyens sont incités à s'identifier, «*réfère à l'identité collective d'une communauté politique*» (Cit.op.,p.7). Cependant, une clarification conceptuelle s'impose ici. L'identité nationale et la citoyenneté se rapportent, affirme Rocher, à ce qui unit les individus partageant un même espace politique, culturel ou social: «*Partager une identité c'est déterminer...par le droit d'une part ou le sentiment d'appartenance d'autre part, les conditions d'appartenance au groupe*» (Rocher, 1998, p.79). Ces conditions d'appartenance se définissent par un processus d'inclusion et d'exclusion qui est le produit d'un rapport social et/ou politique. En ce sens, comme le souligne encore Rocher: «*L'identité d'un citoyen au sein d'un État repose aussi bien sur l'appartenance à un groupe particulier (que ce soit par sa culture, sa langue, sa religion, ses traditions) que sur le fait qu'il participe à une même communauté politique*» (Cit.op.,p.79). En somme, selon Rocher toujours, la distinction conceptuelle entre l'identité nationale et la citoyenneté, repose sur le fait que la première se fonde sur l'idée du sentiment d'appartenance³, tandis que la seconde renvoie à l'idée d'association (Cit.op., p.80). Cela dit, le débat sur l'identité nationale se nourrit autant de la diversité interne qui caractérise les sociétés d'immigration, que du processus de globalisation d'où émergent certaines stratégies identitaires que l'on qualifierait de transnationales.

Les appartenances socio-culturelles et supranationales renvoient à ceci que les citoyens se définissent en fonction d'une panoplie de référents identitaires au sein

² Nous nous inspirons du cadre conceptuel dont ces chercheurs se servent pour analyser la citoyenneté dans les démocraties libérales.

³ Ce sentiment serait transcendant dans la mesure où ses éléments précèdent l'appartenance politique (Gamberale, 1997, cité dans Rocher, 1998, p.79). Bien que transcendante, l'identité nationale se transporte toutefois dans l'arène politique en ce que les débats politiques sont lourdement teintés par la façon dont les individus se reconnaissent et se définissent, comme le note pertinemment Rocher (1998, p.80). Cette idée de l'identité nationale comme étant «donnée» ou naturelle, contraste avec la perspective d'Anderson selon laquelle les Nations sont le résultat de constructions socio-politiques (Anderson, 1983, dans Stasiulus, 1996, p.197). Cette approche plutôt «primordialiste» occulte les relations de pouvoirs selon lesquelles un groupe hégémonique impose son identité en tant qu'«identité nationale» à l'exclusion de toute autre (Op.cit.,p.198).

d'une société, lesquels sont plus ou moins saillants dépendant du contexte⁴. Elles constituent ainsi un autre volet de la citoyenneté. En effet, les sociétés comprennent toutes «*des composantes minoritaires qui se réfèrent à des origines auxquelles est rattachée une identité culturelle particulière*» (Gagnon et Pagé, 1998, p.11). De plus, les mouvements migratoires internationaux donnent lieu, comme l'indique Stasiulus (1996), à la migration temporaire. Celle-ci provoque l'émergence de familles habitant de part et d'autre des frontières territoriales. Ce faisant, les stratégies de vie des migrants sont transformées par des modèles bi-nationaux voire même multi-nationaux. Ces phénomènes affectent les allégeances à une communauté politique donnée et les diverses façons de vivre ses attaches (Stasiulus, 1996, p.205). Par contre, les stratégies déterritorialisées peuvent tout aussi bien s'appliquer à des groupes étant intégrés depuis plusieurs années dans leur société d'adoption.

L'identité se présente donc à la fois comme «*conscience et comme processus: à la fois sentiment que l'individu a de lui-même et rattachement de l'individu à des groupes sociaux. L'identité apparaît ainsi dans une perspective relationnelle...cela signifie que l'identité ne peut être conçue seulement comme permanence mais doit être envisagée sous les feux croisés des perceptions de ce qui se transforme et de ce qui se maintient*» (Erikson, 1972, dans Martin, 1994, p.15). L'approche d'Erikson est à la fois interactionniste et culturaliste. En effet, elle est interactionniste dans la mesure où les visions du monde et les attaches socio-culturelles n'existent pas indépendamment des situations d'interactions dans lesquelles s'engagent les individus d'une part. D'autre part, Il s'agit d'une approche culturaliste en «*ce que les acteurs engagent dans les jeux de langage ce sont les définitions respectives qu'ils ont des structures de signification du monde pertinentes, c'est-à-dire des cultures entendues dans un sens proche de celui que Geertz donne à ce terme, comme des contextes permettant l'intelligibilité des situations et des événements*» (Erikson, 1991, dans Poutignat et Streiff-Feinart, 1995, p.122). Pour Gallissot, l'identité et les diverses appartenances qu'elle implique, apparaît comme un «*procès d'identification*» caractérisé par une

⁴ Par exemple, dans le milieu du travail ce n'est pas forcément l'identité ethnique qui prévaut mais parfois la position que l'on occupe dans la structure hiérarchique de cet environnement. Inversement, le fait d'être père ou mère de famille devient plus saillant dans le contexte familial, que le fait d'être médecin ou Chilien, etc.

plasticité qui se voit balisée, dans la mesure où les référents identitaires s'inscrivent tout de même dans des cadres hégémoniques particuliers (Gallissot, 1987, dans Meintel, 1993, p.14): «*La plasticité, affirme Gallissot, est toujours plus grande que la représentation ne le suggère si bien que l'instrumentalisation de l'identité permet des réversibilités et des changements qui ne cessent de surprendre, sans qu'il soit besoin de parler de pathologie. Mais cette disponibilité référentielle, ajoute-t-il plus loin, n'est pas indéfinie; elle est d'abord soumise à des expressions dominantes*» (Gallissot, 1987, p.16). L'approche de Barth, pour sa part, a pour prémisse la présupposition du contact culturel et de la mobilité des personnes. Il s'agit d'une perspective selon laquelle l'émergence et la persistance des groupes ethniques sont fonctions du maintien de leurs frontières. Ce faisant, Barth place les processus d'attribution catégorielle et d'interaction au centre de son analyse (Poutignat et Streiff-Feinart, 1993, p.123).

Les appartenances supranationales sont étroitement liées aux développements technologiques contemporains et à la globalisation de l'économie. En effet, les moyens de communications favorisent l'élargissement des réseaux sociaux «*en offrant la possibilité de dépasser le cadre local et même national*» (Gagnon et Pagé, 1998, p.12). Ainsi, les migrants peuvent développer des attaches qui ne s'articulent pas en fonction d'un État. Ils sont également en mesure de maintenir des liens serrés avec leur pays d'origine. Les contacts plus serrés seraient, selon Oriol, «*favorables aux identités plus 'existentielles'⁵, conférant ainsi 'plus de profondeur à des solidarités communautaires, articulées à des réseaux transnationaux'*» (Oriol, 1988, cité dans Meintel, 1993, p.65).

L'appartenance supranationale, et en particulier celle qui touche les attaches au pays d'origine, n'est pas contradictoire, (comme le démontrent les travaux de Meintel⁶

⁵ L'auteur se réfère à une forme d'identité qui réglerait tout un schéma de vie. Il l'oppose à une identité plus «attitudinale» laquelle a tendance à être plus folklorisée. Celle-ci se manifeste de manière ponctuelle. Par exemple, Guillermo, qui est l'un des Chiliens que nous avons rencontré lors de notre enquête, se sentait particulièrement Chilien lorsqu'il visionnait un vidéo du défilé militaire qui a lieu annuellement au Chili. Il faut ajouter cependant, que ce sentiment identitaire était évidemment teinté d'ambivalence compte tenu de la brutalité du régime militaire au Chili.

⁶ L'auteur a mené une étude sur la transnationalité et la transethnicité chez un groupe de jeunes Montréalais issus de milieux immigrés (Meintel, 1993).

et de Schnapper⁷), à une insertion réussie dans la société d'accueil. D'ailleurs, les travaux de Basch et al sur les stratégies transnationales chez les Haïtiens, les Philipinois, les Grenadiens et les St-Vincentins à New York, démontrent sans équivoque qu'une implication active au sein de son pays d'origine ainsi qu'une implication dans sa société d'adoption, sont des champs d'action qui s'auto-alimentent. Qui plus est, ces stratégies sont en quelque sorte, des formes de résistance aux constructions raciales des États-Unis (Basch et al, 1994, p.261): «*Les études sur le transnationalisme...ont subverti le discours de l'appartenance et des identités, offrant aux exclus de l'occidentalocentrisme de nouveaux lieux de paroles*» (Labelle et Salée, 1999, p.126).

Le régime effectif de droit renvoie «*aux normes publiques qui, dans les sociétés démocratiques libérales, définissent le statut politique et juridique du citoyen: Chartes des droits et libertés, lois, constitution, etc.*» (Gagnon et Pagé, 1998, p.13). Certains, comme Mandel⁸ (1989) par exemple, critiqueront le fait que la charte confère un pouvoir démesuré à la profession légale et aux instances judiciaires, dont les protagonistes ne sont ni élus ni représentatifs de la population (Mandel, 1989, dans Black, 1998, p.8). Les propos de Mandel rejoignent ceux de Bourque et al. qui affirment que:

«Nous assistons à la mise en oeuvre d'un processus (non achevé) de soumission de la régulation politique qui se déploie dans un cadre national à une régulation technojuridique qui tend à s'exercer dans un espace multidimensionnel et excentré. Il s'agit d'une régulation, ajoutent-ils plus loin, de nature technocratique qui s'appuie sur les grandes organisations mondiales dans lesquelles le citoyen n'exerce pratiquement pas de pouvoir» (Bourque et al, 1999, p.50-51).

Quoi qu'il en soit, il s'agit d'une série de mesures visant à assurer l'égalité des citoyens. Parmi ces mesures se trouvent entre autres, des mécanismes mis en place pour contrer la discrimination. Ce régime de droits égalitaires est inhérent aux principes fondateurs qui sous-tendent les démocraties libérales. Par contre, la présence de différentes formes de discrimination (malgré les mesures anti-discrimination) en fonction de la race, de la religion, de la condition sociale, etc., met en lumière une

⁷ Nous nous référons à une étude à propos de jeunes Portugais en France, menée par Dominique Schnapper (Schnapper, 1991, dans Meintel, 1993, p.71).

⁸ Michael Mandel, *The Charter of rights and the Legalization of Politics in Canada*, 1989

sorte de citoyenneté différenciée construite au quotidien «*dans l'ensemble de marchés où les acteurs majoritaires et minoritaires(en termes de droits) se rencontrent*» (McCall, 1999, p.35). Ce sont les membres du groupe majoritaire⁹ qui établissent les règles du jeu, et ce, en fonction de leurs propres intérêts. Ainsi, la pratique de la citoyenneté s'inscrit dans une logique de marchés et de la réglementation des échanges qu'elle implique.

Loin de se réduire à sa dimension juridique, **la citoyenneté**, telle que vécue dans le quotidien, revêt un caractère multidimensionnel. Elle doit donc être «problématisée» comme tel. Dans son article sur la citoyenneté et l'exclusion, Bader élabore une conception multidimensionnelle de la citoyenneté selon laquelle les principes moraux de la justice universelle et les principes d'une démocratie radicale sont conciliés. Pour ce faire, il préconise une ouverture relative des frontières, afin de compenser pour les lacunes inhérentes aux politiques internationales de redistribution des ressources: «*Justice, not charity or mutual aid, asks for fairly open borders*» (Bader, 1995, p.215). D'ailleurs, Daiva Stasiulus (1996) abonde dans ce sens en défendant un dépassement de la conception libérale de la citoyenneté en faveur d'une redéfinition plus inclusive de cette dernière, solution qui s'avère plus acceptable, selon elle, d'un point de vue éthique, et ce, dans le cadre de la mondialisation des échanges économiques, de la division du travail et de la migration internationale. Elle postule que le fossé entre citoyens natifs et non-citoyens s'élargit, et ce, par le biais d'un nombre croissant de barrières que doivent franchir les immigrants et les minorités visibles afin d'obtenir un statut interne: «*Ces 'portes' restreignent de plus en plus l'immigration, l'accès à la citoyenneté formelle et aux politiques de bien-être. De plus, le déclin des acquis sociaux et la tendance à la privatisation des services sociaux ont accentué la hiérarchie de classes basée sur la différenciation de la citoyennetés*» (Stasiulus,1996, p.189). Force nous est alors de constater que nous sommes bien loin des objectifs préconisés par Bader. Qui plus est, les tendances actuelles du gouvernement canadien en matière d'immigration, où il entend accorder une priorité d'accueil aux immigrants susceptibles de contribuer à l'économie du pays, et où leur

⁹ Dans son édition critique *De la démocratie en Amérique* Tocqueville, Claude Polin (1973) se réfère à la «tyrannie de la majorité», pour reprendre une expression énoncée par Tocqueville en 1840, comme l'une des «maladies» de la démocratie en Amérique.

adhésion aux normes socio-culturelles présentement en vigueur, constituent une condition *sine qua non* d'obtention de la citoyenneté (Jakubowski, 1997, dans Labelle et Salée, 1999, p.135), rendent de moins en moins probable une réorientation du discours et des pratiques sur la citoyenneté au sein des structures étatiques.

Dans un contexte où les hiérarchies réelles ou symboliques départagent les acteurs sociaux, l'égalitarisme formel des structures socio-politiques et économiques qui tend à uniformiser le statut des individus, camoufle et renforce l'hégémonie des groupes dominants. En fait, les perspectives légalistes de la citoyenneté selon lesquelles, cette dernière est conçue comme immuable et coulée dans des «corsets» juridiques, ne tiennent malheureusement pas compte de l'aspect construit de la réalité et de «*l'activité politique citoyenne*» (McCall, 1999, p.36). Dans La citoyenneté en question: l'État canadien face à l'immigration et à la diversité nationale et culturelle, Labelle et Salée, affirment pertinemment que la citoyenneté «*se construit dans la tourmente des relations d'antagonisme qu'entretiennent nécessairement des individus ou groupes partageant un espace public commun. L'histoire de la citoyenneté, ajoutent-ils, se nourrit des tensions continues entre divers groupes sociaux pour déterminer les critères, normes et conditions d'existence et de participation des individus au sein de la cité*»¹⁰ (Labelle et Salée, 1999, p.141). En outre, la citoyenneté s'avère, selon cette perspective, être un mécanisme d'inclusion/exclusion. En ce sens, elle établit les fondements du *vivre ensemble* des communautés politiques caractérisées par la diversité culturelle (Labelle et Salée, 1999; Houle, 1999).

Dans une démocratie, **la participation politique et civile** est à la fois un droit pour les citoyens et une responsabilité qui leur incombe. Cela dit, la citoyenneté est beaucoup plus que l'attribution de droits politiques, elle est étroitement liée aux conditions de participation des acteurs sociaux à leur communauté politique (Gagnon et Pagé, 1998, p.15). La sous-représentation de minorités (et de femmes) au sein du système politique, met en relief clairement cette emphase sur la représentation

¹⁰Ces chercheurs se tablent dans leur étude, sur la gestion de la diversité culturelle en mettant en perspective les processus de redéfinition de la citoyenneté qui ressortent du discours et des pratiques de l'État canadien. Leur démarche s'appuie sur l'analyse de trois thèmes: l'interface multiculturalisme/citoyenneté; le contrôle des frontières; finalement, la citoyenneté responsable et la responsabilité individuelle. Ce dernier thème s'inscrit, selon les auteurs, dans le courant néo-libéral qui teinte la logique des politiques gouvernementales depuis plusieurs années.

territoriale au détriment d'une représentation de groupes qui ne se définissent pas en fonction de frontières étatiques telles les femmes et les minorités ethniques (Kymlicka, 1993, dans Black, 1998, p.9).

Cependant, Black note qu'une plus grande présence législative des groupes minoritaires au sein de nos institutions politiques, ne se traduit pas automatiquement par une «représentation substantielle» où les préoccupations concrètes des groupes minoritaires seraient pesées. Une telle proposition présuppose une certaine homogénéité d'intérêts chez les groupes minoritaires (ce qui n'est pas plus le cas chez ces derniers que chez les deux «peuples fondateurs»). Elle présuppose également que leurs intérêts seraient mieux servis par l'un des leurs (Black, 1998, p.9). D'ailleurs, les propos de Jane Junn abondent dans ce sens. Elle suggère, dans une étude comparative des modèles de participation politique et civile chez divers groupes d'immigrants aux États-Unis, qu'une plus grande participation politique, qui ne remet pas en question les mécanismes de reproduction des iniquités sociales inhérents au système politique, ne fait que reproduire et légitimer ces mécanismes. Junn examine deux formes de participation: la première qui est dirigée vers le système, comme le vote et le fait de contacter des acteurs politiques officiels; et la deuxième, plus directe, qui consiste en des activités telles les manifestations et les projets de collaborations communautaires et qui s'inscrit dans le cadre civil. Les résultats de ses recherches démontrent que la deuxième forme de participation est de loin celle que privilégient les groupes traditionnellement marginalisés.

Dans le domaine des sciences politiques, plusieurs recherches ont été menées sur la nature de la participation politique, et ce, dans le cadre du capital social et de l'engagement civique. Les chercheurs Américains ont noté qu'une forme de désengagement était à l'oeuvre aux États-Unis; celle-ci était caractérisée par un cynisme croissant à l'égard de l'efficacité du système politique, se traduisant par un taux de participation moindre aux élections et par une certaine distanciation par rapport aux allégeances partisans traditionnelles (Black, 1998, p.10). Les études qui portent sur la participation politique des groupes minoritaires s'inscrivent dans deux perspectives: celle de la mobilisation, selon laquelle la participation est conçue comme une réaction à des indicateurs contextuels et des opportunités politiques structurant

l'environnement socio-politique des individus¹¹; et la deuxième perspective, qualifiée de modèle socio-économique de participation, est liée aux études empiriques qui ont été menées dans ce champ d'étude. Il s'agit d'une approche qui met en lumière les caractéristiques (en terme de capital humain) et les ressources que doivent posséder les groupes minoritaires afin de pouvoir participer aux structures politiques de leur société d'adoption. Les résultats de ces recherches démontrent que les différences en ce qui a trait à la participation entre les natifs et les minoritaires, s'amenuisent lorsque sont introduites dans ces évaluations les variables socio-économiques¹² (Cit.op., p.11). Cela dit, les chercheurs s'entendent généralement sur ceci qu'un système politique qui privilégie le groupe dominant, soit les hommes blancs issus de la culture majoritaire, devrait faire l'objet d'analyses plus critiques. De telles critiques renvoient à la nécessité d'une remise en question de ladite neutralité du cadre institutionnel dans lequel s'opère la résolution de conflits (Black, 1998, p.12).

La participation politique est utilisée par Black (1982) comme l'indice principal d'une adaptation réussie pour l'immigrant au Canada. L'auteur évalue les divers niveaux d'activité politique (dirigés vers l'État et/ou s'inscrivant dans la société civile) chez deux groupes de ressortissants (immigrants britanniques et non-britanniques), qu'il compare aux natifs canadiens. Ses résultats démontrent qu'il n'y a pas de différences majeures sur le plan de la participation politique de ces groupes. Il inclut dans son analyse les variables temporelles¹³ et «développementales», démontrant ainsi qu'une importante part d'acquisition de connaissances sur la politique canadienne, se fait très tôt après l'arrivée au Canada. Cette acquisition se ferait, selon l'auteur, par le biais

¹¹Black et Leithner (1987, 1988) démontrent par exemple que la présence des médias ethniques n'a pas pour effet d'isoler les communautés ethniques mais plutôt les incite à s'engager dans les discussions politiques qui concernent leur groupe (Black et Leithner, dans Black 1998, p.10). Ulhaner (1989) postule que la perception qu'ont les membres d'un groupe de la discrimination et de certains désavantages sociaux qu'ils subissent, peut contribuer au développement d'une conscience politique chez ces derniers (Ulahner, dans Black, 1998, p.10).

¹²Le lecteur pourra consulter à ce sujet les travaux de Black, 1984, 1991, pour le Canada; ceux de Ulhaner et al, 1989, pour les États-Unis. et ceux de McAllister et Makkai, 1992, pour l'Australie.

¹³Black suggère, entre autres, qu'il y a une corrélation positive entre l'obtention de la citoyenneté et une plus grande participation politique (Black, 1982, p.11).

des réseaux ethniques dans lesquels s'insèrent les nouveaux arrivants lors du processus d'installation (Black, 1982).

Dans un autre article, Black (1987) examine les liens entre les expériences politiques avec le pays d'origine et les engagements subséquents des immigrants en terre d'accueil. Les immigrants sont-ils en mesure de transférer à un nouveau contexte politique, le capital politique qu'ils ont acquis dans le pays expéditeur? En se fondant sur les données d'un sondage effectué en 1983 dans la ville de Toronto, il s'attarde sur deux hypothèses: premièrement, seuls les immigrants ayant vécu une socialisation dans un système politique comparable à celui du Canada pourront effectuer plus aisément ce genre de transfert¹⁴: «*The conventional view that non-political tasks and challenges take precedence in the immigrant's 'new life' exemplifies this*» (Black, 1987, p.734). En fait, selon cette vision, les immigrants, accablés par des tâches entourant leur processus d'établissement dans la société d'accueil, n'ont plus de temps pour l'engagement politique.

Cependant, dans sa seconde hypothèse, une perspective plus optimiste suggère qu'il s'opère un transfert du capital politique pour plusieurs ressortissants au Canada, et ce, indépendamment du système politique propre au lieu de départ. Les résultats des recherches de Black correspondent plutôt à la deuxième hypothèse. En effet, de nous déclarer l'auteur: «*...the previously involved are, by definition, not strangers to the world of politics; they have already developed at least some understanding about politics*» (Cit.op.,p.738). Black ne s'est toutefois pas attardé sur les processus de transnationalisation qui semblent pourtant caractériser l'action politique de certains groupes. Il s'agit là d'une approche que nous aborderons dans les pages qui suivent.

McAllister et Makkai (1992) démontrent la complémentarité des théories basées sur les ressources (*standard socio-economic model*) et des théories sur l'apprentissage social (*Social learning theory*) pour expliquer les différences au niveau de la participation politique des groupes, en se servant du cas de l'Australie, une démocratie libérale qui comprend une importante population immigrée. En effet, ces variations,

¹⁴Cet argument est avancé entre autres, par Sigel et Hoskins qui suggèrent que: «*In general, it is safe to conclude that consonance with previous socialization patterns greatly enhances the chances for successful adaptation to the new environment*» (Sigel and Hoskins, 1977, dans Black, 1987, p.736)

comme le démontrent des études empiriques, sont fondées sur les disparités de ressources socio-économiques à la dispositions des acteurs sociaux et sur la confiance qu'ils ont de leur pouvoir d'action sur les structures étatiques.

Pour leur part, les tenants des théories de l'apprentissage social considèrent que les variations de la participation reposent sur les valeurs sous-tendant la culture politique intériorisée par les individus. Ces auteurs, tout comme Black (1982, 1987) et Junn (1999), entre autres, privilégient une définition élargie de la participation politique: «*Participation is now seen as encompassing not just the act of voting in elections, but a variety of activities which take place between elections and through which citizens seek to exercise influence over government decisions*» (McAllister, Makkai, 1992, p.284).

En somme, l'étude de la participation politique des groupes ethniques nous permet de poser un regard critique sur la nature et l'expression de la citoyenneté politique. Plus particulièrement, les conditions qui permettent (ou limitent) l'engagement des immigrants dans le système politique de leur société réceptrice, fournissent des indicateurs de leur insertion en tant que membres de leur communauté politique et de la société élargie. Dans la mesure où la participation influence potentiellement le processus décisionnel en ce qui a trait à la reconnaissance sociale et à l'attribution de ressources, de telles activités politiques peuvent possiblement servir de levier concernant d'autres droits et ressources, contribuant à une définition plus inclusive de la notion de «*membership*» politique (Black, 1998, p.14).

Dans Different Paths: Gender, Immigration and Political Participation, Michael Jones- Correa nous propose une analyse sexuée de l'étude de la socialisation politique des Latinos-Américains à New York. Ses résultats démontrent que les hommes sont plus portés à valoriser une sorte de continuité quant aux modèles de socialisation et d'organisation, tandis que les femmes privilégient le changement (Jones-Correa, 1998). Ces résultats sont appuyés par une étude de Marita Eastmond portant sur l'idéologie et le discours collectif des exilés Chiliens en Californie. Elle explore la lutte pour assurer une continuité culturelle chez les Chiliens, supporteurs d'un mouvement politique, ainsi que les rôles et perceptions qui diffèrent en fonction du sexe dans ce

processus (Eastmond, 1993). Nous verrons que ce genre de phénomène s'applique, à quelques nuances près, à notre groupe d'étude.

Dans leur étude sur la socialisation politique des élites Chicanos¹⁵, De La Garza et Vaughan(1984) font une analyse générationnelle du contexte qui donne lieu au développement d'une élite politique mexicaine aux États-Unis. Contrairement à ce que suggèrent les travaux qui s'inscrivent dans la perspective du modèle socio-économique, l'approche générationnelle est un modèle explicatif plus adéquat, selon ces auteurs, pour aborder la socialisation politique des leaders Mexicains. Ils définissent une génération politique comme *«a group of human beings who have undergone the same basic historical experiences during their formative years»* (Rintala, 1979, cité dans De La Garza et Vaughan, 1984, p.292). Les auteurs expliquent comment les expériences communes vécues par une génération de leaders Mexicains contemporains se manifestent au niveau des attitudes et des comportements.

José del Pozo (1990) nous propose une analyse des opinions des militants de base de l'Unité populaire au Chili. Son échantillon comprend surtout des Chiliens vivant au Canada. Son étude comprend une vision prospective dans la mesure où il questionne son groupe sur la situation qui prévaut actuellement au Chili; et une vision rétrospective puisque son enquête porte également sur les attentes des militants de ce mouvement politique chilien. En s'inspirant des idées de Touraine sur les mouvements socio-politiques en Amérique latine¹⁶, l'auteur établit trois catégories au sein desquelles se situent les diverses attentes de son groupe: Les **'classistes'** *«qui expriment essentiellement les espoirs d'une amélioration sociale»* (del Pozo, 1990, p.267), soit l'accès à certaines ressources (travail, éducation, logement, santé); les **'développementistes'** *«dont la préoccupation première était le progrès du pays sous l'angle économique»* (Cit.op., p.267) entre autres par l'étatisation des entreprises; et finalement les **'politiques'** *«qui avaient des préoccupations visant avant tout la participation du peuple et la conquête du pouvoir»* (Op.cit.,p.267). Cette

¹⁵Termes couramment utilisé pour désigner les Mexicains aux États-Unis.

¹⁶Le lecteur pourra consulter Touraine, *Les sociétés dépendantes*. Paris-Gembloux, Duculot, 1976, en particulier les pages 253 et suivantes (Dans del Pozo, 1990)

classification ne nous a pas été très utile dans le cadre de notre recherche. En effet, plusieurs de nos répondants se situaient tantôt à la jonction de ces catégories tantôt dans chacune d'elles simultanément. Force est de reconnaître que les éléments qui font partie du cadre d'analyse proposé par del Pozo sont, nous semble-t-il, quasi indissociables. Nos répondants eux-mêmes reconnaissent d'emblée les liens étroits entre ces trois catégories.

Del Pozo (1990) s'est également penché sur le cheminement social qui mène certains à se joindre au rang de la gauche chilienne. Il cherche, dans cet article, à établir des liens entre l'origine sociale, les expériences politiques des parents (à titre d'agents primaires de socialisation), le groupe d'âge, le sexe, et le contexte dans lequel ses répondants décident de supporter la gauche chilienne. Ses résultats indiquent trois types de socialisation politique: les cas '**innés**' dont la socialisation se fit principalement par le milieu familial; les cas '**par adoption**' pour qui le moment critique de socialisation s'opéra grâce aux agents secondaires¹⁷; et les cas '**par conversion**' provenant souvent de milieux hostiles à la gauche et/ou ayant milité dans un autre parti comme la Démocratie chrétienne par exemple, pour qui le choix de la gauche se fit plus tardivement que le groupe précédent (del Pozo, 1990, p.85).

Dans un autre article, del Pozo (1992) explore l'orientation politique d'un groupe de Chiliens à Montréal et d'un groupe au Chili, vingt ans après le coup d'État. L'orientation politique de ses répondants est analysée en fonction de trois thèmes: 1) Le fait de vivre au Canada, 2) l'influence des événements internationaux, et 3) le climat politique au Chili présentement. Il analyse le discours de ses répondants à la lumière des trois catégories mentionnées plus haut. Ainsi, il identifie trois grandes tendances s'inscrivant dans ces catégories: les '**orthodoxes**' dont les opinions politiques ont très peu changé et qui sont classées par l'auteur dans la catégorie des '**classistes**'; les '**critiques**' qui se disent très influencés par les événements internationaux mais moins par le contexte canadien. La plupart d'entre eux se retrouvent dans la catégorie des '**politiques**'; et enfin, le groupe des '**révisionnistes**', lequel a subi le plus de transformations sur le plan de leurs positions politiques. En plus d'être très marqués par la crise en URSS, ils apprécient certains aspects de la

¹⁷ Notamment les associations étudiantes, les syndicats, etc.

société québécoise, et reconnaissent même certains acquis de la dictature au Chili. Cette dernière tendance s'inscrit dans la classe des '**développementistes**' (del Pozo, 1992, p.313). Nous retrouvons dans notre enquête, certaines tendances soulevées par ce chercheur. Quant à nous, nous avons plutôt tenté d'établir les liens entre ces dernières et les dynamiques tant intra-groupe que minoritaires/majoritaires.

Sonia Grmela (1991) s'est penchée sur l'identité politique et culturelle des jeunes Chiliens de la deuxième génération à Montréal. Coinçés entre le monde de leur parents et celui de la société québécoise, comment ces jeunes redéfinissent-ils leurs identités? Elle cite dans son article l'étude de Vasquez qui suggère que la deuxième génération d'exilés politiques en France, désire une intégration complète à sa société d'adoption (Vasquez, 1987, dans Grmela, 1991, p.275). Ce phénomène chez les jeunes Chiliens n'est pas aussi généralisé, de nous suggérer l'auteur. En effet, l'étude de Grmela démontre sans ambage que d'être un jeune Chilien à Montréal, implique autant un intérêt marqué pour tout ce qui touche le Chili, qu'une identification nette avec certains éléments de la société québécoise. Nous verrons que ces résultats s'appliquent également à deux des trois jeunes que nous avons rencontrés. Par ailleurs, les jeunes que nous avons rencontrés ont aussi développé une identité politique qui dépasse le cadre de leur pays d'origine pour s'étendre à toute l'Amérique latine.

En somme, nous pouvons constater que la socialisation politique est composée d'une multitude de facettes. L'activité politique qui lui est inhérente implique des dimensions autant individuelles que collectives. Rosenberg (1985) décrit un acte politique comme suit:

(1) It is both a concrete element of an ongoing political reality and an abstract symbol defined by a system of meaning; and (2) it is the result of both collective and individual determinations. Thus at the same moment political action constitutes the concrete ground upon which both social institutions and individual personalities are realized and the medium through which both political cultures and subjective understandings are expressed (Rosenberg, 1985, p.723).

En ce sens, l'approche sociologique, qui conçoit les réalités sociales comme déterminant l'action politique, n'insiste pas suffisamment, selon l'auteur, sur la dimension individuelle des systèmes de signification.

Contrairement aux postulats avancés dans le cadre des études sociologiques de la socialisation politique, le comportement politique des acteurs sociaux, tel que défini par Rosenberg, implique une dimension subjective et est déterminé autant par l'individu que par le groupe. Les recherches portant sur l'idéologie politique indiquent que la structure des attitudes politiques individuelles diffère souvent de celles qui prévalent au sein d'une culture politique¹⁸ (Cit.op.,p.724). Par conséquent, l'étude de la dynamique des réalités politiques dans lesquelles s'articule la socialisation politique, doit faire appel à cette tension qui se situe dans le tourbillon des définitions culturelles et subjectives de ces réalités. C'est ce que nous avons tenté de faire dans notre démarche.

Nous ne prétendons pas faire un tour exhaustif de ce très vaste champ d'étude qu'est la socialisation politique des Chiliens. Une telle démarche déborderait, nous le reconnaissons d'emblée, le cadre d'une dissertation de maîtrise. Il s'agit ici d'une modeste contribution qui, nous le souhaitons, pourra inciter d'autres chercheurs à poursuivre cette enquête que nous avons amorcée.

¹⁸Le lecteur pourra consulter à ce sujet les travaux de Lane, 1962; Converse, 1964, Klingemann, 1979; et Rosenberg, 1982 (cité dans Rosenberg, 1985, p.724).

CHAPITRE 1 MÉTHODOLOGIE

Le but de ce chapitre est d'expliquer les étapes méthodologiques que nous avons suivies tout au long de cette recherche, et ce, tant du côté de l'enquête que du côté de l'analyse. Il s'agit également de décrire le profil des répondants que nous avons sélectionnés et de définir les critères à partir desquels ils ont été choisis.

La recherche se divise en trois étapes: la première en est une que nous considérons exploratoire. Elle correspond à un tour d'horizon des écrits sur le sujet qui nous intéresse et une série de rencontres informelles avec des répondants potentiels. La deuxième étape correspond à la collecte de données. La troisième étape consiste en l'analyse des données.

La phase exploratoire comprend deux étapes, l'une théorique et l'autre pratique. Il s'agissait dans la première étape d'explorer les travaux qui portent sur la socialisation politique des immigrants en général aux États-Unis ou au Canada, afin de déterminer où en était l'état des recherches sur ce sujet et de cerner, d'une manière plus pointue, les concepts limitrophes permettant un tour plus complet de la question. Dans la deuxième étape, nous avons systématiquement fait des rencontres informelles i.e. sans carnets de notes ou enregistreuse avec chacun des répondants potentiels. Les rencontres se sont généralement déroulées chez les répondants eux-mêmes ou dans des lieux publics, à l'exception de trois, lesquelles ont eu lieu dans le milieu de travail des répondants. Ces rencontres remplissaient trois fonctions: d'abord établir l'admissibilité du répondant, ensuite briser la glace entre le répondant et le chercheur(e) et créer un climat de confiance. Cela permettait également au répondant de décider si il ou elle allait participer à la recherche. Finalement, il fallait cerner dans le discours spontané des répondants les thèmes qui les préoccupaient et qui allaient guider, en partie du moins, notre collecte de données. La dimension pratique de cette phase exploratoire impliquait également de l'observation participante dans diverses activités socioculturelles et politiques (les deux étant fortement inter-reliées) concernant les

Chiliens. Tout ceci nous a permis d'établir les principaux axes de cette enquête et d'élaborer deux guides d'entrevues qui serviraient à la collecte de nos données.

1.1 POPULATION

Les répondants ont été choisis en fonction de trois critères: qu'ils soient Chiliens de nationalité, qu'ils soient arrivés au Québec dans les années '70, et qu'ils soient des réfugiés politiques. Ici, nous nous devons de préciser qu'il ne s'agit pas strictement de réfugiés sur le plan administratif, dans la mesure où quatre de nos répondants sont entrés au pays comme immigrants reçus. L'essentiel de notre choix était que nos répondants devaient avoir quitté le Chili pour des raisons politiques. Nous les considérons alors comme des réfugiés politiques sur le plan social en ce qu'ils avaient fui un climat politique intolérable.

Ainsi, avons-nous pu constituer un échantillon de quinze répondants, sept hommes et six femmes, dont trois de la deuxième génération (deux hommes, une femme), en nous servant de l'effet boule-de-neige, ou plutôt l'effet de plusieurs boules-de-neige. Nous avons donc repéré trois ou quatre personnes ressources (capables de nous suggérer des répondants potentiels) ne participant pas aux mêmes réseaux sociaux. Deux de ces personnes ressources ne sont pas elles-mêmes des répondantes. L'une d'entre elles s'inscrit plutôt dans la deuxième vague d'immigration en provenance du Chili (les années '80), avec la deuxième nous avons tissé des liens d'amitié très proches. Nous avons donc jugé qu'il serait préférable d'exclure cette dernière de l'échantillon par crainte de ne pas pouvoir analyser objectivement les données que cette répondante nous fournirait. Sont compris dans la deuxième génération tous ceux et celles arrivés au Québec avant l'âge de l'adolescence. Notre échantillon est constitué largement de personnes scolarisées à l'exception d'un répondant ayant aucune scolarité formelle, qui se dit autodidacte. Nous avons tenté d'inclure dans notre groupe des répondants ayant divers degrés

d'implication. Certains sont plus ou moins actifs et leurs champs d'activités culturelles, politiques et sociales, varient selon les cas, puisque la socialisation politique occupe tous les champs sociaux. L'âge de nos répondants se situe entre la mi-vingtaine et la cinquantaine. Il y a une plus forte concentration autour de la quarantaine, afin de refléter les données démographiques du groupe qui nous intéresse. Bref la plupart avaient entre 23 et 45 ans à leur arrivée ici dans les années '70. Le tableau qui suit décrit bien cette distribution de notre groupe en fonction de l'âge, de la scolarité et du travail qu'ils accomplissent.

| | | Hommes | Femmes | Total |
|-----------|------------------------|--------|--------|-------|
| âge | 24-30 | 2 | 1 | 3 |
| | 42-49 | 4 | 2 | 6 |
| | 50-57 | 3 | 3 | 6 |
| scolarité | sec.non-terminé | 1 | 0 | 1 |
| | 14-17 | 5 | 3 | 8 |
| | études en cours | 2 | 0 | 2 |
| | maîtrise | 0 | 3 | 3 |
| | doctorat | 1 | 0 | 1 |
| travail | manuel | 2 | 1 | 3 |
| | technicien | 2 | 1 | 3 |
| | service à la clientèle | 1 | 1 | 2 |
| | professionnel | 4 | 2 | 6 |
| | sans emplois | 0 | 1 | 1 |

Tableau 1.1.1 distribution de l'échantillon selon âge/scolarité/travail

1.2 COLLECTE DE DONNÉES

Nous avons privilégié deux techniques d'enquête pour cette collecte de données. D'une part, deux séries d'entrevues semi-dirigées avec le même groupe et d'autre part, de l'observation participante dans des activités de groupes ou dans le contexte de rencontres informelles avec les répondants, seuls ou en présence de leur famille. Ceux et celles avec lesquels nous avons pu forger des liens nous permirent des

rencontres sociales et nous donnèrent ainsi accès à un vécu spontané dans le quotidien. Les entrevues ont toutes été enregistrées sur magnétophone tandis qu'en d'autres circonstances lors de ces rencontres informelles individuelles ou dans le cadre de regroupements, nous avons pu transposer nos notes orales ultérieurement à ces rencontres.

Nous avons élaboré un premier guide d'entrevues autour de thèmes tels que: le parcours migratoire (raisons de départ), les démarches d'insertion en pays d'accueil, et les lieux d'implication au moment de l'arrivée ainsi qu'au moment de l'entrevue. Nous avons tenté de cerner dans les récits de nos répondants, les personnes ou les organismes qui ont été déterminants pour eux, au moment du départ du Chili et à leur arrivée au Québec. Nous avons également essayé d'obtenir, dans la mesure du possible, des détails concernant les circonstances entourant la rencontre des individus mentionnés spontanément par les répondants, afin de comprendre la dynamique des rapports sociaux de ces derniers.

La deuxième série d'entrevues s'est articulée autour de six thèmes de discussion qui ont été, tel que mentionné plus haut, largement orientés par les répondants eux-mêmes au cours de la phase exploratoire. Les thèmes sont les suivants: la question des vrais ou des faux réfugiés; le climat politique au Chili actuellement; l'arrestation de Pinochet et son jugement éventuel en Espagne (et les réactions plutôt mitigées qui proviennent du Chili); le régime castriste et la question des droits humains à Cuba; le débat constitutionnel ici au Québec; et finalement l'association des Chiliens qui commence à se former à l'heure actuelle et qui cherche à rallier tous les Chiliens d'ici et à servir d'instance représentative auprès des autorités québécoises (canadiennes) et chiliennes au Chili. Ces entretiens nous ont non seulement permis de découvrir comment se situe notre groupe par rapport aux débats qui entourent ces sujets, ils nous ont, en plus, permis de dégager un deuxième niveau d'analyse qui nous fournirait les éléments nécessaires à l'élaboration d'une grille d'analyse, qui nous servirait de filtre pour traiter ces données à notre disposition. La plupart des entrevues

ont eu lieu au domicile des répondants, sauf pour cinq d'entre elles, dont trois sur le lieu de travail des répondants, une à un petit café, et une autre au domicile du chercheur(e).

Nous avons assisté à deux conférences de presse. La première concernait l'occupation d'un sous-sol d'église par une famille chilienne qui allait être refoulée; la seconde concernait la décision du ministre des affaires étrangères britanniques, le ministre Straw, au sujet du jugement de Pinochet. Nous avons également eu l'occasion de nous livrer à des observations judicieuses lors de trois regroupements: dans le premier cas, il s'agissait d'une levée de fonds pour Gladys Marín du Chili (représentante du parti communiste au Chili), organisée par l'Association Araucaria (association culturelle communiste); dans le deuxième cas ce fut lors d'une «*peña*»¹ pour la célébration de la fête nationale du Chili. Cette collecte de fonds devait être envoyée à l'hôpital Salvador Allende à Cuba. Enfin, dans le troisième cas, nous avons assisté à l'assemblée constitutive de l'Association des Chiliens du Québec. Nous avons dû avoir recours, à l'occasion de l'assemblée constitutive, aux services d'un interprète mobilisé expressément pour remplir cette fonction. Tel que mentionné plus haut, nous avons pu organiser des rencontres sociales plus informelles (repas au restaurant ou chez certains répondants) qui permettaient un échange plus spontané puisque ces rencontres n'étaient pas soumises aux contraintes d'une enregistreuse ou de carnets de notes.

1.3 GRILLE D'ANALYSE

Cette partie du chapitre a pour but d'étayer la grille d'analyse dont nous nous sommes servie pour aborder le processus de socialisation politique chez ce groupe qui nous intéresse. Bien que cette grille s'inspire en partie du tour d'horizon des

¹ célébration culturelle chilienne qui doit avoir lieu dans un endroit public.

publications et recherches sur ce sujet, elle s'appuie surtout sur l'aspect pratique de la recherche soit la transcription des entrevues et sur nos notes de terrain.

À la lumière de notre enquête, nous avons pu établir les principaux axes du concept de socialisation politique: la participation politique et civile; l'identité nationale; les appartenances socioculturelles et supranationales; le régime effectif de droit et de la citoyenneté (il faut se reporter au cadre conceptuel dans notre introduction). En plus des opinions et des perceptions de nos répondants par rapport aux divers sujets de discussion, certains éléments se sont dégagés. Ils nous permirent d'élaborer un deuxième niveau d'analyse lequel comprend: l'importance de la mémoire sociale et la langue dans laquelle cette mémoire est véhiculée (surtout pour ceux de la deuxième génération); les rapports qui s'inscrivent dans la sphère privée (rapports sexués, parents/enfants); les rapports avec les membres de leur propre groupe; les rapports majoritaires/minoritaires; et finalement les rapports des Chiliens avec les autorités québécoises (canadiennes) et chiliennes là-bas. En effet, force nous a été de constater que c'est dans la dynamique de ces divers niveaux d'interactions que s'inscrit le processus de socialisation politique de nos répondants.

Avant d'aborder chacune des composantes de la socialisation politique il est important de préciser qu'il ne s'agit pas de catégories à contours bien définis mais plutôt de catégories qui se chevauchent et qui sont fortement inter-reliées dans la réalité des acteurs sociaux. Qui plus est, il serait à notre avis erroné de traiter de ces différents axes d'une manière hiérarchique tellement ils s'entrecourent réciproquement.

1.3.1 LES AXES DE LA SOCIALISATION POLITIQUE

1.3.1.1 participation politique et civile

Lorsque nous traitons de cette participation politique et civile, nous nous référons à divers domaines de participation. En effet, qu'il s'agisse de la vie politique et des différentes formes de participation qu'elle implique comme l'acte de voter par exemple, ou de la société civile, soit les organisations indépendantes de l'État qui font partie du tissu social d'un territoire donné, tous sont des manifestations du processus de participation politique et civile. C'est un processus qui ne se réduit donc pas à l'acte de voter. D'ailleurs, comme le note Stasiulis² (1997), on distingue plusieurs formes de participation à part le fait de voter: *«s'engager dans des discussions politiques, reprennent Gagnon et Pagé, et se tenir informé, devenir membre d'un parti, travailler dans les campagnes électorales, communiquer avec les politiciens, se porter candidat à des charges publiques au niveau municipal, provincial ou national...»*(Gagnon et Pagé, 1998,p.16). Le Citizen Participation Study (1990) ainsi que le Texas A&M Minority Survey (1993-1994) reflètent cet élargissement de la notion de participation politique en incluant dans leurs études respectives des questions concernant l'engagement des répondants dans un éventail assez large d'activités politiques et sociales (Junn, 1999, p.142).

La participation civile pour sa part, s'inscrit plutôt dans le domaine de la société civile. Par participation civile l'on entend généralement une forme d'implication volontaire au sein d'organisations ou d'associations indépendantes de l'État. Ici, une nuance s'impose en ce que plusieurs de ces organismes ont l'État comme principal bailleur de fonds. Dans cette mesure, l'on ne peut affirmer le fait que les activités qui s'inscrivent dans le cadre de ces associations, soient entièrement sous l'initiative de

² *La participation des immigrants et des membres des communautés ethnoculturelles et des minorités visibles à la vie politique canadienne.* Lors d'une conférence prononcée à la Second Inter-Centre Conference, Montréal, novembre 1997.

leurs membres, puisque les missions respectives qu'elles se donnent sont, en partie du moins, déterminées par l'État. Cela dit, la participation civile, quel que soit le secteur, est en soi un acte politique. Si par exemple, un individu participe au processus d'alphabétisation, s'agit-il là d'un geste politique? Nous croyons que oui, dans la mesure où cet individu contribue à transformer le rapport qu'ont les illettrés avec leur environnement, en leur fournissant les outils nécessaires pour mieux se défendre dans d'autres contextes. Cet individu modifie ainsi le rapport de force entre ceux et celles qui ne savent ni lire ni écrire et les structures sociétales qu'ils (ou elles) ont à affronter quotidiennement.

1.3.1.2 Identité Nationale

L'identité nationale comprend une culture civique c'est-à-dire des éléments normatifs, des principes juridiques et des politiques propres à une société; un exemple de cette expression se retrouve dans la Charte des droits et libertés. Elle comprend une culture sociétale, soit le mode de vie public des individus avec ses normes institutionnelles, soit sa ou ses langues officielles, soit ses médias etc. Elle inclut également son patrimoine: son histoire, ses mythes fondateurs, et ses productions culturelles. Finalement, l'identité nationale implique aussi une culture politique qui traduit les allégeances, les sentiments de patriotisme (Gagnon et Pagé, 1998, p.6) etc. (voir notre introduction) Dans une société multi ethnique, l'identité nationale doit tenir compte des appartenances diverses des membres de la communauté politique. Elle ne doit pas strictement se définir en fonction d'un groupe majoritaire (sur le plan numérique et/ou politique). À ce sujet, Rudolf Kalin se réfère à la notion de nationalisme ethnique qu'il oppose à celle d'un nationalisme civique (Kalin dans Laponce et Safran, 1996, p.28). L'identité nationale dans une société pluraliste devrait logiquement tendre vers un nationalisme plutôt civique qu'ethnique.

Le processus identitaire, tel que vécu par les acteurs sociaux, est un processus multidimensionnel et en flux constant. En effet, qu'il s'agisse de nouveaux arrivants ou de groupes ethnoculturels installés depuis plusieurs années, l'identité de chacun fait appel à une série de référents identitaires qui deviennent plus ou moins saillants selon les contextes.

Les Chiliens de la première vague ont dû redéfinir leur identité non seulement par rapport à leurs expériences et leur vécu politique antérieur, mais également en fonction de l'identité nationale en territoire d'accueil. Ce faisant, cette redéfinition de l'identité des Chiliens en exil reflète et alimente à la fois leur socialisation politique tant dans le pays d'origine que dans le territoire d'accueil.

En somme, « *...la conception de l'identité nationale qui prévaut dans une société, notent Gagnon et Pagé, peut contribuer à déterminer la manière selon laquelle les appartenances particulières, qu'elles soient ethno-culturelles ou sociologiques, sont reconnues dans cette société* » (Gagnon et Pagé, 1998, p.4). Elle peut également façonner la perception des appartenances particulières au sein même des groupes culturels.

1.3.1.3 Appartenances socioculturelles et supranationales

Le processus identitaire chez les acteurs sociaux, implique plusieurs pôles d'appartenance (ou référents identitaires) potentiels. En effet, les individus peuvent s'identifier à une minorité nationale, culturelle ou linguistique, religieuse ou sociologique (les homosexuels ou les femmes par exemple). Ils peuvent également éprouver un sentiment d'appartenance à une région, qu'il s'agisse d'une ville ou d'un quartier, ou même encore à un groupe de travail ou à un corps de métier. Certains peuvent se définir par rapport à un statut socio-économique (classe sociale) ou à un vécu partagé particulier. Par exemple, certains membres de notre échantillon font appel à leur expérience en tant que prisonnier politique au Chili comme base

d'engagement et de regroupement. En outre, l'identité comprend toute une gamme de référents identitaires, lesquels ne sont pas mutuellement exclusifs et dont la saillante varie selon les contextes.

Dans certaines circonstances, la reconnaissance d'une appartenance quelconque, constitue l'objet de luttes politiques qui peuvent avoir un impact sur la participation politique. Ce genre de revendications ne se fait pas dans le vide mais s'inscrit dans des contextes socio-politiques bien particuliers. Les groupes qui revendiquent, le font en fonction de leur vécu politique (ou de leur socialisation politique) d'une part, et ces luttes façonnent la politisation des revendicateurs d'autre part. Or, il est important de bien mettre en lumière l'aspect dynamique de ces phénomènes sociaux dans la mesure où ils ne s'articulent pas de manière unilinéaire dans une relation de cause à effet, mais interagissent entre eux et peuvent parfois se déterminer réciproquement.

Les appartenances supranationales sont fortement liées aux développements technologiques et à la logique économique qui sous-tend l'ordre mondial actuel soit le libre-échange ou la libre-circulation des capitaux. En effet, les moyens de communication et de transport, ainsi que la facilité d'accès à des informations multiples (pour certaines couches sociales du moins), ont eu pour effet d'élargir le champs des réseaux sociaux lesquels peuvent parfois dépasser le cadre local ou national. On remarque à titre d'exemple, dans le cas du groupe qui nous intéresse, des stratégies que l'on qualifierait de transnationales (ceci devrait être traité et analysé plus loin dans cette recherche) qui traduiraient un sentiment d'appartenance lequel dépasse largement le cadre du pays récepteur et qui dénoterait la persistance d'un attachement au lieu d'origine. Dans plusieurs cas, l'on peut même observer une conscience politique élargie qui inclut l'Amérique Latine en entier. La stratégie politique qu'on privilégie est souvent fonction de ces pôles d'appartenance d'où la pertinence de les aborder dans le cadre d'une recherche sur la socialisation politique.

1.3.1.4 Régime effectif de droit et de la citoyenneté

La relation dynamique entre l'insertion des immigrants (tous statuts administratifs confondus) et la socialisation politique de ces derniers, s'articule en fonction des balises juridiques imposées par l'appareil étatique du pays d'accueil. En outre, le régime effectif de droit ainsi que le discours sur la citoyenneté qu'il véhicule, sont des éléments avec lesquels les nouveaux arrivants doivent composer afin de pouvoir le cas échéant s'intégrer à la société d'accueil, dans ce cas-ci la société québécoise. En principe, une intégration «réussie» des immigrants leur permettra de jouir des mêmes droits et devoirs dont jouissent, *de facto*, tous les membres de la communauté politique du Québec. Cela étant dit, c'est dans le cadre des négociations entre les Chiliens et les structures étatiques, dont le régime effectif de droit, que se jouent les rapports de forces entre ces derniers et les autorités québécoises.

Cependant, il faut se demander si une intégration satisfaisante aux yeux des sujets concernés, notamment les immigrants, passent nécessairement par l'obtention de la citoyenneté. Bien que tous nos interlocuteurs, à l'exception d'un seul, aient obtenu la citoyenneté canadienne, il s'agirait de voir comment ce dernier qualifie son intégration ici et comment le fait de ne pas être citoyen affecte sa politisation. Nous aurons l'occasion d'élaborer là-dessus plus loin.

La citoyenneté s'inscrit dans une culture sociétale traversée par les rapports de pouvoirs qui donnent lieu à des mécanismes d'inclusion et d'exclusion (Cit.op., p.23). Le discours sur la citoyenneté, inhérent à cette culture sociétale, influence, dans certains cas du moins, le choix d'un lieu d'exil pour les répondants. Qui plus est, le modèle de citoyenneté classique suggère des modes d'appartenance au territoire et à l'État qui ont tendance à être unidimensionnels et réducteurs. Ce modèle occulte ainsi les divers niveaux d'appartenance et d'allégeances multiples, lesquelles se traduisent par des modes de participation politique qui ne rentrent pas dans le moule établi par le modèle classique de citoyenneté. Par exemple, l'on remarque chez plusieurs groupes

ethniques, des stratégies socio-politiques transnationales en ce qu'elles débordent le cadre des frontières nationales du territoire d'accueil³. Comme nous le verrons dans cette recherche, certaines actions politiques (sociales et culturelles) menées par les Chiliens reflètent des pratiques transnationales et traduisent des représentations identitaires qui s'approprient de plusieurs territoires.

1.3.2 LE DEUXIÈME NIVEAU D'ANALYSE

1.3.2.1 Mémoire sociale

«Transmettre une mémoire ne consiste pas seulement à léguer un contenu mais une manière d'être au monde.»⁴

La mémoire sociale, dont font partie les récits de migration et les récits d'exil, est transmise de génération en génération et colore ainsi les visions du monde voire même les façons d'être au monde des groupes humains. Il s'agit en quelque sorte d'une *«pratique sociale, affirme Meintel, par laquelle se créent et se transmettent les identités, un processus assurant le passage d'une cohorte à une autre - qu'il s'agisse d'une cohorte migratoire ou d'une cohorte d'âge -, ainsi que d'une génération à l'autre»* (Meintel, à paraître, p.1).

Cette mémoire sociale, comme le souligne à juste titre Joël Candau (1996), est omniprésente dans les *«rites, les institutions, la force de la coutume, les moeurs, les relations entre les sexes et dans le corps même du sujet (techniques du corps et gestuelle, etc.).[...] Plus généralement, cette mémoire s'exprime dans toutes les dispositions acquises désignées par le terme d'habitus...»* (Candau, 1996, p.111). En

³ Robert Smith souligne ce fait dans son étude, Los ausentes siempre presentes: The imagining, making and politics of a transnational community between New York and Ticuani, puebla sur les pratiques transnationales d'une communauté mexicaine entre Ticuana, Puebla et New York, papers on Latin America #27, 1993.

⁴ Joël Candau, Anthropologie de la mémoire, Que sais-je, Paris, p.113, 1996.

fait, les rites et les institutions se réfèrent plutôt à une mémoire collective, qui fournit certains points de repère dans l'articulation de cette mémoire sociale.

Dans la mesure où la mémoire sociale, variant d'individu à individu, affecte le processus identitaire, elle façonne les manières d'interagir et les projets sociaux de nos répondants. Autant la mémoire collective, souvent récupérée par l'État comme outil politique, que la mémoire sociale participent aux cadres sociaux. Dans ce sens, la transmission de la mémoire sociale s'avère une piste intéressante à explorer pour comprendre la politisation de nos répondants, et ce, particulièrement dans le cas de ces réfugiés de la deuxième génération.

1.3.2.2 Niveaux d'interactions

«Dis-moi qui tu connais et je te dirai qui tu es»⁵. L'un de nos informateurs nous soulignait que les Chiliens allaient en général vouloir savoir qui nous avions rencontré, qui nous connaissions, afin de s'ajuster à qui ils avaient à faire. C'est précisément ce commentaire qui nous a inspirée dans l'organisation de notre outils méthodologique, notamment l'analyse des espaces relationnels et les divers niveaux d'interactions qu'ils impliquent, afin d'aborder adéquatement le processus de socialisation politique.

Pour ce faire, nous nous inspirons de nombreux travaux qui portent sur l'analyse des réseaux. Ces études sont d'autant plus utiles qu'elles réintroduisent l'individu comme agent actif capable d'élaborer des stratégies d'actions pour appréhender son milieu. L'analogie du concept de réseau met en lumière l'interdépendance des individus en évitant de traiter des processus humains comme étant le simple résultat d'une société abstraite et de ses structures inhérentes. Comme le souligne Boissevin et Mitchell (1973): «...*network analysis seeks to place again in the foreground of social analysis the notion of internal process and inherent dynamics in relations between interdependent human beings. This concept was banished*

⁵ Cette expression fut utilisée par l'un de nos informateurs lors d'une des rencontres informelles.

following the overreaction to the simplistic turn of the century evolutionary theories» (Boissevin, Mitchell, 1973, p.viii).

Cela dit, la socialisation politique des individus s'inscrit, en partie du moins, dans les rapports de forces qui traversent les espaces relationnels dans lesquels s'insèrent les gens. Ces espaces s'articulent sur un continuum avec, aux deux extrêmes, la sphère privée et la sphère publique. Dans le contexte migratoire, il s'agit d'un rapport social inégal dans la mesure où *«les uns sont placés dans une position minoritaire et les autres, qui correspondent au tout englobant, dans une position majoritaire»* (Fortin, 1999, p.1). Cependant, comme le notent Deidre Meintel et Josiane LeGall (1997), ce rapport de force n'est pas statique, il se transforme parfois au gré des situations particulières (Meintel et Legall, 1997, p.226). Certains contextes plus informels par exemple donnent lieu à des rapports moins hiérarchisés et plutôt égalitaires. La socialisation politique s'articule également en fonction d'une logique d'État et de frontières, logique qui colore les perceptions. Il y a donc lieu de se pencher sur le rapport qu'entretiennent les chiliens de notre échantillon avec l'appareil étatique.

En somme, les espaces relationnels sont porteurs de rapports inégalitaires dans la mesure où *«The equation of the dominant ethnic identity with the core of the nation and location of subordinated ethnic identities at its peripheries, is secured partly through differential power over private and public spaces»* (Alonso, 1994, p.394). Ainsi, l'étude de la dynamique inhérente aux divers niveaux d'interactions peut potentiellement nous éclairer quant au processus de politisation.

1.4 DISCUSSION

Il s'agit dans cette partie de notre recherche d'étayer les forces et les faiblesses de l'approche méthodologique que nous avons privilégiée, et d'élaborer plus amplement sur le climat dans lequel se sont déroulées les entrevues. Nous discuterons

d'abord de l'aspect exploratoire de la démarche en y incluant ses avantages et ses inconvénients; nous aborderons ensuite le choix des thèmes de discussion qui ont eu le droit de cité dans notre deuxième série d'entrevues; plus loin nous examinerons en détails l'échantillon de cette population dont nous nous sommes servie pour la collecte de données; et finalement nous nous pencherons sur le caractère essentiellement réflexif de la relation entre chercheur(e) et sujet et des impacts que cette relation implique.

1.4.1 L'Approche exploratoire

Selon nous, une approche plutôt exploratoire nécessite un plus grand investissement en temps dans la mesure où il nous a fallu prendre connaissance du corpus de données dans son ensemble avant même de pouvoir élaborer une grille d'analyse, laquelle nous a servi de filtre pour effectuer une relecture des données à notre disposition. Certes, si nous avions débuté l'enquête munie d'une hypothèse de travail, cela nous aurait sans doute permis de développer une grille d'analyse qui nous aurait guidée autant au moment de l'élaboration des guides d'entrevues qu'au moment de l'examen du corpus de données. Toutefois, nous croyons qu'une approche exploratoire comporte aussi certains avantages. En effet, l'approche privilégiée nous a permis d'éviter d'amorcer le travail de terrain avec des idées définies et précises, évitant ainsi de créer des phénomènes qui n'existent pas dans la réalité du groupe en question. Ceci nous laissait donc disponible à toute proposition capable d'élucider ce processus de socialisation politique chez nos répondants. Bien que nous ayons entamé le processus de terrain et la recherche documentaire simultanément, le fait d'avoir choisi une approche exploratoire nous a empêchée d'être, autant que possible, à la remorque des idées d'autres chercheurs qui se sont penchés sur ce sujet. Sans prétendre avoir réinventé la roue, nous croyons que notre méthode nous a permis de mettre en lumière certaines dimensions de la politisation qui avaient été ignorées par

d'autres chercheurs, comme celle de la transnationalité en tant qu'élément non négligeable dans ce processus. La méthode exploratoire est aussi, à notre humble avis, la meilleure manière de donner une voix prépondérante à nos répondants puisqu'elle implique la nécessité de découvrir les thèmes et les débats sociaux qui semblent particulièrement significatifs pour eux.

1.4.2 Le choix des thèmes de discussion

Comme nous l'avons mentionné au début de ce chapitre, ce sont les répondants eux-même qui ont guidé le choix de nos sujets de discussions dans notre deuxième série d'entrevues. Toutefois, une précision s'impose ici. En fait, le choix des thèmes abordés a plutôt été le résultat de l'intersubjectivité entre chercheure et sujet qui était à l'oeuvre au moment des rencontres informelles. C'est dans le cadre de la spontanéité des discussions informelles qu'ont été soulevés certains de ces thèmes.

Notre enquête a débuté peu de temps après l'arrestation de Pinochet. Il s'agissait là d'un événement déclencheur qui a, entre autres, provoqué la formation d'un groupe de solidarité d'anciens prisonniers politiques dont certains font partie de notre échantillon. En somme, l'arrestation de ce dictateur chilien a été pour beaucoup d'exilés, un événement très marquant qui a suscité une solidarité, momentanément du moins (même les moins actifs sur le plan politique), entre les réfugiés chiliens à Montréal.

La question des vrais ou des faux réfugiés s'est révélée importante. En 1998 un groupe de Chiliens et Chiliennes qui devaient être refoulés, ont occupé pendant plusieurs jours un sous-sol d'église. Ceci a suscité un débat au sein de ce groupe qui nous intéresse, concernant le bien-fondé des revendications des occupants de cette église. Nous avons pu être témoin encore plus récemment de l'occupation d'un sous-sol d'église par une famille chilienne et avons été intriguée par l'absence quasi totale de l'appui des Chiliens installés ici suite au coup d'État au Chili. Ces

événements étaient suffisamment récents pour être très près de l'épiderme de la conscience politique des répondants que nous avons interrogés. Nous avons donc cru pertinent de nous référer à ces événements lors des discussions sur la question des vrais ou des faux réfugiés.

Le fait de discuter de qui est un vrai ou un faux réfugié, nous a amenée à aborder la dichotomie entre un réfugié économique et un réfugié politique. En effet, plusieurs de nos répondants prétendaient que les plus récemment arrivés étaient en quelque sorte, des réfugiés économiques. Cette tangente au cours de ces discussions, nous entraînait dans une suite logique, à parler du climat politique et économique au Chili actuellement. Ce thème s'est avéré particulièrement révélateur quant aux rapports qu'entretiennent nos répondants avec les autorités chiliennes et quant à leur définition de ce qui constitue une démocratie.

La situation de Cuba a été soulevée par plusieurs des répondants au moment où nous discutons des politiques américaines et du rôle des États-Unis dans l'échec du gouvernement Allende. Nous avons rapidement constaté qu'il semblait y avoir un lien affectif assez important entre les Chiliens à Montréal et les Cubains de Cuba. Par conséquent, il nous a paru essentiel d'aborder ce thème en y incluant la question des droits humains et des prisonniers politiques à Cuba. Ce sont ces droits humains qui préoccupent actuellement les campagnes d'Amnistie Internationale.

Nous ne pouvions faire une enquête sur la socialisation politique de quelque groupe ethnique que ce soit, sans toucher à la question qui a trait au débat constitutionnel au Québec, lot quotidien des Québécois. Par surcroît, l'arrivée de la première vague de Chiliens à Montréal coïncide avec la montée du nationalisme québécois. Nous étions donc soucieuse de découvrir comment se positionnait alors notre groupe et comment il percevait la situation politique au Québec aujourd'hui. Ce thème a également été révélateur de la dynamique majoritaire/minoritaire ainsi que du rapport entre les Chiliens et l'État québécois.

1.4.3 L'Échantillon

Nous avons déjà décrit la nature de l'échantillon de cette population dont nous nous sommes servie pour la collecte de nos données. Force est de reconnaître qu'avec un échantillon de quinze répondants, nous ne pouvons en aucun temps tout au long de cette démarche, extrapoler et prétendre être représentatif de tous les Chiliens en ce moment à Montréal. L'objectif n'était pas tellement de recueillir des données applicables à l'ensemble du groupe, mais de tenter de dégager une compréhension holistique par rapport à une tranche d'un groupe donné. Cependant, nous reconnaissons que l'échantillon dont nous nous sommes servie comporte certaines lacunes.

Notre échantillon est strictement constitué de Chiliens et Chiliennes qui se sont intégrés au groupe de Québécois d'origine francophone. Pourtant, il existe un petit groupe de Chiliens à Montréal qui se sont intégrés à la communauté anglophone. Nous aurions voulu pouvoir inclure des membres de ce groupe à notre échantillon. Malheureusement, la seule personne répondant à ce critère que nous avons pu contacter par le biais d'un de nos informateurs, n'a pas donné suite à nos demandes. Cette lacune risque d'homogénéiser ce portrait plus qu'il ne l'est dans la réalité du groupe, surtout en ce qui a trait à la question du débat constitutionnel au Québec.

Il ne faut pas se surprendre du fait que nos répondants s'inscrivent généralement dans une vision politique plutôt gauchisante. Cet état de fait se justifie dans la mesure où le plus grand nombre des gens qui fuyaient le Chili à l'époque qui nous intéresse, étaient de gauche. Toutefois, il est intéressant de noter que nous avons eu l'occasion de rencontrer un couple qui penchait légèrement à droite dans leurs positions politiques à l'égard du gouvernement Allende. Par contre, leurs raisons de départ du Chili étaient si ambiguës que nous ne pouvions les inclure dans notre échantillon. Ce couple lançait un double message afin de justifier leur départ du Chili. Elle laissait entendre qu'ils avaient quitté en quête d'aventure, tandis que lui déclarait avoir quitté le Chili

pour fuir le chaos du gouvernement Allende (ce couple avait quitté en 1972, donc nettement avant le coup d'État).

Finalement, par la force des choses, certains membres de notre échantillon participent aux mêmes organisations (dans le cas du groupe de prisonniers politiques par exemple), ou encore appartiennent à la même famille. C'est une réalité qui comporte à la fois ses limites ses avantages. D'abord le risque de sur-exagérer les convergences est certainement à prendre en considération. Par contre, comme nous aurons l'occasion de le constater plus loin dans notre recherche, le fait de participer aux mêmes réseaux ou d'avoir des liens de parenté, ne s'est pas nécessairement traduit par des positions convergentes et unanimes sur tous les plans. Qui plus est, le fait d'avoir pu rencontrer et interroger des gens qui se connaissent réciproquement, soit par le biais d'organisations ou dans le cadre de liens plus serrés comme ceux de la parenté, nous a permis de mieux comprendre la dynamique entre les réseaux sociaux et le processus de politisation.

1.4.4 Le climat des entrevues et la réflexivité entre chercheure et sujet

Le succès des entrevues voire même leur concrétisation, dépendait dans une large mesure du climat de confiance, du ton en quelque sorte qui avait été établi au moment de nos rencontres informelles. En effet, c'est à l'occasion de ces rencontres, où l'on discutait spontanément de sujets très variés, qu'il s'agisse de politique locale, de conflits syndicaux comme la grève des infirmières, ou des bombardements au Kosovo, que sujet et chercheure se positionnaient l'un par rapport à l'autre. Le climat de confiance, essentiel au bon déroulement de la recherche, dépendait du fait que le chercheur(e) se révèle un peu, puisqu'en fait la démarche que nous avons entreprise, s'est avérée être un processus selon lequel il y a observation réciproque. C'est cette réflexivité que nous aborderons brièvement en guise de conclusion à ce chapitre.

La première série d'entrevues impliquait un effort d'anamnèse de la part de nos interlocuteurs, puisqu'elle portait, comme nous l'avons mentionné plus haut, sur le parcours migratoire, le processus d'intégration et les divers lieux d'implication. Or, comme le suggère Joël Candau (1996):

Toute anamnèse est en fait une reconstruction tributaire à la fois de la nature de l'événement mémorisé, du contexte passé de cet événement et de celui du moment de la mémorisation...l'anamnèse d'un informateur dépendra des cadres sociaux qui lui sont contemporains et donc livrera une vision des événements passés en partie remaniée par le présent(Candau, 1996, p.101-102).

Par conséquent, si le récit d'un répondant dépend du contexte contemporain et du moment même de la mémorisation, il est, en partie du moins, dirigé vers son interlocuteur en l'occurrence le chercheur(e). C'est précisément pour cette raison que nous prétendons que les données recueillies tout au long de cette démarche, sont le résultat de l'intersubjectivité entre chercheure et sujet.

Par ailleurs, malgré le climat de confiance qui régnait généralement lors des entrevues, et peut-être grâce à ce climat qui favorisait le discours libre, certains répondants, dont un en particulier, nous ont exprimé par après, quelques réserves quant au contenu de leur témoignage. Ils nous a donc fallu négocier par rapport à la manière selon laquelle nous allions utiliser certaines données afin de ne pas perdre l'entrevue en entier. Cette démarche impliquait un certain doigté afin de ne pas s'aliéner ce répondant d'une part, et ne pas miner les objectifs de notre recherche d'autre part.

Lors de la deuxième série d'entrevues qui portait sur des thèmes de discussions précis, nous avons eu dans un cas, à justifier la raison d'être de certaines questions. Cet état de fait nous a encore une fois placée devant l'évidence de la nature réflexive du processus de recherche. De plus, ce genre de situation traduisait sans doute une légère réticence de la part du sujet à se prononcer sur certaines problématiques particulières, et colore ainsi les propos tenus par ce sujet. Il a donc fallu en tenir compte dans l'analyse des données.

Nous aurons l'occasion d'examiner plus en détails les contextes respectifs dans lesquels se sont déroulées les entrevues dans le prochain chapitre. Pour clore cette partie, nous aimerions souligner qu'une approche qui fait appel à de l'observation participante combinée aux interventions des répondants, est porteuse de limites. Toutefois, comme le note Agar (1984):

As an ethnographer, your involvement in personal relationships with informants and your participation in community life will provide you with rich information to evaluate informant interviews. As time goes on, you will begin to learn about idiosyncratic and systematic differences between informants accounts and actual events, and it will largely be your observations that enable you to do so. (Agar, 1984, cité dans Fortin, 1999, p.110).

CHAPITRE 2 DESCRIPTION DES RÉSULTATS

Dans ce chapitre nous décrirons la socialisation politique de notre groupe en fonction des balises établies dans notre cadre conceptuel. Dans un premier temps, nous détaillerons les lieux d'implications de nos répondants afin de dresser un portrait général de la nature de leur action politique tant au moment de leur arrivée qu'au moment de notre entrevue. Nous inscrirons ces données dans le cadre de la participation politique et civile. Dans un deuxième temps, nous examinerons la dimension identitaire de la politisation de notre groupe en exposant comment nos répondants redéfinissent leur identité en terre d'accueil, et ce, en y dégageant les appartenances socioculturelles et supranationales. Dans un troisième temps, nous établirons comment notre groupe se situe par rapport au régime effectif de droit et par rapport à la citoyenneté canadienne.

Nous tracerons ensuite un portrait d'un premier niveau d'analyse concernant les thèmes de discussions afin d'y établir les opinions convergentes et divergentes. Il faut noter que le deuxième niveau d'analyse (niveaux d'interactions et mémoire sociale) sera exploré dans notre troisième chapitre. Cependant, avant d'aborder la description de nos données, nous nous devons de bien les contextualiser en les situant dans une juste perspective historique. Ce faisant, nous tenterons d'abord de circonscrire le contexte historique et le climat politique au Chili ainsi qu'au Québec, à partir de la fin des années soixante jusqu'au début des années soixante-dix. Ces données nous serviront de toile de fond tout au long de notre démarche. Nous insérerons ensuite notre échantillon dans une réalité démographique plus large c'est-à-dire celle de la migration des Chiliens de la première vague au Québec.

2.1 Contexte historique et climat politique au Chili

Les années soixante, sous le gouvernement d'Eduardo Frei (père) qui dirige la Démocratie chrétienne, sont caractérisées par des changements. Par ailleurs, les progrès sociaux que connaît le Chili durant ces années s'inscrivent dans un long

processus dont les origines remontent à 1939. Ces développements comportent des investissements majeurs dans «*l'infrastructure pétrolière, hydroélectrique et sidérurgique*» (Chonchol dans del Pozo et Jacob, 1994, p.16). C'est ainsi que s'établissent les premiers jalons du développement économique du Chili. Parallèlement à cela, le mouvement syndical commence à se tailler une place importante dans la société chilienne. Sur le plan social, l'on assiste à «*l'extension considérable de l'éducation...création d'un service national de santé et de protection sociale, etc*» (Cit.op., p.16). De nous dire Pilo, l'une des personnes que nous avons rencontrées lors de notre enquête, Frei aurait fait construire plus de 3000 lycées au cours de son mandat¹.

Toutefois, les politiques gouvernementales s'adressent principalement à la classe moyenne qui en bénéficie le plus durant cette période, et ce, à tous les niveaux. Les paysans et certains groupes marginaux urbains, issus d'une urbanisation galopante, sont exclus des bienfaits provoqués par ces changements. Qui plus est, l'amélioration du rendement économique du pays ne profite qu'à une partie de la classe ouvrière, en l'occurrence les travailleurs miniers et ceux qui sont dans l'industrie. Conséquemment, vers la fin des années soixante, l'on assiste à une prise de conscience qui se manifeste par des pressions populaires militantes pour l'intégration des exclus de cette société. Ces pressions donneront lieu à des réformes agraires et à une syndicalisation des paysans, ainsi qu'à la mise en place de programmes de logements sociaux pour ces groupes marginalisés des milieux urbains. Il s'ensuit une intensification progressive du processus de participation populaire dont le point culminant dans cette évolution, se traduira par l'élection en 1970 du gouvernement de l'Unité populaire dirigé par Salvador Allende. Il s'agira évidemment d'une coalition.

Cette coalition comprend le Parti socialiste (dont Allende est le candidat), le Parti communiste, le Mouvement d'Action Populaire Unitaire (MAPU), constitué d'anciens membres de la Démocratie chrétienne, le parti de la Social-démocratie et l'Action Populaire Indépendante (API). Comme le souligne Chonchol:

¹ Pilo ne fait pas partie de notre échantillon. Il est l'un de ceux qui nous a référée à des informateurs potentiels.

Pour la première fois au Chili se concrétise une alliance de partis d'idéologie marxiste, laïque et chrétienne mobilisés autour d'un véritable projet de société dont le but est...la transformation de la société chilienne, d'une société semi-développée, à dépendance néocolonialiste, en une société socialiste...Au programme: nationalisation totale des mines de cuivre, étatisation amorcée par Frei, création de sociétés mixtes incorporant l'État et des compagnies étrangères et nationalisation des autres grandes exploitations minières.(Op.cit., p.18-19)

Force est de constater que les objectifs courageux et admirables de l'Unité populaire ne pourraient être mis en oeuvre sans heurter d'une part les intérêts des couches supérieures du Chili et d'autre part les intérêts des investisseurs étrangers, notamment ceux des investisseurs Américains. Ce gouvernement de coalition avait en plus, largement sous-estimé l'importance du rôle crucial que jouerait la classe moyenne afin de renverser l'Unité populaire. Ce même gouvernement n'avait pas tenu compte des forces externes au pays telles que la chute de la valeur marchande du cuivre (chute artificiellement précipitée selon certains). Il faut ajouter à cela que le Chili est au prise avec de nombreux conflits internes comme cette fameuse grève des camionneurs, grève financée par des sources extérieures. En somme, en 1973 *«le pays traverse une période de lutte de classe, poursuit Chonchol, qui s'exacerbe dans la société civile engendrant nombre de contradictions, mais préservant un certain équilibre...que les différentes classes et les partis politiques ne peuvent faire pencher ni dans un sens ni dans l'autre»*(Op.cit.,p.25). Ce gouvernement n'est pas au bout de ses soucis.

En effet, interviennent alors les forces armées, soulevées évidemment par des factions de la droite, et également sorties de leur caserne à la demande du gouvernement pour légitimer ses politiques, et pour encadrer les dérapages possibles surtout au moment des grèves déclenchées par ces travailleurs de la classe moyenne. D'ailleurs, il faut se rappeler qu'en novembre 1972, une Loi sur le contrôle des armes, conférant des pouvoirs étendus à l'armée pour faire des perquisitions contre les groupes armés, était approuvée par le gouvernement Allende; toutefois cette loi fut exclusivement utilisée contre les forces de la gauche(Mires dans del Pozo et Jacob, 1994, p.48). Jusqu'alors l'armée ne jouait pas un rôle de premier plan dans la société

chilienne: *«les officiers qui, au cours du conflit, affirme Chonchol, défendent la non-ingérence de l'armée dans la politique s'inspirent de la doctrine du respect du pouvoir civil par les militaires, la 'doctrine Schneider' d'abord, puis la 'doctrine Prats'»*(Chonchol dans del Pozo et Jacob, 1994, p.26). Cependant, Nibaldo Galleguillos suggère dans son article (1994) que l'image apolitique et respectueuse du pouvoir civil de l'armée n'aurait été ni plus ni moins qu'un mythe. En effet, de nous dire ce chercheur, non seulement les militaires auraient comploté contre le gouvernement d'Allende, mais ils auraient également tenté de renverser antérieurement le gouvernement Frei ainsi que d'autres gouvernements, démontrant ainsi que l'armée était prête à devenir une force redoutable dans la société chilienne(Galleguillos dans del Pozo et Jacob, 1994, p.66).

Clara, l'une des filles d'un de nos répondants, nous faisait remarquer que tous les yeux du monde étaient rivés vers le Chili au cours de la décennie soixante et au moment de cette élection de l'Unité populaire. Le Chili était érigé en modèle de démocratie. Toutefois, de déclarer Mires (1994): *«Le système, que certains qualifieraient de démocratie chilienne, avait fonctionné jusque-là grâce à un pacte social qui reposait sur deux éléments: le maintien des rapports de propriété à la campagne et l'exclusion des marginaux urbains de la vie politique»* (Mires dans del Pozo et Jacob, 1994, p.32). En fait, il s'agissait, selon ce chercheur, d'une démocratie plutôt limitée qui se réalisait vers le haut de la société. Nef et Galleguillos (1990) font écho aux propos de Mires en ajoutant que: *«What the coup did in terms of political imagery was to shatter the myth of Chilean democratic uniqueness; a myth held by both foreigners and nationals alike»* (Nef et Galleguillos, 1990, p.7). Loin de nous l'intention de minimiser l'importance historique et politique de l'élection du Président Allende. Cette élection marquait la seule occasion selon laquelle un marxiste accédait au pouvoir par le biais de moyens constitutionnels complètement démocratiques. Par ailleurs, il nous faut aussi souligner que le gouvernement de l'Unité populaire était lui-même criblé de contradictions. En effet, certains travailleurs, notamment ceux des secteurs mixtes et privés (selon Castells 60% des travailleurs)², n'étaient pas ciblés par

² Manuel Castells, ouvrage cité dans l'article de Mires, Cit op, idem, p.40

les politiques gouvernementales de l'Unité populaire. Ceci provoqua alors une mobilisation au sein de ce groupe de travailleurs. Cette lacune de la part de l'Unité populaire eût pour effet d'exacerber de ces conflits de classes, mentionné plus haut. Une situation semblable se développait également à la campagne où une partie des ouvriers agricoles était exclue des réformes agraires préconisées par le gouvernement. Ceci provoqua des occupations de terres. Ces occupations étaient appuyées par les Miristes ainsi que par d'autres partis de l'extrême gauche (Mires dans del Pozo et Jacob, 1994, p.40). Qui plus est, «...*la bourgeoisie nationale, de conclure Mires, que l'on convoitait en tant que partenaire, cette classe perçue comme dynamique, moderniste et partisane du développement, destinée à devenir l'alliée anti-impérialiste du prolétariat n'existait que dans l'imagination de ceux qui l'avaient définie comme telle*» (Cit.op., p.39).

Il ne faut surtout pas passer sous silence le rôle central que jouent les États-Unis dans les échecs du gouvernement de l'Unité populaire:

...la stratégie de déstabilisation à tout va des états-Unis, par CIA, ITT et multinationales, écrit Kalfon, fut appliquée sans répit...Sabotage économique tendant à créer une situation de chaos, refus de tout crédit de financement, manipulation à la baisse du prix du cuivre à la bourse de Londres...un flux incessant de dollars-près de 9 millions- pour financer aussi bien la «grève des patrons» et des camionneurs que les partis d'oppositions (surtout la Démocratie chrétienne) et des campagnes de presse de plus en plus virulentes. (Kalfon, Le Monde, 11 décembre, 1998)

En somme, plusieurs facteurs tant internes qu'externes (les États-Unis étant le joueur principal), intervinrent pour réunir les conditions propices au coup d'État de 1973 qui provoqua l'exode de plusieurs milliers de Chiliens vers le Canada. Guillermo, réfugié chilien et travailleur social ici à Montréal, résume ainsi le climat politique qui motive le départ de cette première vague de réfugiés:

La plupart des partis politiques progressistes étaient mis hors-la-loi. En même temps, la société civile n'était pas capable de s'organiser non plus, le coup d'État était trop [effrayant]. Donc c'était la répression, tout le monde était...ils avaient peur. C'était pas le temps pour eux...de passer à l'action progressiste populaire. C'était juste de se replier, et là, pour la plupart des dirigeants, des cadres, c'était de se sauver la peau quoi. C'était difficile. Sauf qu'il commençait déjà à avoir des manifestations à partir de 1975...mais très réduites à un niveau...au niveau de l'Église par exemple. Il commence à

se former des groupes de la défense des droits de l'homme. Ça, le rôle de l'Église a été formidable dans le sens que c'était la seule institution sur place, capable de prendre parti pour les gens persécutés hein... parce que l'autorité morale de l'Église permettait de reconstituer d'une certaine façon beaucoup de démarches face à la dictature tu vois, pour essayer de défendre les droits des personnes persécutées. (Guillermo, 44 ans)³

Il faut cependant nuancer quelque peu ces propos de Guillermo à l'égard de la position de l'église catholique face à ce régime dictatorial. Les allégeances de cette institution ne sont pas homogènes comme le suggèrent certains observateurs au Chili au moment du coup d'État de Pinochet.⁴

2.2 CLIMAT POLITIQUE AU QUÉBEC

Au cours de la Révolution tranquille qui caractérise les années soixante, les Québécois deviennent conscients peu à peu de leur état de dépendance face au reste du Canada et face aux États-Unis. L'on assiste à l'émergence d'une animosité grandissante de la population québécoise à l'égard du Canada. Cette animosité traduit une aliénation nationale ressentie par un bon nombre de Québécois.

Or l'arrivée des premières vagues de réfugiés chiliens, coïncide avec la montée de la popularité du Parti québécois et de son projet d'indépendance du Québec. En effet, en avril 1970, le Parti Québécois remporte 24% du suffrage populaire, ce qui indique qu'il a réussi à convaincre un Québécois francophone sur trois, du bien-fondé de son projet politique (Rioux, 1974, p.145). Aux élections de 1973 le Parti québécois devient l'adversaire le plus menaçant pour le Parti Libéral qui lui cédera le pouvoir en 1976.

Les années soixante ont également vu la naissance d'un mouvement terroriste qui milite en faveur de l'indépendance. C'est ainsi qu'en octobre 1970, «...*le Front de Libération du Québec (FLQ)*, note Rioux, *tenait le Québec et le monde en haleine par*

³ Guillermo ne fait pas partie de notre échantillon. Il s'agit de l'une des rencontres que nous avons faites lors de l'enquête. Le lecteur doit noter que par souci de précision scientifique, nous avons reproduit les citations de nos répondants de la manière qu'elles nous étaient données. Il ne s'agit pas d'une critique de leurs tournures stylistiques

⁴ Pour plus de renseignements là-dessus, lire André Jacob, *Le Chili du Nord* dans Le Chili de 1970 à 1990 de l'Unité populaire à l'après-Pinochet, José del Pozo et André Jacob, VLB Éditeur, 1994, p.110

le rapt du diplomate Britannique James Cross et du ministre libéral, Pierre Laporte»(Cit.op., p.146). Ce dernier devait mourir (assassiné selon certains, mais ceci n'a jamais été élucidé) peu de temps après avoir été capturé. Le gouvernement Trudeau envoie l'armée canadienne au Québec en même temps qu'il proclame la Loi des mesures de guerre.

Les luttes syndicales de l'époque sont caractérisées par un discours marxiste-léniniste radical. L'on passe d'une position de collaboration de classes à une position de luttes de classes. C'est une époque où les affrontements farouches entre le patronat et les travailleurs se multiplient. En octobre 1974, plus de 40,000 travailleurs descendent dans la rue dans le cadre d'une manifestation unitaire des trois centrales syndicales(CSN, FTQ, CEQ). Il s'agit de la plus grande manifestation ouvrière que connaît l'histoire de Montréal jusqu'alors (Québec-Pressé, 3 novembre, 1974).

Le militantisme syndical et de la société civile en général ne se limite pas seulement à la scène locale. Dans La Strappe, une revue publiée par la CSN, on lance des appels à la solidarité internationale des travailleurs:

Tous les peuples aspirent à l'indépendance, la souveraineté nationale et la justice sociale. De plus en plus ils se soulèvent contre ses pantins fascistes et néocolonialistes. Mentionnons ici la lutte des peuples d'Afrique: Guinée, Mozambique et Angola, des peuples d'Asie: Vietnam, Laos, Cambodge et Palestine, des peuples D'Amérique Latine: Chili, Pérou, Brésil et Uruguay ainsi que celle du prolétariat mondial (La strappe, septembre, 1973).

D'ailleurs, bon nombre de ceux et celles qui tentaient de fuir le Chili au moment du coup d'État, ont pu obtenir des contrats de travail par le biais des organisations syndicales québécoises. C'est le cas de l'époux de Carmen⁵, qui a quitté le Chili avant elle, grâce à un contrat de travail offert par une centrale syndicale. Dans son étude sur les groupes de solidarité entre le Chili et Montréal, Hervas (1997) confirme cet état de fait lorsqu'il note que: «...la solidarité avec le peuple chilien développée par les différentes organisations québécoises ne fut pas une action spontanée...elle correspondait à de nouvelles conceptions marxistes d'internationalisation prolétaire introduites dans le syndicalisme et les secteurs populaires du Québec» (Hervas, 1997,

⁵ Carmen n'est pas une répondante mais elle est une travailleuse sociale que nous avons rencontrée lors de notre enquête.

p.29). Certains individus de notre échantillon témoignent de ce fait comme Jaime, dont le père était enseignant au niveau de l'école primaire au Chili:

il y avait un comité d'accueil au lieu d'atterrissage qui était[...]déjà établi depuis plusieurs années. La solidarité avec le Chili qui s'était développée pendant le coup d'État[...]j'avais tes structures locales qui étaient déjà en place puis en même temps il y avait une sensibilité locale québécoise très grande, très forte à l'égard du Chili, donc t'avais pas à expliquer de a à z. En plus, on est arrivé à une époque où le niveau de politisation local était à son maximum: grand mouvement de garderies populaires, des cliniques populaires, tout ce mouvement autonomiste qu'il y avait par rapport aux droits, par rapport à la justice sur le plan social était là. (Jaime, 48 ans)⁶

En somme, les Chiliens de la première vague arrivaient dans un lieu d'accueil qui ne leur était pas du tout hostile, rendant leur processus d'insertion moins pénible, malgré la difficulté des conditions de départ de leur pays d'origine.

2.2.1 QUELQUES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES ET STATISTIQUES

À partir des années soixante, le poids démographique du Québec s'amenuise peu à peu par rapport à celui du reste du Canada. Le taux de natalité passe de 26,6% en 1961 à 14,8% soit un indice de fécondité de 1,62% en 1981, l'un des plus bas au monde (Henripin, 1981, p.410). L'indice de fécondité minimum permettant le renouvellement d'une population est de 2,1% (Linteau, 1986, p.405). La baisse du taux de natalité n'est pas sans avoir des conséquences politiques si l'on considère que la répartition des services et des ressources en provenance du fédéral se fait au prorata de la population à desservir.

Sur le plan économique, le secteur d'activité le plus prometteur est celui des biens et services (secteur tertiaire). En terme de création d'emplois, l'on passe, dans ce secteur, de 1,239 emplois créés en 1961 à 1,615 en 1976 (Gouvernement du Québec, 1976). Il s'agit d'un secteur d'activité qui nécessite une main d'oeuvre qualifiée. Bref, on se reproduit peu et on a besoin d'une main d'oeuvre qualifiée. On doit donc ouvrir nos portes aux immigrants et de préférence à ceux qui sont scolarisés.

⁶ Jaime est un travailleur autonome dans le domaine de l'intégration des immigrants, peu de temps après la deuxième entrevue, il quittait Montréal pour s'installer dans la ville de Québec.

Il n'est donc pas surprenant qu'à partir des années soixante-dix, les politiques canadiennes en matière d'immigration deviennent plus souples. En effet, l'on passe de critères de sélection basés sur la préférence ethnique à des critères de sélection basés sur un système de points: «*Ce n'est qu'en 1972 d'abord partiellement et en 1978 de façon définitive, affirment Piché et Renaud, que le système 'raciste' des quotas ethniques a été remplacé par un système de points basés sur des critères socio-professionnels*» (Piché et Renaud, 1997, p.3). Bien que le système de points n'ait pas été explicitement appliqué dans le cas des migrations de détresse, il l'était implicitement, de nous dire certaines des personnes que nous avons rencontrées lors de notre enquête: «*On était jeunes et éduqués, on était prêts pour l'immigration.*» (Clara, 45 ans)⁷ Les quatre tableaux qui suivent démontrent comment le groupe qui nous intéresse s'inscrivait dans la réalité socio-économique du lieu d'accueil.

Tableau 2.2.1.1: Admis au Québec 1974 à 1978

| | Chiliens(%) | Immigr.tot.(N) | Tot.Chiliens(100%) |
|-------|-------------|----------------|--------------------|
| 1 974 | 2,0% | /33,458 | /676 |
| 1 975 | 2,3% | /28,042 | /662 |
| 1 976 | 1,8% | /29,282 | /531 |
| 1 977 | 2,3% | /19,242 | /453 |
| 1 978 | 4,3% | /13,899 | /602 |

MCCI⁸

Tableau 2.2.1.2: Chiliens selon catégorie d'admission 1974 à 1978

| | indépendants | Parrainés | Désignés | Réfugiés | Total(100%) |
|--------------------|--------------|-----------|----------|----------|-------------|
| 1 974 | 87,5% | 6,6% | 5,7% | | 676 |
| 1 976 | 49,0% | 20,7% | 30,1% | | 531 |
| 1 977 | 53,6% | 31,5% | 14,7% | | 453 |
| 1978(lois 1952) | 56,9% | 23,0% | 20,0% | | 555 |
| 1978(lois 1976) | | | 63,8% | 36,1% | 47 |

MCCI

⁷ Clara est l'une des personnes ressources qui nous a fournis des répondants potentiels, elle ne fait pas partie de notre échantillon

⁸ Ministère des communautés culturelles et immigration

Tableau 2.2.1.3: Scolarité des Chiliens admis 1974 à 1978

| | 0-6 | 7-13 | 14-16 | 17+ | Total(100%) |
|-------|-------|-------|-------|-------|-------------|
| 1 974 | 13,4% | 72,1% | 10,8% | 3,6% | 305 |
| 1 975 | 6,3% | 64,9% | 17,1% | 11,5% | 268 |
| 1 976 | 5,5% | 66,4% | 16,1% | 12,0% | 217 |
| 1 977 | 3,7% | 65,4% | 16,1% | 14,3% | 217 |
| 1 978 | 7,2% | 65,9% | 20,5% | 6,4% | 249 |

MCCI

Tableau 2.2.1.4: Âge des Chiliens admis 1975 à 1978

| | 0-9 | 10-19 | 20-34 | 35-54 | 55-65+ | Total(100%) |
|-------|--------|-------|-------|-------|--------|-------------|
| 1 975 | 26,2 % | 12,3% | 46,7% | 12,0% | 2,4% | 686 |
| 1 976 | 23,1% | 12,2% | 44,7% | 14,1% | 5,6% | 545 |
| 1 977 | 23,7% | 11,4% | 45,1% | 13,4% | 6,2% | 447 |
| 1 978 | 24,4% | 15,7% | 38,1% | 15,4% | 6,3% | 610 |

MCCI

On remarque, en examinant le premier tableau, que le plus grand nombre de Chiliens admis au Québec, en terme de chiffres absolus, se situe en 1974 soit après le coup d'État militaire de 1973. Même si le pourcentage augmente quelque peu en 1978, cette augmentation se mesure par rapport au total des immigrants admis cette année-là qui, comme le démontre le tableau 1, baisse considérablement par rapport au niveau d'admission de 1974. Sur les 676 Chiliens admis en 1974, la plupart sont admis sous la catégorie indépendants (87,5%) et seulement 5,7% sont admis sous la catégorie désignée qui est celle dont le ministère se sert pour admettre les personnes en situation de détresse à ce moment-là. Les Chiliens sont admis en tant que réfugiés seulement à partir de 1978, ce qui traduit possiblement une certaine réticence de la part du Canada à reconnaître les ressortissants de ce pays «ami» en tant que réfugiés. En effet, avant la loi de 1976, le Canada avait mis sur pied un programme de visa spécialement destiné aux Chiliens qui tentaient de fuir le régime dictatorial. Or c'est la raison pour laquelle, de 1974 à 1978, des Chiliens ciblés par le régime pinochetiste arrivent au Canada sous cette catégorie désignée. Également, en se basant sur le tableau 2 toujours, en 1978, suivant l'application de la loi de 1976, tous les Chiliens sont admis sous les catégories désignées et réfugiées.

Si l'on se penche à présent sur les tableaux 3 et 4, on remarque qu'il y a une certaine constante quant au niveau d'éducation et quant au groupe d'âge où se regroupe une plus grande concentration de ressortissants. La plupart des Chiliens admis au Canada ont complété leur secondaire. Un pourcentage moyen d'entre eux ont même complété entre 14 et 16 ans d'études (l'équivalent d'un baccalauréat ici). On est donc en présence d'un groupe relativement scolarisé, dont la majorité d'individus se situe entre 20 et 34 ans. Il s'agit également d'une population assez jeune. Notre échantillon étant constitué principalement de personnes scolarisées entre la mi-quarantaine et la mi-cinquantaine (pour ceux et celles de la première génération), notre échantillon, croyons-nous, s'inscrit parfaitement dans cette réalité démographique.

2.3 LA SOCIALISATION POLITIQUE DES CHILIENS

Bien que l'apprentissage politique débute à l'âge pré-adulte (la période de l'adolescence étant un moment privilégié), il s'agit d'un processus qui se poursuit tout au long du parcours de vie d'un individu. Sans minimiser l'importance des agents primaires c'est-à-dire la famille et le groupe d'amis, force est de reconnaître que l'individu rencontrera tout au long de sa vie des agents de socialisation dans le cadre du milieu académique ou du milieu de travail pour ne mentionner que quelques exemples. Lazarsfeld et al., Campbell et al., et Hyman (1944,1954,1959) postulent que les allégeances partisans, fortement influencées par le milieu familial, seraient articulées très tôt, et persisteraient tout au long du cycle de vie d'un individu, et finalement affecteraient ainsi ses attitudes politiques, tout en expliquant le comportement politique de masse (cités dans Niemi et Westholm,1992,p.25). Pourtant, les résultats de recherches plus récentes comme celles de Fiorina, Allsop et Weisberg (1981,1988), suggèrent qu'au contraire même les allégeances partisans (qui ne sont qu'une dimension du champs politique) se modifient au gré des événements socio-politiques auxquels sont confrontés les individus(Cit.op.,p.25). D'ailleurs, dans

le cas de l'adaptation politique des immigrants en terre d'accueil (laquelle implique un apprentissage politique à l'âge adulte justement), Jérôme Black (1982) note que:

...immigration, the act itself and the entire process surrounding it, may actually contribute to the politization of immigrants. There are, at any rate, some concrete events and processes that may stimulate or reinforce such a consciousness, as for example contact with government officials, a pre-immigration gathering of information about Canada and the like. To be sure, whatever the impact of immigration, individual level variations are likely to be considerable, dependent upon, for example, the auspices and motivations surrounding the act itself. Thus, it is likely to make a difference whether immigrants were political refugees or individuals seeking adventure and travel (Black, 1982,p.10).

Cela étant dit, nous ne nous attarderons pas dans nos propos sur la politisation de nos répondants à l'âge pré-adulte⁹. Nous insisterons plutôt sur ce processus tel qu'il s'articule dans la société réceptrice. Il suffit, pour l'instant, de décrire brièvement le cadre dans lequel se sont développés les premiers balbutiements d'une conscience politique chez nos répondants Chiliens. Ici nous aurons recours aux données à notre dispositions lesquelles concernent surtout les allégeances partisans.

En général, les agents de socialisation de notre échantillon se retrouvent au sein du milieu familial et/ou du milieu scolaire, avec une légère prédominance pour le milieu scolaire. Pour certains, les discussions politiques étaient plutôt absentes de l'environnement familial. Plusieurs de nos répondants sont issus de familles sympathisantes à la Démocratie chrétienne ou à l'Unité populaire. Cependant, parmi ceux dont les parents supportent la Démocratie chrétienne, il se produit peu à peu, chez la descendance, une distanciation par rapport aux allégeances partisans de leur parents:

Une fois rendue à l'université, déclare Espéranza, j'étais au département de Philosophie et lettres et c'était un lieu très politisé. Il n'y avait que la gauche ou la Démocratie chrétienne qui était là. Moi au départ, je suis catholique et je me questionnais beaucoup parce que à ce moment-là la DC était encore une alternative mais je n'aimais pas[...]je ne la sentais pas honnête auprès du peuple, de ceux qui avaient vraiment besoin. Par contre, pour moi c'est la gauche. Mon mari a fait un cheminement parallèle en partant de la DC mais

⁹ Pour plus de détails voir José del Pozo, Les chemins vers la gauche: la socialisation politique des supporteurs de l'Unité populaire chilienne, Canadian Journal of Latin American and Caribbean Studies, 15:29, 1990.

suite à un événement où la DC a tué des «pobladores» (pauvres) qui avaient pris possession d'un terrain à Puerto Montt, il a quitté la DC et il est passé au MAPU¹⁰. (Espéranza, 54 ans)

Espéranza mentionne également l'influence de la religion catholique comme ayant causé certaines difficultés quant à son positionnement politique dans la mesure où : «...c'étaient surtout, poursuit-elle, les communistes et les communistes étant contre la religion pour moi ça été comme un[...]difficile de faire le choix mais à ce moment-là c'était clair que c'était la gauche». Par contre, dans la plupart des cas, les allégeances partisans au sein d'une même famille sont diverses. Ceci provoque des conflits qui perdurent aujourd'hui et qui perturbent les liens familiaux. Néanmoins ce phénomène ne se vit pas de la même manière partout, en ce sens que certaines familles semblent plus aisément tolérer les conflits politiques entre leurs membres.

Pour certains, la politisation ne se fait pas par le biais de la famille ou de l'école, mais se fait tardivement et s'articule en fonction d'un sentiment d'appartenance à une classe sociale. Hormiga est un exemple d'apprentissage politique plutôt tardif, qui s'est produit avec ce mouvement de solidarité qui s'est formé récemment autour de l'arrestation de Pinochet en Angleterre. Il exprime un certain regret face à sa politisation tardive:

Je pense que ça m'a manqué parce que c'est là que tu apprends (à l'école). au moins je sais que mes racines[...]je peux pas être de centre ou de droite[...]c'est que la première chose que tu apprends c'est ta classe sociale. Je suis du milieu ouvrier, mon père il travaille depuis l'âge de 12 ans[...]je peux pas me dire un gars de centre. (Hormiga, 50 ans)

Miguel quant à lui, a fait son apprentissage politique par le biais de son syndicat et de son parti politique (le Parti communiste). À cet égard, il est étonnant de constater qu'à l'âge de 56 ans, il soit en mesure de prendre même un certain recul critique face aux enseignements qu'il a reçus de son parti. Il s'éloigne peu à peu dans son discours des dogmes généralement reliés au Parti communiste.

En outre, les influences familiales ou autres sont loin de s'exercer de façon linéaire dans une relation de cause à effet. Ce sont des influences filtrées par une

¹⁰Mouvement d'Action Populaire ouvrier-paysan

multitude de facteurs inhérents au parcours respectif de chacun. Nous verrons dans ce qui suit, comment notre groupe a poursuivi sa socialisation politique au Québec.

2.3.1 LIEUX D'IMPLICATION DES CHILIENS À LEUR ARRIVÉE AU QUÉBEC

Les lieux d'implication de nos répondants, franchissent tous les champs sociaux. Leur participation politique et/ou civile ne se fait pas strictement par le biais de partis politiques. Par contre, au moment de leur arrivée dans les années soixante-dix, plusieurs partis politiques chiliens se sont reformés en terre d'exil. C'est une réalité très bien documentée dans l'étude d'Hervas (1997) qui note que: *«...l'arrivée de nouveaux réfugiés permet la reconstruction des partis politiques chiliens à Montréal, notamment le Parti communiste (PC), le Parti socialiste (PS), le mouvement d'action populaire ouvrier-paysan (MAPU) et le mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR)»* (Hervas, 1997, p.54). Jaime, qui est un ancien miriste déclare que: *«Il y avait le Comité Québec-Chili, il y avait déjà des partis politiques chiliens ici. Moi je travaillais avec un groupe de prisonniers politiques de l'époque, le Bureau de Défense des Prisonniers Politique qui était d'allégeance miriste mais pas exclusivement par contre. Sa voix publique (au MIR) était via le Bureau»*. (Jaime, 48 ans) Cependant, la reconstitution des partis politiques chiliens allait en même temps raviver les anciennes divisions partisans et idéologiques qui prévalaient au Chili.

En effet, certains évoquent des souvenirs qui traduisent des expériences d'implication pénible dû, en partie du moins, à ces divisions partisans. C'est le cas de Nico, qui était sympathisant du PS au Chili et qui, par l'intermédiaire d'un camarade Chilien ici, a assisté à deux réunion du PS tel que reconstitué ici. Il s'étonna qu'on exigeait des participants, qu'ils écrivent leurs coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone etc.) sur une liste, pratique qu'il considérait étrange puisque ce sont précisément ces listes du même genre qui avaient provoqué l'emprisonnement de plusieurs militants au Chili.¹¹ Rafaël, aujourd'hui très actif au sein de la communauté chilienne ici, raconte que son absence de militantisme au sein d'un parti politique au

¹¹Nico est lui-même un ancien prisonnier politique.

Chili, fut un obstacle qui l'empêcha de participer aux activités diverses qui avaient lieu à Montréal à cette époque: « *Les organisations des Chiliens étaient strictement sur la base de militantisme politique au Chili. Alors comme ni ma femme ni moi, concluait-il, nous n'avions jamais été militants d'un parti, alors automatiquement nous étions comme[...]destinés à jouer le rôle de second violon*». (Rafaël, 56 ans) Sa non-participation était également due au fait qu'il consacrait à ce moment-là tout son temps à poursuivre ses études de maîtrise puis de doctorat.

L'action politique qui se menait au sein des groupes de solidarité (généralement associés à des partis politiques) durant cette période d'intégration de la première vague de Chiliens, était largement dirigée vers le Chili. Il s'agit d'une donne que l'on retrouve fréquemment dans les travaux qui portent sur la socialisation en exil. Dans son article sur la participation politique des Latinos-Américains à New York, Michael Jones-Correa (1998) note que: «*Their orientation is overwhelmingly toward the home country, and their actions accentuate home country ties. These organisations, for instance all raise money for charitable concerns. But the money they collect goes for orphanages and hospitals in the home country, not in the United States*»(Jones-Correa, 1998, p.334). À cet égard, le groupe de Chiliens qui nous intéresse, ne constitue pas une exception, quant à ce genre de pratique politique transnationale.

La plupart des témoignages dénotent cette persistance des préoccupations qui concernent le Chili, bien que plusieurs Chiliens nous ont mentionné qu'ils avaient milité au sein du Parti québécois. Nico par exemple, affirme que les Chiliens «*sont tombés amoureux d'une femme qu'ils ne connaissaient pas*» lorsqu'il se réfère à ces années de coup-de-foudre entre les Chiliens et le PQ. Carolina note qu'il y avait en fait un certain va-et-vient entre les causes locales et les causes chiliennes: «*Je travaillais avec eux (les groupes chiliens) ou sinon avec des groupes de quartier. Ça passait aussi d'autres des[..].de l'information ou des appuis que nous éventuellement on pouvait faire pour les luttes ici*». Jaime résume ainsi la vie sociale de cette période:

À l'époque il y avait des soirées politico-culturelles, comme ils s'appelaient, assez souvent. C'était tous les groupes politiques, les réseaux avec toujours des activités dans les sous-sols d'églises surtout c'étaient des gens qui

militaient autour d'un parti politique au Chili[.]Même que les équipes de soccer avaient une allégeance politique et chaque année il y avait un championnat qui s'appelle la Coupe Salvador Allende et c'était l'occasion de ramasser des fonds qui allaient vers les partis politiques qui les envoyaient dans leur réseau au Chili donc c'était ça la vie sociale. (Jaime, 48 ans)

Pour ceux et celles dont les champs d'intérêts ne correspondaient pas aux objectifs établis par les groupes de solidarité, lesquels s'activaient à conscientiser les membres de la société d'accueil face à la situation qui continuait à obscurcir le ciel du Chili, l'engagement politique se fit par le biais de groupes culturels, de groupes de femmes, de communautés religieuses ou de mouvements étudiants (pour ceux et celles qui poursuivaient leurs études). Ce fut le cas de Roberto et de Quique qui formèrent un atelier de poésie qu'ils baptisèrent du nom du célèbre poète Chilien engagé, Pablo Neruda. Pour sa part, Nico qui a vécu son intégration par l'intermédiaire de son travail au sein de l'Église protestante, est devenu très rapidement dans son Église la personne-ressource à qui les nouveaux venus (en particulier les réfugiés) avaient recours pour des conseils de toutes sortes. Nico s'est également impliqué à la Maison de l'Amitié (centre communautaire qui dessert une clientèle immigrante), à titre de conseiller et de directeur, laquelle, sous sa direction, a changé d'orientation pour finalement devenir le Service d'Aide aux Réfugiés. Versaille et Carolina ont toutes deux travaillé dans des maisons d'hébergement pour femmes battues. Quant à Anna, elle s'est impliquée dans un mouvement étudiant alors qu'elle vivait au Nouveau-Brunswick et qu'elle était particulièrement intéressée à cette lutte pour préserver la langue française en Acadie. Esperanza a trouvé sa voix grâce à un groupe de musique folklorique chilienne qui s'anime encore aujourd'hui. Il faut ajouter que Versaille s'est également impliquée dans la première formation de l'Association des Chiliens où elle enseignait l'espagnol aux enfants chiliens le samedi. Elle exprime cependant une certaine déception à l'égard de son expérience avec ses camarades Chiliens, et ce, surtout au moment de son divorce. Nous traiterons d'ailleurs de son expérience plus en détail lorsque nous aborderons les divers niveaux d'interactions dans notre prochain chapitre.

Catalina, l'épouse de Quique évoque son expérience qui traduit un certain sentiment de désaffiliation face à un groupe de Chiliens qu'elle a côtoyés:

Quand on est arrivés ici pour le côté de Montréal, de Québec, c'était bien, mais pour le côté chilien c'était pas bien. Tout ce que nous avait parlé le garçon à Edmonton c'était faux. Il n'y avait ni association chilienne et tous les Chiliens étaient divisés. Alors moi, on avait une école là-bas d'espagnol le samedi pour tous les Chiliens et Latinos-Américains qui habitaient à Edmonton, mais ici aussi il y avait une école, alors j'ai voulu rentrer, et il n'y avait pas de place et je ne me suis jamais trouvée dans le cercle des Chiliens. Alors je me suis impliquée dans un comité de Salvadoriens. Je participais à toutes les manifestations tant pour les Québécois que pour les Chiliens, et j'ai rencontré une Guatémaltèque qui était mariée à un Chilien, qui m'a invitée à participer au comité de solidarité de El Salvador parce que c'était le temps des troubles là-bas. (Catalina, 42 ans)¹²

Comme le souligne justement l'étude d'Hervas, l'Association des Chiliens n'a duré qu'un certain temps (Hervas, 1997). Cette association n'existait plus en 1981 au moment où Quique et son épouse (Catalina) se réinstallaient à Montréal.

En général donc, l'activité socio-politique de nos répondants se fait en fonction de leur pays d'origine, quoique dans certains cas, l'on remarque déjà un intérêt et un engagement vis-à-vis des causes locales. Pour plusieurs, il y a un engagement simultané qui inclut autant le Chili que le Québec. Nous verrons dans la section suivante, comment s'articule aujourd'hui l'action politique de nos répondants.

2.3.1.1 LIEUX D'IMPLICATION VINGT ANS PLUS TARD

De prétendre qu'après une vingtaine d'années l'engagement des Chiliens est plutôt dirigé vers la société réceptrice, ce serait dresser un portrait partiel de la réalité telle que nous avons pu l'observer durant plusieurs mois. L'action politique de nos répondants est encore fortement influencée par les événements qui ont cours au Chili. Avec cette récente transition vers la démocratie au Chili, il se produit un refroidissement de l'engagement partisan des exilés ici au Québec. Ceci permettrait, selon Rafaël, une implication plus active de la part de ceux et celles qui se sentaient jadis aliénés par rapport aux activités socio-politiques chiliennes:

¹²Catalina et Quique ont fait un détour de trois ans et demi à Edmonton avant de se réinstaller à Montréal à partir de 1981.

À partir de 1990 je me suis senti comme un peu plus libre et[...]aussi le contexte avait changé un peu, hein, parce que ça en partie la vie de beaucoup de Chiliens est dictée par tout ce qui se passe au Chili. Or comme la dictature était terminée au Chili, ça comme changé un peu le contexte et les organisations des Chiliens ici ont changé aussi; elles sont moins partisans. En 1990 justement, il y avait eu la formation d'une association qui n'existe plus aujourd'hui, qui était plutôt de courte durée(3 ans), qui était crée par l'ancien député Osvaldo Nuñez, qui s'appelait à l'époque «El Consejo Chileno del Québec»¹³ et[...]alors j'ai participé à ça parce que Osvaldo que je connaissais un peu m'a invité à participer. (Rafaël, 56 ans)

Cette nouvelle association se donnait comme mission de favoriser l'intégration des Chiliens à la société québécoise et de protéger leurs intérêts en faisant valoir leurs aspirations et leurs revendications; d'établir des rapprochements avec d'autres communautés culturelles; de diffuser la culture chilienne; d'appuyer la démocratisation au Chili; et de renforcer des liens diplomatiques entre les deux paliers de gouvernement ici et celui du Chili. Cette association promouvait la signature de traités entre ces trois gouvernements. En outre, l'on espérait passer du «*travail de solidarité à une coopération avec le gouvernement chilien et ses institutions*»(Hervas, 1997, p.33). Comme nous le verrons plus loin, la légitimité du gouvernement de la transition au Chili, ne fait pas l'unanimité auprès de sa diaspora à Montréal.

La formation du Comité *Verdad y Justicia* (Vérité et Justice) est également un reflet de ce lien étroit entre le contexte du pays d'origine et l'action politique menée par les Chiliens à Montréal. Ce comité a été mis sur pied immédiatement après l'arrestation, en Angleterre, de Pinochet, dans le but de réunir des chefs d'accusations criminelles ici au Canada contre Pinochet, pour ses crimes contre l'humanité. Quique nous explique que jusqu'à maintenant le gouvernement canadien a plutôt fait la sourde oreille devant les revendications de ces anciens prisonniers politiques en exil à Montréal:

Le ministre de la Justice, déclare-t-il, a considéré qu'il n'y avait pas de raisons pour (donner suite à nos demandes) même si l'accusation principale a été celle d'une religieuse canadienne qui a été torturée au Chili. Le gouvernement du Canada[...]ils ont de très bons échanges commerciaux avec le Chili il ne l'intéresse pas les affaires de droits humains, il préfère les affaires pour les affaires. (Quique, 46 ans)

¹³Le conseil des Chiliens du Québec formé majoritairement de personnes indépendantes et des sympathisants-militants du PS de nous dire l'étude de Roberto Epifanio Hervas Segovia, Op.cit, p.132.

La plupart des associations à l'heure actuelle, tiennent des discours inclusifs de non-partisannerie. Cependant, nous avons découvert, en questionnant les Chiliens que nous avons rencontrés, que d'une manière implicite, un bon nombre de ces associations sont encore liées à des partis politiques.

Une exception à ce phénomène de partisannerie politique, se retrouve dans la formation de l'Association des Chiliens du Québec qui a tenu tout récemment son assemblée constitutive et dont le comité de direction incluait autant des indépendants d'appartenance que des sympathisants-militants du PS et du PC. Les anciens militants du MAPU et du MIR n'y étaient pas représentés. Il faut s'empresse de signaler que le MAPU et le MIR n'existent plus en tant qu'organisations à Montréal.

À Montréal cette Association a pour mandat de se familiariser avec les problèmes des Chiliens (tels que définis par ces derniers) et de les résoudre. Elle a aussi pour mandat de défendre leurs aspirations; de maintenir la culture et l'identité chilienne, et d'en assurer la transmission aux générations subséquentes. Elle désire représenter la communauté chilienne auprès des autorités canadiennes et chiliennes en effectuant des démarches auprès du gouvernement chilien afin que l'on accorde le droit de vote aux Chiliens de la diaspora en général et ceux de Montréal en particulier. En fait, l'on constate que les objectifs que se fixe cette Association, traduisent des préoccupations qui jumellent les deux territoires (le Chili et le Canada); ceci constitue un exemple de pratique transnationale telle que définie par les chercheurs qui se sont penchés sur le phénomène de transnationalisme.¹⁴

Nous avons été témoin de deux événements qui s'inscrivent parfaitement dans cette pratique transnationale. Le premier était organisé par le *Comité de Apoyo a Gladis Marín* (Comité d'appui à Gladis Marín) et *L'Association Culturelle Araucaria*, reliée au PC. Lors de cette levée de fonds pour la représentante de l'Unité de la Gauche au Chili, Gladis Marín, l'on pouvait visionner un vidéo sur l'histoire du soccer au Chili mettant en vedette leur idole du soccer, Marcelo Salas. Ce genre de «*happening*» est clairement documenté dans les travaux qui portent sur les pratiques transnationales, comme celui de Robert Smith entre autres.¹⁵ Le deuxième événement

¹⁴Voir à ce sujet les travaux de Basch et al., et Robert Smith.

¹⁵Robert Smith, Los ausentes siempre presentes: Tha Imagining, Making and Politics oa a

auquel nous avons assisté, consistait en une célébration de la victoire de Lagos (candidat socialiste au Chili) aux dernières élections. Cette célébration était organisée par l'une des factions du PS ici à Montréal (le PS à Montréal est scindé en deux) et consistait à amasser des fonds destinés au PS au Chili. D'ailleurs, l'un des participants à cette fête me faisait fièrement part de la contribution financière non négligeable qui provenait des supporters de Lagos à Montréal. Selon lui, la victoire de Lagos devrait éventuellement favoriser l'obtention de ce droit de vote pour les Chiliens établis à Montréal, puisque ces derniers constitueraient un électorat quasiment assuré pour la candidature socialiste.

Pour plusieurs de nos répondants, l'implication socio-politique est étroitement liée aux fonctions qu'ils occupent dans leurs emplois. Ce comportement se vérifie autant pour Esperanza qui travaille dans un centre communautaire desservant une clientèle d'immigrants handicapés, que pour Jaime qui travaille dans le domaine de l'employabilité des immigrants, et qui, dans ce contexte, doit activement faire des démarches auprès des autorités québécoises, enfin que pour Nico qui poursuit son travail de conseiller auprès de nouvelles vagues de réfugiés qui demandent l'asile politique ici.

L'implication des jeunes de la deuxième génération, se fait par le biais des associations étudiantes sauf pour Caliban qui a trouvé sa voie dans le domaine du théâtre. Daniel pour sa part, est très actif dans les clubs de soccer dont les fonds recueillis sont envoyés généralement au Chili ou ailleurs en Amérique latine. L'engagement politique des jeunes toutefois ne se limite pas à cela. En effet, comme le démontrent les travaux de Sonia Grmela¹⁶ (1989, 1991), les projets de vie (choix d'une discipline d'étude, projets de retour au Chili, aspirations de travail etc.) des jeunes chiliens dénotent un souci et un penchant pour tout ce qui touche à la justice sociale et dénotent également le désir d'être utile à la société: «*Je veux être prof.*», de

Transnational Community Between New York and Tlacuani, Puebla, Papers on Latin America, 27, 1993.

¹⁶Sonia Grmela, Les réfugiés Chiliens à Montréal, niveaux d'intégration et de ruptures, mémoire de Maîtrise, département d'anthropologie, Université de Montréal, 1989. The political and cultural identity of second generation Chilean exiles in Quebec, dans *Immigrants and Refugees in Canada*, Meintel et al., university of Saskatchewan, 1991.

dire Daniel, *mais je ne veux pas être prof. au service d'un système que je n'aime pas. Je pensais dernièrement, il y a un contact à travers mon frère, à Cuba que je pourrais avoir un poste d'enseignant à Cuba par exemple ou peut-être en Amérique centrale. J'y pense parce que mon travail serait plus utile qu'ici*». (Daniel, 30 ans) Comme nous le verrons dans notre prochain chapitre, la mémoire sociale est un facteur central quant à la politisation des jeunes de la deuxième génération. C'est dans ce même esprit que le fils de Carolina est retourné au Chili. Il estimait important et utile son engagement social dans son pays d'origine.

En somme, les lieux d'implication socio-politique de notre groupe, s'inscrivent largement dans le cadre de la société civile, sans exclure une participation plus formelle, dans la mesure où par l'intermédiaire des emplois que les membres de notre échantillon occupent, ils ont à entreprendre des démarches auprès des structures étatiques, mariant ainsi participation politique et civile.

2.3.2 REDEFINITION DE L'IDENTITÉ COLLECTIVE CHILIENNE

Bien que le concept de «culture» en soit un qui suscite de nombreux débats chez les anthropologues issus des courants constructivistes post-modernistes, il n'en demeure pas moins un concept opératoire très présent dans les propos spontanés tenus par les individus de notre échantillon. Par ailleurs, ce concept pose problème pour certains qui considèrent que la «culture chilienne» ne se réduit pas à une liste de traits et qu'elle est assez difficile à définir. Quoi qu'il en soit, nous avons demandé à nos sujets de nous décrire les aspects de la «culture chilienne» auxquels ils tiennent le plus et par conséquent, ceux qu'ils voudraient transmettre à leurs enfants. Le but de notre question était de découvrir comment, après vingt ou vingt cinq ans d'exil, se définissait notre groupe.

Nous avons déjà défini ce concept de socialisation politique dans notre introduction, concept qui implique une dimension identitaire assez importante. D'ailleurs c'est précisément ce que démontre l'analyse d'Eve Thomas, qui porte sur l'identité des Latinos-Américains, lorsqu'elle suggère que «...le politique jouait un

rôle déterminant dans la façon de s'identifier chez les Latinos-Américains. »(Thomas, 1998, p.110). En effet, les sentiments d'appartenance socio-culturelle (et supranationales) de nos répondants sont fortement alimentés par leur engagement politique et vice-versa.

Certaines composantes identitaires sont mentionnées à plusieurs reprises par nos répondants comme par exemple l'importance de la solidarité humaine, l'engagement social et le fait d'être conséquent dans les gestes qu'ils posent, l'autonomie et le courage de leurs convictions, la famille élargie, les productions artistiques chiliennes pour n'en mentionner que quelques-unes. Chez les hommes surtout, l'on accepte assez mal l'ambivalence et l'ambiguïté sur le plan des positions politiques. L'une de nos personnes ressources nous narrait que dès un jeune âge les hommes se devaient de s'afficher, de prendre position clairement sans équivoque par rapport aux débats socio-politiques (au Chili). Nous avons pu également observer cette même intransigeance chez certains de nos répondants: *«Normalement je ne parle pas avec des gens qui ont[.]qui changent de partis qui s'en va dans le parti de centre ou de droite...»* (Quique, 46 ans). D'ailleurs le premier informateur que nous avons contacté, nous exprimait spontanément qu'il n'aimait pas l'un de nos répondants sous prétexte que celui-ci n'avait pas eu le courage de se positionner par rapport aux réformes en Union Soviétique, choisissant plutôt de se retirer du débat.¹⁷ Aux yeux de cette personne donc, ce répondant avait perdu toute crédibilité politique.

Roberto, pour sa part, critique le fait que certains événements, comme les guerres entre le Chili, la Bolivie et le Pérou, qui font partie de la mémoire collective du peuple chilien, sont récupérés par certains afin de nourrir des préjugés et ont pour effet d'alimenter les divisions culturelles: *«Au Chili, de rappeler Roberto, il y a eu la guerre du Pacifique dans laquelle il y a eu une confrontation militaire entre la Bolivie, le Pérou et le Chili. Le vainqueur a été le Chili. Alors cette guerre reste encore dans certains esprits (rire), et dans certains moments on peut le nourrir pour les amener dans un nationalisme étroit comme ça se passe un peu au Kosovo»* (Roberto, 46 ans). Todorov (1992), dans Les abus de la mémoire, se réfère à ce genre de phénomène qu'il

¹⁷Les deux sont des sympathisants du PC

qualifie de mémoire littérale qui «*rend l'événement ancien indépassable, revient en fin de compte à soumettre le présent au passé*» (Todorov, 1992, p.31).

L'on pourrait se demander si la langue espagnole demeure, après tant d'années de vie au Québec, un référent identitaire important pour notre groupe. En fait, la langue et sa transmission aux générations qui suivent, est un élément mentionné assez fréquemment par nos répondants. À des degrés divers, elle est un aspect central de la culture chilienne. Pour certains, comme Daniel, un jeune de la deuxième génération, elle est le symbole de l'unité potentielle de toute l'Amérique latine. Elle revêt ainsi un caractère politique. L'on remarque chez ce dernier la redéfinition d'une identité élargie qui inclut l'Amérique latine en son entier. Pour d'autres, comme Miguel par exemple, la langue est «*un moyen de véhiculer ses idées et de transporter ses souvenirs.*» En ce sens, Miguel s'identifie bien aux efforts menés par les Québécois d'origine francophone pour le maintien de la langue française en Amérique du Nord.

Certains ont une attitude plus nonchalante face au maintien de la langue espagnole. Ceci se comprend dans la mesure où ces répondants sont confiants du fait qu'elle se transmettra aux générations subséquentes. Tout en reconnaissant l'importance de la langue en tant que référent identitaire, Esperanza et Jaime ne considèrent pas nécessaire de l'imposer à leurs enfants au détriment du français. Ils jugent qu'il est souvent plus aisé de s'adresser à leurs enfants dans la langue «*avec laquelle eux ils t'ont approché*» (Jaime, 48 ans). Qui plus est, Jaime, contrairement à Miguel, déplore qu'on politise l'usage de la langue au Québec: «*C'est pas un problème de principe, même si de plus en plus on est tous à faire du choix (de la langue) un problème de principe (au Québec). Quand on me dit que l'intégration des immigrants se fait le jour où l'on parle français à la maison, je suis complètement en désaccord. Plus que le PQ avance cette idée-là de pousser le français dans le lit, au point que...tu crées le mouvement contraire*» (Jaime, 48 ans). D'autres, comme Rafaël, sont préoccupés par la perte de la langue espagnole écrite et par ce qu'il qualifie de «bâtardisation» de la langue.

Un sentiment d'appartenance au pays d'origine perdue et se manifeste entre autre par la popularité de certaines «*peña*» pour célébrer la fête nationale. Cependant,

quelques nuances s'imposent encore ici. En fait, le 18 septembre (fête nationale du Chili) semble être, pour plusieurs, un prétexte pour renouer des liens d'amitiés plutôt qu'une manifestation de nationalisme, et ce, malgré les démonstrations de fierté nationale qui ponctuent cette occasion¹⁸: *«Je ne la sens pas cette fête parce que j'ai une espèce de rancune envers ce pays. Moi me mettre à chanter l'hymne national[...]donc oui j'y vais parce que mes amis sont là»* (Daniel, 30 ans). Ce genre de sentiment semble assez partagé par la plupart de nos répondants ainsi que par les autres rencontres que nous avons faites au cours de notre enquête. En somme, l'on note un certain cynisme à l'égard des signes chauvins de nationalisme tels: hymne national et drapeau. Quoique ici, il est intéressant de signaler que chez certains, le défilé militaire suscite une certaine fierté émotive. C'est le cas de Caliban qui nous dit avoir toujours voulu faire partie du défilé, et de Guillermo qui se sentait ému en visionnant un vidéo du défilé militaire que sa soeur du Chili lui envoie religieusement.

Pour plusieurs jeunes de la deuxième génération, un pèlerinage au pays d'origine n'est pas rare. Cette pratique est d'ailleurs fort bien documentée dans les travaux de Grmela.¹⁹ C'est, pour plusieurs d'entre eux, une façon de pallier à certaines lacunes sur le plan identitaire. Paula nous raconte que son séjour de plusieurs mois au Chili lui permit de comprendre qui elle était et les épreuves que ses parents avaient traversées là-bas:

Ben moi, dit-elle, j'me souviens quand j'étais p'tite j'comprendais pas pourquoi mes parents étaient[...]y avait pas de communauté chilienne (à Québec), tsé pi j'étais la seule Latino-Américaine dans mon quartier. C't'un peu aliénant d'être isolé on a besoin de[...]j'pense que c'est important pour les enfants de comprendre plus vite que non leurs parents c'est pas des extra-terrestres (rire). Moi j'ai compris ça quand j'ai été au Chili. Ça m'a fait tellement fait du bien de voir que[...]tsé j'ai fini par accepter ma famille, pi m'accepter moi-même quand j'suis allé au Chili. Oui c'a été traumatisant mais c'a été énormément riche en même temps. J'ai tout compris qu'est-ce qui leur était arrivé (aux parents). Ça m'a complètement chambardée mais ça

¹⁸Des slogans tels que Chi, Chi, Chile étaient scandés sporadiquement tout au long de cette soirée.

¹⁹Sonia Grmela, Les réfugiés chiliens à Montréal, niveaux d'intégration et de ruptures, Département d'anthropologie, Université de Montréal, 1989 et *The political and Cultural Identity of second generation Chilean Exiles in quebec*, dans Immigrants and refugees in Canada, University of Saskatchewan, 1991.

m'a réconciliée aussi. Ça l'a faite que maintenant j'me sens complète (Paula, 22 ans).

Carolina (l'une de nos répondantes) était très perplexe par rapport à ce que ça signifie d'être Chilien en exil puisqu'il s'agissait selon elle, de beaucoup plus que de manger des «*empanadas*»²⁰ ou de prendre «*las once*»²¹ ou de célébrer la fête nationale. En effet, de nous dire Carolina, ce n'est pas parce qu'on ne prend plus «*las once*» qu'on est moins Chilien et qu'en outre, l'identité implique une dimension subjective assez importante. Ce faisant, les éléments qui définissent l'identité collective d'un groupe quelconque peuvent se modifier avec le temps, sans que les frontières ne disparaissent pour autant.²² Quoi qu'il en soit, la raison de leur exil demeure un élément central de l'identité collective de notre groupe. Qu'importe de son côté nous mentionnait qu'il considérait primordial que ses enfants connaissent les raisons de son incarcération au Chili. Cette mémoire sociale qui est transmise aux générations qui suivent alimente comme nous le verrons plus en détail dans notre prochain chapitre, les projets de vie de nos répondants, en particulier ceux de la deuxième génération.

2.3.3 Régime effectif de droit et la citoyenneté

Dans chaque société se confrontent deux principes qui sont mis à l'épreuve par l'immigration internationale. D'abord, dans chaque territoire il y a une (ou deux) culture dominante majoritaire (sur le plan numérique et/ou social) avec une identité nationale «*plus ou moins affirmée*»(Bouthillier, 1983, p.188). et des cultures minoritaires plus ou moins subordonnées. Il s'agit donc d'un principe d'inégalité des cultures sur un territoire donné. Parallèlement, il y a le principe de l'égalité des individus tel que le prône la Charte des Droits et Libertés²³. Dans ce contexte, quelle

²⁰Mets typiquement chilien.

²¹Le fait de prendre le thé et des biscuits vers cinq heures du soir.

²²C'est grâce aux travaux de Frédéric Barth sur l'ethnicité que nous pouvons avancer de tels arguments. En effet, ce chercheur a développé le concept de frontières ethniques.

²³La section 27 de la Charte canadienne des Droits et libertés établit des directives selon lesquelles les juges doivent interpréter la Charte en fonction de l'héritage multiculturel du

place doit-on faire au sein de nos sociétés à ces «*identités différentes que l'immigration internationale y introduit...quel statut reconnaître aux individus de nationalité étrangère*» (Op.cit.,p.188-189). Bouthillier qualifie le premier niveau «*d'extranéité sociologique*» et le deuxième «*d'extranéité juridique*». Dans le cadre du multiculturalisme canadien, la reconnaissance de l'extranéité sociologique s'accompagne, par le biais de la naturalisation, de l'élimination de l'extranéité juridique où «*l'immigrant disparaît devant le citoyen qu'il est devenu*» (Op.cit.,p.189). Cependant, la reconnaissance de l'identité culturelle de l'immigrant est quelque peu circonscrite dans la mesure où elle ne trouve pas toujours son expression au sein de certaines institutions, comme le reconnaît à juste titre Bouthillier. Quoiqu'il en soit, au Canada, l'accès à la citoyenneté, ne se fait qu'en fonction du principe de *jus solis* c'est-à-dire que ceux et celles qui sont nés en terre canadienne obtiennent automatiquement la citoyenneté, qu'il ou qu'elle soit d'origine étrangère ou pas.²⁴ Cependant, pour plusieurs couches sociales, la citoyenneté se vit de façon théorique plutôt que pratique. L'exercice de ce droit étant plutôt réservé à ceux qui contrôlent les moyens de production.²⁵

Jaime, qui travaille dans le domaine de l'employabilité des personnes immigrantes, considère que le concept de citoyenneté est un mécanisme d'inclusion/exclusion, et ce, malgré les principes d'égalité inhérents à la culture politique du Canada. En effet, ce répondant constate, par le biais de ses fonctions, que les services d'employabilité (en terme d'investissements étatique) destinés aux nouveaux venus, sont considérablement amenuisés, par rapport à ceux qui sont destinés aux citoyens. En dépit du discours d'égalité véhiculé par l'État, Jaime constate que «*certains sont plus égaux que d'autres*».

Canada. Pour en savoir plus long, voir Jerome Black et al., Les enjeux de la citoyenneté, Immigration et Métropole, 1998

²⁴Les principes de *jus sanguinis* sont appliqués en France et en Allemagne, or l'accès à la citoyenneté ne va pas de soi pour les étrangers nés en France et en Allemagne.

²⁵Le concept de citoyenneté ayant été dénaturé par la séparation entre le champs économique et le champs politique, comme le souligne Christopher McAll, L'État des citoyens et la liberté du Marché, dans Sociologie et Société, 31:2, 1999

D'une manière encore plus large, si l'on considère que les subventions accordées aux divers groupes communautaires sont constamment à la baisse, l'on est en droit de se demander s'il n'y a pas des processus sous-jacents et complexes d'exclusion à l'oeuvre, à l'intérieur même «des murs de la cité»²⁶. En effet, les services essentiels destinés aux plus démunis de notre société (origines et statuts confondus) le sont largement grâce à une participation bénévole, dû à un manque de fonds. Force est donc de reconnaître que même le «citoyen» n'est pas à l'abri de cette exclusion.

Nous avons eu l'occasion de nous entretenir avec un ancien député bloquiste Chilien, Osvaldo Nuñez à propos de son expérience politique au Canada. Nous lui avons demandé pourquoi il ne s'était pas présenté au PQ, sur la scène provinciale, lui donnant ainsi la possibilité d'exercer ses fonctions dans un parti politique qui avait des chances d'être au pouvoir au lieu de servir dans un parti d'opposition sur la scène fédérale. Il nous fit part aussitôt qu'il aurait bien voulu qu'il en soit ainsi, mais il nous fit remarquer que le PQ réservait ses comtés gagnants à des candidats qui avaient de meilleures chances de se faire élire. Ces comtés étaient ainsi réservés, de nous dire Nuñez, à des québécois d'origine francophone. Pourtant, Nuñez n'est pas seulement citoyen, mais il a activement milité en faveur de l'indépendance du Québec. Certains Chiliens le considèrent même plus «*papiste que le pape*» tellement il est un supporter audible de la cause de la souveraineté. Dans le Journal de Montréal (le lundi, 2 mars, 1992), l'on décrit même la famille Nuñez comme étant «*un bel exemple d'intégration*». Black met en relief cette réalité dans son article sur la diversité ethno- raciale au sein de la chambre des communes et nous le citons: «*...minority candidates (as a whole) were less likely than majority candidates to be in constituencies where there was a real possibility of victory...discrimination on the part of constituency associations and the reluctance of the parties to make efforts to recruit minorities especially in competitive or safe seats also may play a role*» (Black, 1997, p.17).

²⁶Christopher McAll, Les murs de la cité: territoires d'exclusion et espaces de citoyenneté, dans Lien social et politique, RIAC 43, 1995

Nous avons mentionné plus haut que tous nos répondants sauf un avaient obtenu leur citoyenneté. Lorsque nous avons interrogé les filles de ce répondant à ce sujet, elles nous ont déclaré que ni leurs parents, ni l'aînée (qui n'est pas citoyenne) ont ressenti le besoin de devenir citoyens canadiens. Nico, le père de cette famille me disait qu'à leur arrivée au Québec, le retour au Chili était la seule quête toujours présente dans leur esprit. Il estimait (comme plusieurs) que le régime pinochetiste ne devait durer que deux ans. C'est ainsi que par la suite, les parents n'ont jamais entrepris ces démarches puisque selon eux, la seule restriction que leur statut comportait était de ne pouvoir voter. Le seul moment où ils auraient voulu exercer ce droit de vote, était lors de cette période euphorique de 1976. Néanmoins, leur statut de non-Canadien ne les empêche pas d'être des membres actifs de la société civile québécoise. Au contraire, Guillermo, qui est l'une des personnes les plus directement participatives sur le plan socio-politique (notons que Guillermo participe à plusieurs organismes dans lesquels il occupe une place de premier plan), est citoyen et n'exerce son droit de vote qu'au moment d'un référendum. Il faut souligner également que plusieurs, même parmi ceux et celles qui votent, ne se reconnaissent pas du tout dans le système de partis politiques au Canada et au Québec. Bref, pour eux les partis politique se confondent quelque peu dans une idéologie équivoque.

2.4 LES THÈMES DE DISCUSSION

Nous poserons ici un premier regard abrégé sur les commentaires de notre groupe, en ce qui a trait à la question des vrais ou des faux réfugiés et au climat politique chilien actuel; à l'arrestation de Pinochet et au régime castriste; au sujet du débat constitutionnel au Québec; et à l'égard de l'association des Chiliens du Québec. Comme nous serons en mesure de le constater, les opinions de nos répondants se rejoignent largement à quelques nuances près.

2.4.1 VRAIS OU FAUX RÉFUGIÉS ET LE CLIMAT POLITIQUE DANS LE CHILI DE LA TRANSITION

Nous avons abordé ces questions en évoquant l'une des vagues les plus récentes de réfugiés en provenance de Valparaiso (1995) afin d'aiguiller nos répondants dans des discussions plus pointues qui les interpellent particulièrement. Les sujets de notre échantillon rejettent généralement l'existence de cette dichotomie entre un réfugié économique et un réfugié politique dans la mesure où les décisions politiques ont des conséquences économiques et vice versa. Par contre, il se produit un clivage propre au sexe des individus en ce qui a trait aux arrivées plus récentes de réfugiés en provenance du Chili. En effet, quatre de nos six répondantes ont plus de peine à convenir du bien-fondé des demandes d'asile des dernières vagues. Anna et Versailles s'interrogent toutes deux sur l'idée de la capacité d'accueil d'un territoire, tandis que les autres répondants rejettent ce postulat en arguant que le Canada est un énorme territoire avec un taux de natalité dangeureusement bas, et derechef incapable de maintenir une population adéquate par son auto-reproduction. Anna reconnaît toutefois qu'il existe un lien étroit entre les problèmes économiques et les problèmes politiques, qui provoquent cet exode des groupes. Elle admet d'emblée que *«quitter c'est dur, c'est pénible. Ce ne sont pas des gens qui ont derrière la tête l'aventure, ce sont des familles, des gens qui ont aucun outil pour se défendre»* (Anna, 51 ans). Catalina, Versailles, Carolina et Paula tiennent toutes, *grosso modo*, ce même discours selon lequel les ressortissants de '95 ont simplement profité de l'abolition du visa au Canada, pour revendiquer un statut de réfugié enlevant *«la possibilité à un vrai réfugié d'un autre pays[...]les vrais réfugiés ne sont pas sortis parce qu'ils voulaient sortir, c'est parce on l'a mis à la porte. Il a joué (risqué) sa vie»* (Versaille, 45 ans).

Certains nous ont déclaré que ces vagues de réfugiés étaient plutôt les victimes d'un genre de commerce d'êtres humains, orchestré par certains membres de la communauté chilienne de Montréal ainsi que par des Chiliens au Chili:

Dans le cas des Chiliens en particulier, il y a eu une «magouille» et la plupart d'entre eux étaient des victimes des «magouilles». de certaines personnes qui ont fait de l'argent avec ça. Dans le sens que quand on fait courrir le bruit à ValParaiso ou ailleurs, comme quoi on peut immigrer au Canada sans expliquer vraiment qu'est-ce que ça implique et qu'on peut être refoulés

quelque part[...].y a des gens qui ont tout vendu, qui ont vendu ce qu'ils n'avaient pas[...]pour croire un mirage (Jaime, 48 ans).

Esperanza ajoute à cela:

Il y a eu des personnes au Chili qui ont encouragé les gens pour qu'ils viennent sans aucune raison. Ces gens-là ont été piégés parce qu'ils ont dû faire des sacrifices parfois pour se payer le voyage et au bout de deux ans ils ont été refoulés. En même temps, il se peut très bien qu'il y ait eu des groupes de familles qui avaient des raisons pour demander l'asile, et dont le cas était considéré comme un autre des faux réfugiés (Esperanza, 54 ans).

Nico et Quique qui participent tous les deux à un comité de prisonniers politiques, suggèrent en quelque sorte, que tous ceux et celles qui sont les plus bruyants dans leur opposition à la venue de ces ressortissants plus récents, sont ceux-là même qui ont oublié les «histoires» qu'ils ont dû raconter afin de pouvoir demeurer ici. Daniel, qui a perdu son père assassiné par les militaires, était très critique face aux personnes qui ont occupé le sous-sol d'une église en '95, parce que, de nous dire Daniel, ces gens ont brandi des photos de disparus pour légitimer leurs revendications, sans donner suite à leurs gestes en s'impliquant réellement dans ces manifestations diverses. Or pour lui, il s'agissait là de la pure démagogie qui déshonore la mémoire des disparus.

Plusieurs admettent à des degrés divers, en évoquant ces vagues chiliennes récentes, que le climat politique dans le Chili de la transition démocratique, n'est pas sans susciter certains problèmes: «*La réalité était, affirme Nico, qu'effectivement malgré l'avènement de la transition démocratique du gouvernement élu librement, gouvernement de centre-gauche, l'appareil pinochetiste de répression a continué à opérer. Alors il y avait des lois qui étaient très répressives comme celle qui permet la détention par un simple soupçon. Ça a servi à réprimer les gens, tu pouvais être arrêté dans la rue*» (Nico, 57 ans).

Tous nos répondants retournent régulièrement au Chili pour un séjour d'un mois généralement. Ils étaient pour ainsi dire bien placés pour commenter la situation socio-politique du Chili actuel. Alors cette situation est indissociable comme le

démontre le commentaire de Nico, de ces vagues récentes de ressortissants, souvent considérés comme des migrants économiques.

On s'entend généralement pour reconnaître que tant que la constitution de 1980, imposée par Pinochet, ne sera pas annulée, il n'y aura pas de pleine démocratie au Chili. Par contre, certains remettent en question ce concept même de démocratie en soulevant la question suivante: Sur quel modèle de démocratie se base-t-on pour qualifier une société de démocratique? Faut-il comme le note Jaime, se modeler sur les Américains où il n'y a que « 35% des gens qui participent aux élections » (Jaime, 48 ans)? Pour Miguel, la démocratie « *c'est une dame, c'est une dame qui est[...]c'est difficile de la qualifier, a beaucoup, beaucoup de[...]prismes, d'angles. Et ça que c'est certain c'est que était (la dame) absolument prostituée. La démocratie n'existe pas c'est une utopie, c'est un rêve que le peuple jamais doit cesser de rêver et lutter mais au Chili il n'y a pas de démocratie* ». (Miguel, 55ans)

Rafaël croit que le Chili est à 70% démocratique malgré le fait qu'il y ait un «*système électoral bidon, des sénateurs désignés[...]que le chef d'État ne peut pas contrôler le chef des forces armées, et qu'au niveau économique, c'est un pays où c'est très peu équitable*» (Rafaël, 56 ans). Il mesure les progrès démocratiques du Chili en fonction de l'élargissement des espaces de revendications. Néanmoins, lorsque nous avons interrogé sa soeur (Esperanza) à ce sujet, elle nous a déclaré:

Je suis partagée à ce niveau-là. J'ai des contacts avec les milieux les plus pauvres, ce sont ceux qui font les «tomar de terrenos» (prises de terrains) pour avoir[...]et c'est des gens qui manquent beaucoup de leaders et curieusement chaque fois qu'il y a une prise de terrain, tout d'un coup on se retrouve qu'il apparaît un leader qui n'appartient pas aux groupes sociaux. Dans certaines prises de terrains il y a eu vite des gens qui se sont greffés et par la suite se sont révélés être de vrais leaders mais qui n'appartiennent pas aux groupes de gauche ou à la coalition, mais à des groupes de droite. Parce que il y a une organisation «la surda», c'est un groupe qui vise la syndicalisation, l'organisation sociale, et qui ne vise pas le pouvoir. L'organisation de la base par des revendications de la base. Et ce sont eux qui essayent de donner une formation, de donner une cohésion à ces mouvements-là et eux ils sont réprimés par les forces militaires. Donc ça limite les espaces de revendications (Esperanza, 54 ans).

La lecture de la situation politique que nous propose Esperanza est sans doute due aux réseaux sociaux auxquels elle a accès au Chili, distincts de ceux de son frère. D'ailleurs, les commentaires de cette répondante sont appuyés par les travaux de Jorge Nef (1990) qui se penche sur le climat politique de la transition démocratique au Chili. Cette transition n'implique pas une véritable démocratisation de la société et elle ne favorise pas des pratiques participatives de la part de la société civile. Au contraire, une démocratisation restreinte ne serait, selon Nef, qu'un moyen de gérer un statu quo contre-révolutionnaire par le biais de procédures électorales et institutionnelles qui assurent le maintien des privilèges de l'élite chilienne: «*Transition here means a change of government[...]without the possibility of a change of regime, let alone a change in the existing correlation of forces controlling the state.*» (Nef, 1990,p.9).

2.4.2 ARRESTATION DE PINOCHET ET RÉGIME CASTRISTE À CUBA

L'argutie concernant l'arrestation de Pinochet comportait deux volets: la réaction du Chili qui brandit ce concept de la souveraineté nationale qui serait transgressée par l'extradition du dictateur vers un autre pays, et un autre argument avancé par l'un des membres de la jeunesse communiste chilienne à Montréal, selon lequel en jugeant Pinochet, la voie deviendrait libre pour juger aussi Castro, perçu par les États-Unis comme étant un dictateur parmi d'autres.

Il ne faut surtout pas se surprendre de l'enthousiasme extrême ressenti par nos répondants lors de cette arrestation de Pinochet. Cette émotion et cette grande joie étaient tangibles à la Place des Amériques où les Chiliens s'étaient spontanément retrouvés pour célébrer l'événement. Cependant, à cette euphorie succédèrent des craintes et des appréhensions pour plusieurs. Ils se demandaient si son jugement allait effectivement se concrétiser. Manuel nous a même affirmé que pour lui l'arrestation du dictateur était ni plus ni moins qu'un «*show qui fournirait un martyr à la droite chilienne*». ²⁷

²⁷Nous avons entretenu une correspondance avec Manuel puisqu'il ne vivait pas à Montréal au moment de notre rencontre. Il ne fait pas partie de notre échantillon.

Notre groupe de répondants rejette systématiquement cet argument de la souveraineté nationale tel qu'avancé par ce «gouvernement de la concertation». Carolina suggère qu'on ne peut évoquer cet argument quand il n'y a pas de réel état de droit au Chili. Anna de son côté, objecte que le Chili aurait signé un pacte international, soumettant ainsi le dictateur à la justice internationale. La plupart de nos répondants voudraient voir ce dictateur jugé par des tribunaux chiliens afin que soient mis en lumière les atrocités de son régime. Ces atrocités sont délibérément gommées de la mémoire collective. Ils reconnaissent tous néanmoins l'impossibilité de mettre en oeuvre ce scénario, étant donné ce statut exceptionnel de sénateur que s'est attribué Pinochet, en s'octroyant une immunité politique. L'on évoque que la population au Chili fut soumise à un chantage éhonté, en agitant le spectre d'un autre coup d'État si l'extradition du dictateur se concrétisait. Ce chantage expliquerait pourquoi l'appui public en faveur du jugement de Pinochet en Espagne est en perte de terrain au Chili, de nous dire Nico. Catalina, nous rapportait que même sa soeur, qui, par son implication dans le FASIC²⁸, avait aidé plusieurs personnes à sortir du pays au moment du coup d'État, prétendait se sentir «colonisée» par cette intervention de la justice internationale.

Comme le souligne Del Pozo, la révolution cubaine est l'une des influences internationale qui marque le plus l'imaginaire politique des Chiliens. En effet, «*la révolution cubaine avait eu lieu et faisait son oeuvre en même temps que la gauche chilienne voyait grandir son influence. En plus, poursuit Del Pozo, Cuba était devenu le symbole de la libération anti-impérialiste*» (Del Pozo, 1990, p.91). Or, tous considèrent insensé et absurde d'établir un parallèle entre Pinochet et Castro. S'il était prouvé que le respect des droits humains était en péril à Cuba, ceci nécessiterait aussi une intervention de la part de la communauté internationale. Nous avons signalé alors qu'Amnistie Internationale avait établi certains exemples concernant les droits humains à Cuba. Bien que chacun admire voire même s'identifie au régime cubain (surtout à cause de la ténacité dont fait montre la population cubaine sans compter son système de santé et d'éducation), ils admettent également qu'il puisse y avoir certains

²⁸Le FASIC est une association d'Églises unies qui a offert son aide à ceux et celles qui tentaient désespérément de fuir le Chili.

cas douteux sur l'île, cas exacerbés et montés en épingle en bonne partie par l'entêtement des Américains à maintenir les effets néfastes de l'embargo contre Cuba. D'autres comme Nico, s'expliquent mal le bien-fondé d'une politique répressive d'un gouvernement à l'égard de sa population: *«Un gouvernement montre une grande faiblesse quand il faut qu'il réprime avec la prison les idées»* (Nico, 57 ans). Quoi qu'il en soit, le cas de Cuba interpelle énormément les Chiliens de Montréal. Esperanza nous rappelle que: *«c'est quelque chose qu'on discute souvent entre nous la famille parce qu'on a des liens avec les Cubains de longue date»*. Sa lecture de la situation cubaine traduit bien les sentiments partagés des Chiliens à l'égard de Cuba: *«...c'est triste quand une personne qui a tant fait pour un pays n'est pas en mesure de se retirer de la scène au bon moment»*. Elle ajoute que: *«On a deux pouvoirs: d'une part, celui de Castro qui ne quitte pas et de l'autre, celui des États-Unis et son embargo qui n'a aucune raison d'être et qui est endossé par la communauté mondiale, parce que les États-Unis ont le pouvoir économique. Entre ça t'as le peuple cubain, et Castro justifie le fait de rester au pouvoir justement à cause de l'embargo»* (Esperanza, 54 ans). Généralement, toutefois, l'on se méfie de l'information qui provient des agences de presses américaines qui ont tendance à exagérer l'ampleur de cette dissidence politique à Cuba. Le régime castriste jouirait encore, selon notre groupe, d'un appui massif de la part de la population cubaine.

2.4.3 DÉBAT CONSTITUTIONNEL AU QUÉBEC

D'une manière générale, les individus de notre échantillon sont fort sympathiques à la cause de l'indépendance du Québec. Cependant, leur enthousiasme s'estompe peu à peu lorsqu'ils constatent que le projet souverainiste tel qu'élaboré par le Parti québécois n'inclut pas un projet social capable de les interpeller. Rappelons au lecteur que cette vague de réfugiés s'est installée ici au moment où le projet politique d'indépendance du Québec était étroitement lié à une lutte pour une justice sociale, du moins au niveau du discours politique (il faut se rapporter au début de notre chapitre). Presque tous sont profondément déçus du «virage à droite» pris par les

deux dernières administrations du PQ. Hormiga est le seul qui s'oppose au projet souverainiste qu'il réduit tout simplement à un débat linguistique. Il évoque également la nécessité de l'unité des classes ouvrières pour défendre sa position face au débat politique qui perdure au Québec. L'on retrouve parmi ceux et celles qui maintiennent leur enthousiasme initial à l'égard du projet politique péquiste, un profond sentiment de gratitude à l'égard des couches progressistes de la société québécoise qui les ont accueillis à bras ouverts. Ces mêmes couches supportaient et supportent encore (pour plusieurs du moins) le projet souverainiste. Nous expliquerons dans notre prochain chapitre comment leur positionnement face au débat politique du Québec, est coloré par leur processus d'insertion et par les agents de socialisation qu'ils côtoient à l'heure actuelle. En somme, il s'agit d'un processus qui s'inscrit dans la dynamique majoritaire/minoritaire dont nous discuterons dans les pages qui suivent.

2.4.4 ASSOCIATION DES CHILIENS DU QUÉBEC

Les répondants de notre échantillon sont très partagés quant au bien-fondé d'une association de Chiliens qui se voudrait représentative de la communauté. Seuls Rafaël et Esperanza, qui ont tous deux été très actifs dans la mise sur pied de ce projet, sont sans équivoque en faveur d'une telle entreprise. Pour défendre leur position, ils évoquent le fait que la communauté chilienne est ici à Montréal depuis plusieurs années et qu'il serait grand temps qu'elle s'affirme en tant que groupe ethnique. En cela elle suivrait l'exemple des Grecs, des Juifs et des Italiens. Ils évoquent également qu'étant donné la diminution du militantisme partisan au sein du groupe de Chiliens de Montréal, un tel projet deviendrait réalisable sur une base inclusive sur le plan des tendances politiques. Finalement, l'association pourrait virtuellement être un lieu de rencontre et de participation aux activités sociales pour les jeunes de la deuxième génération. Ce serait un lieu privilégié où la transmission de la «*chilénitude*» (difficile à définir pour les Chiliens eux-mêmes) serait l'un des objectifs. Ce désir de créer un lieu de rencontre pour les jeunes en est un que partage également Paula: «*Il y a*

vraiment un besoin puis surtout pour les jeunes parce que disons que notre génération on est une entité fragile (sur le plan de l'identité)» (Paula, 22 ans).

Ceux et celles qui sont plutôt tempérés à l'égard ce projet de ralliement, le sont en fonction de certaines préoccupations se rapportant à la tendance soi-disant «apolitique» de ce regroupement, tendance qui la teinterait d'une saveur folklorisante «*qui ne goûte rien*» (Carolina, 50 ans). Pour Quique par exemple, «l'apolitisme» de cette organisation est un élément dissuasif. Il constate que: «*Les gens qui sont en train de former ça sont des gens qui ont aucune participation dans un groupe politique et[...]c'est pour ça que jamais je suis allé (aux réunions)*».

Par ailleurs, on se méfie également que cette association ne puisse servir ni plus ni moins que de tremplin pour une carrière politique de ses promoteurs. Ceci n'impliquerait-il pas une action politique quelconque de la part de ces derniers? Bien que cette idée d'unir les Chiliens de Montréal autour de buts communs semble louable pour certains, les sceptiques doutent de cette capacité des Chiliens de surmonter leurs anciennes divisions partisans et leurs divisions de classes sociales qui ne cessent de sourdre dans cette communauté. Ainsi, il ne faut pas sous-estimer cette difficulté d'établir des terrains d'entente afin que soient comblées les aspirations de notre groupe. Qui plus est, l'initiative de ce projet de ralliement est étroitement liée à la PROTACH²⁹ qui est perçue par plusieurs comme une organisation se logeant à l'enseigne de l'élitisme. Finalement, pour d'autres, leur expérience pénible au sein de la première association chilienne, suffit à les dissuader de participer à nouveau à ce projet. C'est le cas de Versaille qui déclare, à cause de son expérience passée, que: «*C'était toujours des chicanes. J'ai pas envie de ça*».

Nous verrons dans notre prochain chapitre, en examinant les rapports hommes/femmes, comment certaines femmes chiliennes se sont peu à peu démarquées des stratégies politiques prédominantes au sein de notre groupe cible.

²⁹ Association de professionnels, techniciens et artistes Chiliens

CHAPITRE 3 DISCUSSION

Nous traiterons dans les pages qui suivent des divers niveaux d'interactions qui se dégagent des discours et des perceptions de nos répondants.

Avant de plonger dans le vif du sujet de cette discussion, nous nous pencherons sur la pertinence de l'étude de réseaux comme outils d'analyse puisque nous nous inspirons, dans notre approche, de certains éléments émanant des nombreux travaux qui portent sur les réseaux sociaux

3.1 L'analyse de réseaux

Nous n'avons pas entrepris, dans notre approche, une étude de réseaux comme telle. Malheureusement le temps consacré à notre terrain ne nous a pas permis d'élaborer cette sorte de carte socio-géographique détaillée de ces relations et de ces échanges dans toutes leur complexité. Même si nous avons pu accomplir ce genre d'exercice pour un ou deux de nos répondants, les données à notre disposition ne nous permettaient pas de le faire. Nous avons plutôt opté d'élargir le champ de notre enquête en examinant d'autres facteurs, entre autres celui de la dynamique intra-groupe. Ainsi les éléments que fournissent les études de réseaux, nous ont été d'une grande utilité; et compte tenu de notre approche exploratoire, nous avons pu quand même constater que les réseaux se forment parfois pour des raisons ponctuelles pour ensuite se scinder, se transformer ou finalement se dissoudre. Penchons-nous d'abord brièvement sur les contributions des précurseurs en ce champ d'expertise.

3.1.1 Les précurseurs

L'analyse de réseaux a été mise au point et puis développée dans ses premiers balbutiements, à partir des questionnements de Radcliffe-Brown sur les structures sociales. Entre les années 30 et 70, un nombre croissant de sociologues et

d'anthropologues, s'inscrivant dans le courant de l'anthropologie sociale, se sont inspirés de ce concept de 'structure sociale' tel que conçu par Radcliffe-Brown, pour développer la métaphore du 'tissu' et de la 'toile' sociale. Ces métaphores traduisaient, comme le note John Scott «*the 'interweaving' and 'interlocking' relations through which social actions were organized*»(Scott, 1991, p.4). Conséquemment, la métaphore du 'réseau' social prit de plus en plus d'importance et les chercheurs commencèrent à étendre leur champ d'analyse sur la 'densité' et la 'texture' des réseaux sociaux qu'ils étudiaient.

Cette ascendance de Radcliffe-Brown influa particulièrement sur un groupe d'anthropologues en Australie où ce dernier avait enseigné. L'un de ces chercheurs, W.Lloyd Warner, se rend à Harvard en 1929 pour rejoindre l'un de ses collègues Australien, le psychologue Elton Mayo. Les deux savants entreprirent une série d'études sur la vie communautaire et sur la dynamique humaine dans les manufactures aux États-Unis, dont ces fameuses «*Hawthorne Studies*», portant sur l'usine électrique Hawthorne de Chicago. Ces études parurent parallèlement aux études sociométriques des petits groupes développées par Moreno et dont les précurseurs étaient Toennies et Simmel. Cependant, chacune de ces traditions se développait sans dénominateurs communs susceptibles de les lier. Ce n'est qu'avec George Homans, qu'un lien entre ces deux approches se tissera. En fait, Homans, qui professait au département de sociologie de Harvard, préconisait une théorie sociale fondée sur une solide compréhension de l'interaction sociale à petite échelle. En dépit de la force de la synthèse théorique de Homans, ses travaux n'ont eu qu'un impact minime sur les recherches sociales au cours de la période qui s'échelonne durant les années 50 et 60 (Scott, 1991, p.23-24).

C'est avec un groupe de chercheurs du département d'anthropologie sociale de l'Université de Manchester, notamment John Barnes, Clyde Mitchell et Elizabeth Bott, que l'analyse de réseaux épouse une teneante novatrice. D'ailleurs, Barnes est le premier à avoir étudié les réseaux sociaux de manière empirique. En effet, contrairement à leurs homologues de Harvard, les chercheurs de «l'École de Manchester», au lieu d'insister sur l'intégration et la cohésion, mettent plutôt

l'emphase sur les notions de conflit et de changement. Ce faisant, ils se détachent peu à peu de l'étude des institutions et des normes formellement institutionnalisées et se concentrent sur la configuration des relations qui se dégagent des situations conflictuelles et des luttes de pouvoirs. Pour l'une des figures centrales de ce courant, Max Gluckman, le conflit et le pouvoir font partie intégrante des structures sociales. Dans son analyse, il insiste sur la présence constante de négociations, de transactions et de coercitions dans la production de l'intégration sociale et il encourage ses élèves à tenir compte de ces thèmes lorsqu'ils abordent les relations interpersonnelles qui s'articulent au sein des petits groupes (Scott, 1991, p.27).

En somme, si le réseau comme outil analytique est une conception à laquelle adhèrent généralement les anthropologues du social des années 70, certains, comme Johnson, privilégient plutôt une perspective de l'étude de réseaux qui s'apparente à celle préconisée par les chercheurs qui ont développé l'approche sociométrique des réseaux¹(Johnson, 1994). Une telle approche situe l'analyse de réseaux parmi les modèles théoriques scientifiques quantifiables. Tout en admettant le bien fondé des approches de précurseurs tels que Bott ainsi que d'autres anthropologues pour appréhender l'étude du phénomène social en milieu urbain, Johnson déplore toutefois leur faible participation à ce courant plus 'scientifique' de l'analyse de réseaux. Courant qui est l'aboutissement en quelque sorte de modèles développés par ces mêmes précurseurs (Johnson, 1994, dans Fortin, 1999, p.35). Pour Johnson, la faible participation des anthropologues dans ce courant traduit en quelque sorte un: «...*strong sentiment among anthropologists regarding what they see as the limits or the scientific method*» (Johnson, 1994, p.115).

3.1.2 Quelques définitions

Il ne s'agit pas ici d'effectuer un tour d'horizon exhaustif de tous les éléments d'analyse propres à l'étude de réseaux. Il suffit simplement d'extraire des travaux qui

¹ Fortin (1999) se réfère notamment à Niemeijer(1973), Jongmans(1973), Werbner(1995) et Boswell(1995) ainsi que les travaux qui paraissent généralement dans la revue *Social Networks*.

portent sur l'analyse de réseaux, les éléments qui nous seront particulièrement utiles dans ce que nous énoncerons plus loin. Évidemment, nous ne nous attarderons pas à définir la nature des liens possibles dans un réseau et ce qui les caractérise.² Nous privilégierons plutôt ces notions telles que: la 'clique', la 'faction' et le '*action-set*', puisque nous avons pu détecter, lors de notre enquête, l'émergence de ce genre de réseaux partiels.

Adrian Mayer dans The Significance of Quasi-Groups in the Study of complex societies (1966), s'attarde sur la manière dont les gens se servent de leurs liens sociaux pour s'assurer de la circulation de biens et de services par opposition à la circulation de l'information (Mayer cité dans Mitchell, 1969, p.38). C'est ce que Mayer qualifie de '*action-set*', dans la mesure où un certain nombre de liens s'inscrivant dans un réseau plus large, peuvent être mobilisés pour atteindre des buts spécifiques et circonscrits. Son étude s'inscrit, notons-le, dans le cadre de l'élection d'un candidat dans un *Township* africain. La conception du '*action-set*' telle que préconisée par ce chercheur, pourrait être considérée, comme le remarque Mitchell: *«as a special kind of instrumentally-activated personal network[...]An action-set, therefore, is delineated in terms of the specific transaction that brings it into being. A personal network on the other hand, poursuit-il, denotes a set of linkages which exist simultaneously on the basis of different interests and which persist beyond the durability of any particular transaction»* (Mitchell, 1969, p.39).

D'autre part, Harris-Jones dans 'Home-boy' Ties and Political Organization in a copperbelt Township, remet en question la notion mayerienne de '*quasi-groups*' qui est entachée, pour ce chercheur, d'une certaine ambiguïté: *«its ambiguity arising from the confusion of a discrete social phenomenon, the group, with a methodological technique, the network»* (Harris-Jones, 1969, p.301). Harris-Jones décrit donc le rapport entre le '*action-set*' et le réseau personnel comme suit: *«an action-set is a series of links within a personal network which describes ego's communication for a specific purpose (in this case political influence) over a short period of time»* (Op.cit., p.301). Ainsi pour ce chercheur, le '*action-set*' serait plutôt centré sur ego, et si les

² Pour un tour d'horizon plus complet à ce sujet le lecteur pourra se référer aux travaux de Boissevain(1973,1974), Mitchell(1969) et Scott(1991) entre autres.

liens qui lui sont propres sont réutilisés à répétition, le 'action-set' peut se transformer en 'clique' ou en 'faction'.

Jérémy Boissevain combine les définitions de Firth (1964), Mitchell (1969) et de Reader (1964), en ce qui a trait à la notion de 'clique' décrite comme étant une coalition dont les membres se réunissent régulièrement sur une base affective et d'intérêts communs, finissent par partager le sentiment d'une identité commune (Boissevain, 1974, p.174). Il note que: «*It has an objective existence, in the sense that it forms a cluster of persons all of whom are linked to each other. It has a subjective existence, ajoute-t-il, for members as well as non-members are conscious of its common identity*» (Cit.op,p.174). Les membres d'une clique ont un vécu commun qui leur procure un point de contact initial. Or ils partageront souvent des intérêts et des aspirations similaires, feront souvent partie du même groupe d'âge, seront du même sexe, seront issus de la même classe sociale et s'activeront dans le même genre d'emploi. Ce qui caractérise la clique ce sont ses normes de conduite bien définies. D'ailleurs, ces normes sont étroitement liées à ce sentiment d'identité commune puisque de telles normes de conduite se retrouvent généralement au sein d'une collectivité ayant une forte conscience identitaire. Parmi ces codes de conduites, se retrouvent ceux de la loyauté aux membres ainsi que de la sauvegarde d'une confiance partagée entre les membres vis-à-vis de toute intrusion extérieure.

Les cliques n'entretiennent généralement pas entre elles des rapports de rivalité ou de compétition sauf si l'une d'elles convoite des ressources particulièrement prisées par d'autres cliques. Une clique servira de mécanisme faisant un contrepois par rapport aux exigences formelles des réseaux plus larges dans lesquels elle est imbriquée. Comme le souligne Wolf : «*[a clique] may reduce the feeling of the individual that is dominated by forces beyond himself, and serve to confirm the existence of his ego in the interplay of small group chit-chat.*» Il ajoute à cela une dimension instrumentale en affirmant que la clique peut rendre l'imprévisible prévisible en procurant à ses membres un système de soutien contre les surprises et les «intempéries» tant internes qu'externes. (Wolf, 1965, cité dans Boissevain, 1974, p.180)

Suivant la description de Mayer, Harris-Jones définit une ‘faction’ comme étant une unité de conflits qui s’active sporadiquement lors d’événements précis au lieu d’être maintenue par le biais d’une organisation formelle : *«loosely ordered and with structurally diverse bases of recruitment...they are made manifest through a linkage of personal authority between leader and follower»* (Mayer, 1966, cité dans Harris-Jones, 1969, p.302). C’est cette forme de coalition qui semble avoir particulièrement attiré l’attention des anthropologues, et ce, surtout à partir des années 50. Avant cette période, les sociologues et les anthropologues étaient surtout préoccupés par la persistance des liens et par les groupes formés en corporations. Or les coalitions, et les factions en particulier de par leur nature plutôt sporadique, ne s’inscrivaient pas dans ce genre d’études (Boissevain, 1974, p.192). Boissevain décrit la faction comme suit , et nous le citons: *«a coalition of persons (followers) recruited personally according to structurally diverse principles by or on behalf of a person in conflict with another person or persons, with whom they were formerly united, over honour and/or control over resources»* (Op.cit., p.192). Boissevain rejoint largement la définition de Mayer et de Harris-Jones en ce que le point focal de la faction est l’individu qui l’a recrutée, et s’avérant souvent être le leader du groupe. La nature des liens qu’un leader évoquera incluront autant des membres de sa parentèle, des voisins, des partenaires de travail que d’anciens confrères de classe etc. L’essentiel consistera en ce que le leader puisera dans son réseau personnel pour établir son système de support.

En somme, comme le note Harris-Jones, les cliques et les factions peuvent parfois se fondre en un groupe formel ou émerger de groupes formels; situation que l’on retrouve fréquemment dans le contexte politique. En effet, comme le souligne d’ailleurs Mayer: *«over time an action-set may become the basis of a political faction, which in turn becomes the basis of a branch of a political party»* (Mayer, 1966, cité dans Harris-Jones, 1969, p.302). Nous verrons lorsque nous examinerons la dynamique intra-groupe, que ce genre de processus est opérationnel dans certaines organisations chiliennes.

3.1.3 Pertinence de l'analyse de réseaux et socialisation politique

Le concept de réseau nous fournit une dimension sociale intermédiaire entre les relations sociales et les systèmes sociaux, puis entre le niveau local et le niveau national. Un réseau social ne se réduit pas à sa fonction communicative. Les messages échangés sont également des transactions dans la mesure où l'interaction entre deux protagonistes est souvent régie par un principe selon lequel la valeur qu'on retire de l'interaction devrait être égale ou supérieure à son coût. (Boissevain, 1974, p.25) Or les relations sociales dans lesquelles s'engagent les acteurs ne sont pas statiques mais bel et bien dynamiques. Elles sont filtrées par des relations de pouvoir entre les individus et les groupes. Ce faisant, le réseau d'un individu donné constitue un environnement social à travers lequel des pressions sont exercées afin de peser sur son comportement. L'individu pourra à son tour influencer sur les comportements d'autrui. Comme le souligne Boissevain, le rapport qu'un individu entretient avec son environnement social, *«is neither wholly self-determined, nor wholly predetermined. He is not constrained and manipulated by his environment, he also manipulates it to suit his interests»* (Cit. op., p.27).

Qui plus est, comme le note Grieco (1998), les conditions associées à l'émergence de réseaux peuvent fournir un éclairage révélateur des liens qu'entretiennent les membres d'un groupe donné. Dans son étude sur la désintégration et la «re-formation» du système de caste parmi les Indiens du Fiji, Grieco (1998) identifie, entre autres facteurs, le statut d'immigration comme élément déterminant la dynamique des liens intra-groupe. Cette variable, en concomitance avec celle du statut socio-économique et celle de genre, façonnent la structuration des rapports intra-groupe. Selon Grieco, une migration politique mènerait à des liens plus faibles avec ses co-nationaux comparativement aux liens tissés *«...par le biais d'une migration à caractère familial ou initiée par un réseau ou une filière familiale»* (Grieco, 1998, dans Fortin, 1999, p.41). En somme, les résultats de Grieco démontrent que: *«migration based on the movement of individuals, such as labor or refugee*

migration, would encourage the preponderance of weak ties within social networks. Because these migrants arrive as individuals, with few or no family members in the same migrational streams...forcing the migrants to establish the majority of their ties with members of the host society» (Grieco, 1998, p.706).

Mitchell (1969) suggère qu'il y a trois niveaux de relations sociales qui caractérisent les sociétés complexes, en particulier les systèmes sociaux en milieu urbain: le **niveau structurel** selon lequel les comportements d'un individu sont interprétés en fonction de la position occupée dans son emploi, dans sa famille, dans son syndicat, dans son parti politique, etc.; le **niveau catégoriel** où les comportements des acteurs dans des contextes non-structurés, sont interprétés en termes de catégories sociales stéréotypées telles que la classe sociale, la race, ou l'ethnicité; et finalement le **niveau personnel** selon lequel les comportements qui s'inscrivent dans des contextes autant structurés que non-structurés, sont interprétés en fonction des liens personnels qu'un individu peut avoir avec un groupe, et les liens que les membres de ce groupe entretiennent entre eux et avec d'autres. Il ne s'agit pas ici de trois différents types de comportements mais plutôt de trois niveaux d'abstractions possibles, à partir desquels un même comportement peut être interprété (Mitchell, 1969, p.10). Nous nous référerons à ces trois niveaux dans les sections qui suivent.

À partir du moment où l'on se détache du niveau national comme c'est le cas ici lorsque l'on étudie des groupes ethniques, nous nous devons de dégager la matière brute du 'politique'. Ceci nous permet d'examiner les processus d'alliance, de défiance, de compromis, ainsi que les rapports de forces et d'attributions de bénéfices que l'on retrouve au niveau de la politique nationale, mais qui s'opèrent à un niveau local au sein des groupes non-territorialisés comme les groupes minoritaires par exemple. En fait, ce genre de processus est également à l'oeuvre dans la sphère privée. En ce sens, comme l'affirme Barnes: *«there is something usefully described as politics even though it is not national politics. But these lower-level, or local-level, political processes, ajoute-t-il, occur within institutions that fulfil many functions that are not political»* (Barnes, 1966, dans Mitchell, p.51). Pour aborder ce genre de processus politique local que Barnes qualifie de *transinstitutionnel*, l'étude des réseaux

s'avère particulièrement utile. Suivant la définition de l'activité politique de Sommerfelt comme étant «*particular manners or actions adopted by individuals or groups for the purpose of maintaining or promoting their rights vis-à-vis others to culturally defined benefits*» (Sommerfelt, 1958, cité dans Wheeldon, 1969, p.131), Wheeldon complète ce cheminement, dans son article sur le fonctionnement des associations volontaires, en considérant que cette même définition s'applique aisément à plusieurs associations volontaires qui fonctionnent au sein d'un groupe, et tout particulièrement lorsqu'il s'agit d'organisations dont la mission est l'épanouissement du groupe comme les clubs sportifs, les syndicats, ou les églises (Wheeldon, 1969, p.131). Nous discuterons de ce type d'activités lorsque nous nous pencherons sur les mandats que se fixe l'Association des Chiliens du Québec ainsi que le Comité *Verdad y Justicia*.

3.2 La dynamique intra-groupe

Nous reconnaissons d'emblée que l'examen de la dynamique à l'oeuvre au sein de notre groupe, commande une discussion concernant la notion de communauté qui, comme le suggère Breton (1983), implique une dimension politique. Breton considère en quelque sorte les groupes ethniques comme des «*mini-polities*» qui s'inscrivent dans des cadres socio-politiques plus larges. De toute évidence, ces cadres agissent sur elles sans toutefois que ceci ne freine le fonctionnement de ces groupes avec leurs propres organisations et logique politique interne.³ (Breton, 1983, p.24). D'ailleurs, dans les récits d'insertion de notre groupe, l'on évoque à maintes reprises l'importance capitale de leurs compatriotes et de leurs propres organisations dans le processus d'intégration: «*On a connu, dit Versailles, le président de l'Association des Chiliens, c'est lui qui nous a aidés à chercher des logements, donc c'est par cet organisme qu'on a connu d'autres Chiliens*» (Versaille, 45 ans).

En fait les Chiliens étaient déjà ici, mais je ne me souviens pas, ça fait tellement longtemps ma fille[...]Je sais que les mêmes Chiliens, ceux qui étaient arrivés avant avec des Québécois qui connaissaient le Chili ou

³ C'est d'ailleurs ce chercheur qui a développé la notion de complétude institutionnelle.

qui avait déjà vécu là-bas, nous aidait des fois pour des vêtements. Mais moi en général, comme je participais aussi au niveau des organisations politiques, je connaissais déjà[...]des Chiliens (Carolina, 50 ans)

Malgré les réseaux d'entraide qui se forment au sein d'un groupe, et suivant l'approche de l'étude de réseaux, les conflits et les divisions occupent une place prépondérante, qui est souvent sous-estimée dans divers écrits sociologiques. En effet, ces travaux *«en général et dans ceux portant sur les groupes ethniques en particulier, affirme Breton, ne semblent pas considérer le conflit comme un phénomène essentiel de la vie communautaire. Au contraire, on le voit souvent comme le signe de l'absence de communauté»*(Breton,1983,p.33). Pourtant, la présence de conflits ne suggère-t-elle pas, selon nous, une vie communautaire plutôt riche, dans la mesure où elle serait animée par des débats publics et des contentieux qui suscitent des discussions? Il est sans doute utile de poser un regard critique sur une culture politique fondée sur la notion de consensus et qui conçoit le conflit comme étant un manque de cohésion sociale. Au contraire, *«Le consensus est la manière de vivre des troupeaux. Les sociétés adultes s'autorisent des discordances, les font cohabiter, c'est l'art du vivre-ensemble. Les consensus sont faits d'acquiescements mous et d'hygiéniques renoncements»* (Foglia, La Presse, le samedi 19 février, 2000). En fait, une conception qui passe sous le silence les rapports conflictuels, n'a-t-elle pas tendance à occulter les mécanismes sociaux qui sont à la source de certains conflits? À cet égard de souligner O'Brien :

...c'est l'orientation apolitique d'une communauté qui provoque les conflits les plus acrimonieux. Vu que les personnes engagées dans le développement de la communauté ont fait peu d'efforts pour comprendre le processus politique dans lequel elles sont impliquées, elles n'ont pas songé à la possibilité de créer des structures organisationnelles et des stratégies qui auraient pour effet d'institutionnaliser le conflit entre leur entourage et les autres groupes d'intérêts (O'Brien, 1975, cité dans Breton,1983, p.34).

Dans, The Operation of Voluntary Associations, Wheeldon suggère qu'au contraire, les conflits récurrents jouent un rôle important en ce qui a trait à la cohésion

du groupe. En effet, c'est lors de ces conflits que les participants ainsi que les membres de leurs réseaux s'engagent dans un processus selon lequel l'on articule et l'on discute des intérêts distincts inhérents au groupe en son entier, et de ses sous-groupes (Wheeldon, 1969, p.176). En ce sens, Wheeldon rejoint la pensée de Breton dans la mesure où il conçoit le conflit non pas comme une source d'anomie sociale mais plutôt comme une source d'unité potentielle, quoique, il faut l'admettre, parfois éphémère. Qui plus est, le conflit comme processus social contribuant au maintien de l'appartenance identitaire d'un groupe, est souvent perçu par les gens étrangers au groupe, comme un signe d'absence de communauté. En outre, et comme le note avec raison Breton :

La cohésion sociale de la communauté et sa capacité d'action concertée ne dépendent pas de l'absence de conflits, mais plutôt de la présence de mécanismes efficaces pour leur gestion. Au contraire, ajoute-t-il, l'absence de conflits suggère une vie communautaire plutôt bureaucratisée[...]Ce n'est que très rarement qu'une vie publique dynamique où les décisions et les actions sont conséquentes n'entraînent pas de controverses (Breton, 1983, p.34)

À la lumière de ce qui précède, notre approche portera sur la dimension conflictuelle de la dynamique intra-groupe. Nous discuterons dans les pages qui suivent de classisme, de divisions partisans, de changements dans les rapports hommes/femmes, et finalement des conflits qui animent le Comité *Verdad y Justicia*, l'une des organisations avec laquelle nous nous sommes familiarisée.

3.2.1 Classisme (sic)

La notion même de classe sociale devient de plus en plus difficile à définir sur le plan méthodologique, compte tenu du passage d'une économie industrielle à une économie de services et du savoir. En effet, en fonction de quels critères peut-on classer les individus dans l'échelle sociale dans le contexte actuel? Une telle question déborde cependant le cadre de notre démarche. Conséquemment, étant donné le flou

méthodologique des catégories de classes sociales, notre discussion repose largement sur l'auto-attribution subjective de ce concept chez nos répondants.

Cela étant dit, l'appartenance à une classe sociale semble occuper une place relativement prépondérante dans le discours de nos répondants. En ce sens, et pour emprunter la terminologie de Mitchell, les rapports catégoriels (voir cette définition plus haut) colorent les interactions dans lesquelles s'engagent nos participants. En effet, nous soupçonnons que leurs perceptions concernant les vagues plus récentes de réfugiés politiques en provenance du Chili sont, en partie du moins, alimentées par ces rapports catégoriels.

En 1995 une vague assez importante de requérants du statut de réfugié politique, en provenance largement de Valparaiso, se sont terrés dans un sous-sol d'église afin de pouvoir demeurer en sol canadien. Plus récemment encore, nous avons été personnellement témoin du déroulement de l'occupation d'un sous-sol d'église par la famille Mendaca. L'un des phénomènes qui nous avaient particulièrement frappée lors des diverses manifestations pertinentes à ce dossier, avait été l'absence remarquable de Chiliens à l'exception d'un jeune communiste, ainsi que de l'un de nos répondants. Ce dernier était étroitement impliqué dans ce dossier à titre de conseiller et de représentant de la famille Mendaca auprès des autorités canadiennes. Lorsque nous nous sommes enquis auprès de nos répondants à ce sujet, plusieurs d'entre eux prétendaient qu'il ne s'agissait pas de «vrais» réfugiés politiques mais plutôt de «réfugiés économiques». En dépit du fait que la plupart de nos participants reconnaissent un lien étroit entre le contexte économique et politique, ces derniers maintiennent ce principe selon lequel un réfugié économique ne peut revendiquer l'asile politique. Nous nous empressons de souligner le fait que ces vagues plus récentes sont largement issues de milieux plutôt pauvres. À ce sujet, l'un des Chiliens que nous avons rencontrés, nous affirmait que la véritable raison de l'absence d'appui de la part des Chiliens installés ici depuis plusieurs années, était nulle autre que ce classisme (sic) qui caractérise cette société. Nous faisons remarquer au lecteur que le groupe qui nous intéresse est issu en grande partie de la petite bourgeoisie. C'est d'ailleurs ainsi que plusieurs de nos répondants se décrivent eux-mêmes.

Les filles de Nico (l'un de nos répondants), qui sont respectivement dans la vingtaine et trentaine, nous racontaient qu'elles ne se sont pas retrouvées avec d'autres Chiliens dans leurs relations amicales et informelles. Elles se sentaient toujours un peu mal à l'aise dans des situations d'échanges informels avec d'autres compatriotes chiliens à cause des propos qu'ils tiennent; propos que ces dernières considèrent comme vulgaires. Pour cette raison, elles se font accuser d'être snobs et bourgeoises. En fait, ces manières vulgaires pourraient être interprétées comme une façon pour les gens issus de la bourgeoisie de s'identifier à la classe ouvrière et aux «*pobladores*». Pourtant, lorsque nous avons discuté de ces manières avec Manuel, qui lui vient d'un milieu pauvre, il nous déclarait que ce genre de vulgarités n'était pas détectable dans son environnement social. Pour lui, ce processus d'identification à la classe ouvrière propre aux «petits bourgeois», traduisait plutôt les préjugés inhérents à la socialisation des gens issus de milieux privilégiés.

À ce propos, Manuel nous demandant quels étaient nos informateurs et répondants, fit, à cette occasion, certains commentaires désobligeants à l'égard de l'une de nos répondantes sous prétexte qu'elle était très bourgeoise. Du même souffle, il m'avouait qu'il ne la connaissait pourtant pas très bien. Finalement il n'était pas enclin à vouloir en connaître plus long sur cette répondante. D'ailleurs, cette répondante nous racontait qu'à leur arrivée à Montréal, elle et son mari avaient senti ce genre de méfiance à leur égard dû au fait qu'ils s'étaient installés au Sheraton, au lieu de l'hôtel Queen où tous les réfugiés descendaient à leur arrivée: «*Je pense que pour eux on était un peu suspect (rire). Mais oui, parce que le fait d'arriver sans connaître personne et puis le Sheraton, les gens pensent tout de suite 'ils sont de droite'*» (Anna, 51 ans). Cette méfiance peut également s'expliquer par la division partisane qui était très à fleur de peau à ce moment-là.

Certaines ambivalences ont été exprimées face à la mise sur pied et aux objectifs préconisés par l'Association des Chiliens, que plusieurs associaient à la PROTACH. Les objections exprimées par certains ne donnent que plus de relief à ces

stéréotypes de classes qui colorent la dynamique intra-groupe des Chiliens.⁴ Catalina faisait à ce propos le commentaire suivant:

Non, moi avec les professionnels Chiliens[...]non, je connais mon peuple et je connais les[...]comment on dit[...]les couches sociales. Quelques Chiliens en incluant moi, c'est que tu peux les tutoyer. Au Chili tu vas chez le médecin, le médecin il peut te tutoyer mais toi tu peux pas! Alors les Chiliens ils ont organisé les professionnels Chiliens, ils sont une couche à part, le reste est en bas. Alors moi, ça ne m'intéresse pas!
(Catalina, 42 ans)

D'ailleurs il semble y avoir une méfiance quasi généralisée à l'endroit de l'élite du groupe ou plutôt de ceux et celles qui se proclament ainsi, en se faisant les porte-parole du groupe en son entier. En effet, il s'est créé un certain cynisme à l'égard des «leaders» accusés de s'être faits récupérer par les structures étatiques et d'écarter assez rapidement les revendications et aspirations (encore faut-il les définir) de leur propre communauté. Kallen (1982) décrit cette stratégie fréquemment utilisée par un groupe dominant que nous citons: «...by co-opting their most effective leaders and incorporating them into positions of power within the dominant establishment» (Kallen, 1982, p.189). D'ailleurs, à part l'influence d'Allende, les leaders nationaux et régionaux de la gauche, n'apparaissent pas parmi les facteurs déterminants de la socialisation politique des Chiliens en général. Ceci confirme cette méfiance qu'ils ont à l'égard du pouvoir (Del Pozo, 1990, p.96).

3.2.2 Divisions partisans

Nous avons déjà mentionné que les Chiliens rencontrés avaient tendance à spontanément émettre leurs opinions par rapport aux répondants avec qui nous étions déjà entretenue. Malgré une diminution du militantisme partisan chez les Chiliens, nous avons senti intuitivement que certaines rumeurs, certains commentaires reposaient, en partie du moins, sur les allégeances partisans respectives, sans que l'appartenance à un parti politique particulier nous soit explicitement déclarée. Nous

⁴ Loin de nous l'intention de suggérer l'absence de rapports hiérarchisés selon les couches sociales ici au Québec. Par contre, cette hiérarchisation des rapports est sans doute plus prépondérante aux deux extrêmes de l'échelle sociale que dans les couches moyennes.

avons discuté de cette intuition avec un Chilien de l'extérieur de Montréal avec qui nous entretenions une correspondance. Ce Chilien préparait un retour à Montréal dont le but était d'initier un projet culturel dans son champ de spécialisation. Ses propos confirmaient nos intuitions. Voici ce qu'il nous racontait dans une de ses lettres:

Yo no estoy muy seguro tampoco que las antiguas divisiones partidarias hayan sido superadas. No es la impresion que me dan las personas que yo trato de contactar para realizar mi proyecto. La primera pregunta que me hacen es «A Quién abarca y de qué tendencia?». Yo estaba seguro que después de 25 años esas tonterías habian sido superadas. No es siempre el caso.⁵ (Manuel, 50 ans)

Ce clivage s'opère surtout entre les sympathisants du Parti Communiste et ceux du Parti Socialiste, étant donné que les autres partis politiques se sont à toute fin pratique démantelés. D'ailleurs, au moment des dernières élections au Chili, le frère de Manuel invitait ce dernier à visionner les élections 'en famille' dans un bar de Montréal. Manuel m'expliquait que l'expression 'en famille' signifiait entre communistes. On constate que la participation à certaines activités se fait en fonction des allégeances partisans (plus ou moins saillantes dépendant du contexte). Dans le même esprit, Hormiga, qui se dit lui-même «ami» du Parti Communiste, a choisi de célébrer le 18 septembre en participant à la «peña» organisée par une association culturelle ouvertement liée au Parti Communiste.

Les organisations chiliennes sont souvent implicitement ou explicitement liées à l'un ou l'autre des partis politiques et ceci est une réalité connue dans le groupe. Or le choix de participer dans l'une ou l'autre de ces organisations se fait sans doute partiellement en fonction de ses allégeances politiques. Une nuance s'impose ici cependant. Le Comité *Verdad y Justicia* est lié à l'un des deux partis, par contre l'on compte parmi ses membres des sympathisants d'allégeances diverses. Toutefois, comme nous le verrons un peu plus loin, il s'agit d'un regroupement ponctuel de

⁵ Je ne suis pas très sûr non plus que les anciennes divisions partisans aient été dépassées. Ce n'est pas l'impression que me donnent les personnes que je tente de contacter pour la mise sur pied de mon projet. La première question qu'ils me posent est 'Qui ça inclut et de quelle tendance'. J'étais sûr que depuis 25 ans ces conneries avaient été dépassées. Ce n'est pas toujours le cas.

prisonniers politiques, regroupement qui s'est formé autour d'un vécu particulier et dans un but précis. L'Association des Chiliens de Montréal qui se veut inclusive sur le plan des allégeances politiques, semble avoir au sein de son exécutif des sympathisants autant communistes que socialistes. Les socialistes sont peut-être un peu plus représentés dans cette Association. À ce sujet, l'un des initiateurs de ce projet, nous faisait part de certaines appréhensions concernant les chances de réussite de cette Association dû, en partie du moins, à ces anciennes divisions, qui, à tout moment, risqueraient de resurgir, rendant la tâche de former des associations qui se veulent représentatives de leur groupe, fort complexe. Cette réalité est particulièrement présente au sein de groupes très politisés comme c'est le cas du nôtre. Comme le souligne Linda Basch (1987) à propos des associations volontaires grenadiennes à New York: «...*some immigrant associations have had difficulty functioning...Indeed, the cleavages from home have to some extent been reproduced in New York's Grenadian community*» (Basch, 1987, p.171)

Cependant, il ne faudrait surtout pas croire que tous les liens sociaux ne se font qu'en fonction de ces divisions partisans. En effet, nous avons également pu constater que le cercle social informel de nos répondants, en plus de se forger autour des liens familiaux (réels ou fictifs), s'articule souvent beaucoup plus selon un vécu partagé ou ce que certains qualifieraient d'une mémoire sociale partagée. En ce sens, nos répondants incluent dans leur réseau primaire des gens de gauche en général, toutes allégeances partisans confondues, ce qui se traduit par un clivage assez important entre simplement la droite et la gauche. Par exemple Quique, qui ne participe pas aux «*peñas*» organisées par les diverses organisations chiliennes nous décrivait comme suit sa façon de célébrer le 18 septembre: «*On invite des gens toujours de gauche parce qu'on a pas d'amis de droite. C'est la seule fois qu'on voit les gens. Des communistes, des socialistes, des MIR...*»(Quique,46 ans). Dans le même esprit Espéranza, lorsqu'elle décrit son noyau social, nous raconte que: «*Les tendances politiques de ces gens ç'a été une base d'amitié au départ. Disons que maintenant on ne pourrait pas poser cette question à une personne qui arrive, mais ça reste comme[...]dès qu'on commence à parler, c'est évident et[...]si on sent pas qu'il y*

a cette espèce de complicité, de convergence, l'amitié va pas plus loin» (Espéranza, 54 ans). Pour Miguel, un ami *«C'est quelqu'un qui sent dans sa peau les douleurs dont souffre son ami»* (Miguel, 44 ans). Cette complicité et cette empathie se rapportent plutôt à un vécu partagé ou à une mémoire sociale cultivée dans l'exil des Chiliens de gauche.

Nous avons pu également discerner dans le discours de certains, le profond désir de dépasser une fois pour toutes les scissions idéologiques qui caractérisent la gauche en général, et cette gauche chilienne en particulier. Ces divisions selon eux, en plus de discréditer la gauche et d'amoindrir sa force de frappe, ne font que compliquer les rapports entre les Chiliens en exil, en aiguisant cette méfiance qui est rampante dans ce groupe.

3.2.3 Rapports hommes/femmes

Dans la mesure où les rôles sexués se négocient dans des cadres socio-historiques, politiques et économiques, ils revêtent une dimension éminemment politique. Nous avons été surprise de constater que cette dimension politique semblait échapper à l'un de nos répondants (de sexe masculin) mais était reconnue d'emblée par toutes nos répondantes.

Chantal Kirsch (1977) nous propose un scénario fort intéressant, bien que partiellement spéculatif, sur l'origine de la différence de statut entre les sexes⁶, laquelle résulte en l'infériorisation sociale des femmes qu'elle situe au moment de l'hominisation. Sa dialectique se fonde sur le matérialisme historique. Elle suggère que l'infériorisation sociale des femmes s'inscrit dans un changement au niveau de la production sociale qui repose sur deux facteurs: la tendance évolutive à l'allongement de la période de croissance, et le développement de la chasse comme technique spécialisée. Ces deux facteurs auraient impliqué l'importance grandissante de la formation de la force de travail, tâche assumée par les femmes, qui aurait à son tour

⁶ Sacks (1974) nous propose un autre modèle explicatif de la différence de statut entre les sexes fondés sur l'origine de la famille et le développement de la propriété privée, lequel est privilégié par certains anthropologues (Sacks cité dans Kirsch, 1977, p.35)

provoqué la division sexuelle du travail. Une contradiction s'en serait suivie entre cette division sexuelle du travail (les nouveaux rapports de production) et le contrôle des femmes sur cette force de travail, contrôle devenu progressivement convoité par les hommes. Ces derniers se devaient de contrôler les femmes (productrices et reproductrices de la force de travail) afin d'avoir une main mise sur leur force de travail (Kirsch, 1977). Bien que son analyse comporte certaines lacunes ⁷, elle a l'avantage de dénaturiser ou de déconstruire la différence de statut entre les sexes et de l'inscrire dans un processus social.

Les Chiliennes ont eu accès à des espaces sociaux au Québec auxquels elles n'avaient pas nécessairement accès au Chili. Cet état de fait a dû forcément modifier leur pouvoir de négociation au sein du ménage et dans certains cas, ce changement provoqua des situations de violence conjugale et de divorces.⁸ Le sentiment de désengagement qu'éprouve Versailles à l'endroit de la communauté chilienne, est en grande partie dû à son divorce. Il faut souligner immédiatement que le divorce est encore illégal au Chili. Lorsque Versailles a décidé de quitter un mari qui la battait, ses «camarades» militants l'ont reniée. Il s'agit, selon nous, de l'une des raisons pour laquelle cette répondante a fait montre d'un manque d'intérêt sans ambages face à l'éventuelle formation de l'Association des Chiliens de Montréal.

Jones-Correa (1998) note une différence marquée entre le mode d'insertion des *Latinas* et des *Latinos* à New York. Ces derniers tendent à compenser la perte de leur statut social par le ressort de leur participation au sein de leurs organisations. Les femmes, quant à elles, ont moins de difficulté à s'insérer dans le marché du travail dans la mesure où leur expérience de travail, souvent assez limitée dans le pays d'origine, leur permet de ne pas sentir une perte de statut, si elles sont embauchées à des postes peu rémunérés et peu valorisants (Jones-Correa, 1998, p.327). Espéranza

⁷ On comprend mal le passage d'un rapport de force plutôt égalitaire de par la complémentarité des tâches à un rapport de domination des hommes sur les femmes.

⁸ En plus d'être un phénomène fréquemment décrit dans les travaux de chercheuses comme par exemple ceux de Grmela (1989) et de Gagnon (1995), il est évoqué par plusieurs de nos répondants dont la fille de Nico. Elle raconte qu'au moment des nombreux divorces dans la communauté chilienne, il a fallu faire intervenir des travailleurs sociaux afin que les couples scindés puissent négocier un *modus operandi* pour le bien des enfants.

nous racontait justement que lors de sa descente à Montréal avec son mari, elle savait qu'elle serait la première à se faire embaucher parce qu'elle serait prête à accepter n'importe quoi, puisqu'elle, comme bien d'autres femmes Chiliennes, n'occupaient pas d'emploi spécialisé au Chili. Selon elle, les Chiliennes furent celles qui supportèrent leurs ménages financièrement, au début du moins. Les Chiliens, trouvant plus humiliant d'occuper un poste dévalorisant sur le plan socio-économique par rapport à celui qu'ils occupaient au Chili, ont eu du mal à s'adapter au nouveau rôle social qu'assumaient leurs épouses.

Les femmes étaient souvent réduites au rang de second violon dans les organisations chiliennes d'ici, et ce, en dépit du courage inégalé dont elles avaient fait preuve au Chili, face à la brutalité des forces policières lors de nombreuses manifestations dont le but était d'attirer l'attention de la communauté internationale sur les atrocités subies par leurs époux aux mains des agents de la répression. Cette déconsidération n'incite pas certaines femmes, comme Versaille par exemple, à s'impliquer dans la communauté. Dans Reconstructing Life: Chilean Refugee Women and the Dilemmas of Exile, Marita Eastmond, résume ainsi cette dynamique:

The men, had almost all been imprisoned and exposed to torture and other forms of violence. The women, on the outside, had had to fend for themselves and their families, assuming economic and other responsibilities, under extremely difficult conditions. With their husbands in prison, ajoute-t-elle plus loin, women had learnt to make the important domestic decisions and take public action, and later, in exile, they were unwilling to revert to a more dependent female role. However, the family ideal promoted by the political groups implied a return to the traditional division of gender roles (Eastmond, 1993, p.38 et 44).

Une nuance s'impose sans doute ici. Le groupe de Chiliens en Californie décrit par Eastmond provient surtout de la classe ouvrière, tandis que le nôtre provient largement de la petite bourgeoisie à laquelle se greffent quelques exilés de la classe ouvrière. Il est fort possible de concevoir la présence de zones grises en ce qui a trait aux modèles familiaux privilégiés par les organisations politiques chiliennes. D'autant plus que notre groupe arrivait dans un climat politique en effervescence sur le schéma

des changements dans les relations sociales (voir notre chapitre 2). Le groupe de Chiliens décrit par Eastmond avait à se définir par opposition à un «Autre» (les Américains) qui leur était hostile et que ces mêmes Chiliens considéraient comme l'ennemi politique (Eastmond,1993,p.36). Comme nous le mentionnions dans notre chapitre précédent, au Québec, notre groupe s'est plutôt identifié au discours politique d'un certain milieu progressiste.

L'amélioration du statut de la femme chilienne en exil a également donné lieu à une réévaluation de l'idée du retour qui signifiait pour elle une dévaluation de son statut. Nous avons d'ailleurs remarqué que la plupart de nos répondantes ainsi que les épouses de nos répondants, étaient beaucoup moins enthousiastes que les hommes à la pensée d'un retour éventuel au Chili. En plus, comme le note Jones-Correa: «...immigrant activist women are more likely to turn to the problems of the immigrant community in this country» (Jones-Correa,1998, p.343). Esperanza fait écho à ces propos lorsqu'elle décrit ses attentes au sein du *Consejo Chileno del Quebec* (1990): «Moi je voyais que la communauté ici avait besoin de certaines choses, et je cherchais un peu à trouver des choses à ce niveau-là, une autre mission pour le conseil» (Esperanza, 54 ans). En ce sens les femmes ont contribué à un glissement progressif à l'égard des préoccupations chiliennes et ont ainsi remodelé peu à peu ce paysage et ce discours politique jusqu'alors dominés par les hommes et par l'idée du retour au Chili. Cette redéfinition de l'identité politique de notre groupe est également une pomme de discorde autour de laquelle s'articulent de nombreuses discussions sur le sens de la «chilénitude» à Montréal.

En somme, nos répondantes reconnaissent d'emblée leur rôle de productrices et de reproductrices (pour reprendre la terminologie de Kirsch) d'un certain machisme dans la mesure où la formation des jeunes est toujours une responsabilité qui leur est dévolue. Aujourd'hui, selon les dires de plusieurs répondantes, les rapports hommes/femmes sont beaucoup moins tendus. L'on arrive à des terrains d'ententes relatifs (et nous insistons sur le mot relatif) entre les Chiliens et les Chiliennes. N'est-ce pas là une preuve de l'aspect non pas primordial des rapports entre les sexes mais bel et bien dynamique et construit?

3.2.4 Comité Verdad y Justicia

Le Comité *Verdad y Justicia*, nous le rappelons au lecteur, est un groupe de prisonniers politiques qui s'est mobilisé suite à l'arrestation de Pinochet en Angleterre, dans le but de réunir des chefs d'accusations criminelles contre ce dictateur. Les données à notre disposition nous proviennent surtout d'une seule personne ressource bien qu'il y ait au sein de notre échantillon, trois membres de ce comité. Conséquemment, nous sommes fort consciente qu'il s'agit de la vision unique de ce répondant.

Bien que quelque peu succincte, notre étude de ce comité a permis de constater qu'il s'agissait d'une coalition qui comprenait des éléments d'un «*action-set*», d'une clique et d'une faction. C'est un comité qui avait été initié par une personne que l'on peut considérer comme leader. Il s'agissait d'une coalition centrée sur ego, qui est l'un des critères permettant d'établir la présence d'un «*action-set*». Sa raison d'être était plutôt de nature spécifique et ponctuelle, et ses membres ne semblaient pas, pour la plupart, entretenir des liens serrés dans d'autres contextes, ce qui nous laissait croire qu'il s'agissait bel et bien d'un «*action-set*».

Cependant, ses membres partageaient un point initial de contact (Boissevain, 1974, p.178), un vécu partagé qui les liait, soit l'expérience de l'incarcération et de la torture au Chili. Cette expérience partagée donnait à ses membres le sentiment d'une identité commune (malgré leurs diverses tendances partisans), qui rapprochait ce comité d'une coalition que l'on qualifierait de clique. À ce propos, nous avons tenté d'assister à l'une de leurs réunions, mais nos tentatives ne furent malheureusement pas fructueuses. Il y avait, semble-t-il, de la dissension au sein de ce comité. Les membres ne voulaient pas dévoiler cette dissension au su et au vu d'une étrangère. Ils ont évoqué à cette occasion le parallélisme à faire avec la famille divisée et disfonctionnelle pour justifier ce refus. Même s'il ne semble pas y avoir, au sein de ce groupe, des normes de conduites précises et structurées (qui est l'un des éléments décrivant une clique), ce souci de préserver les confidences partagées entre membres

devant l'intrusion étrangère, est un autre élément qui rapproche cette coalition de la clique.

La dissension au sein de ce comité concernait le champ d'action et la fonction que ce groupe devait remplir. Notre personne ressource nous décrivait une sorte de 'parallélisme' (son expression) qui était à l'oeuvre dans cette coalition. Il s'agissait en fait d'une faction, principalement constituée de femmes de prisonniers dont le recrutement s'était fait principalement par une personne. Cette faction voulait élargir non seulement la base de recrutement du comité pour y inclure d'autres que des prisonniers politiques, mais elle voulait également agir sur d'autres problématiques comme celle des «*Mapuches*»⁹ du Chili. Étant donné qu'un terrain d'entente n'a pas été trouvé, le groupe s'est scindé en deux. Si l'on reprend la définition de la faction de Boissevain soit: «...*a coalition of persons (followers) recruited personally according to structurally diverse principles by or on behalf of a person in conflict with another person or persons, with whom they were formerly united, over honour and/or control over resources*» (Boissevain, 1974, p.192), l'on constate que la restructuration du comité a donné lieu à la formation de deux factions. Ici, le litige concerne non pas une ressource matérielle comme telle, mais plutôt la portée d'un champ d'action.

Les coalitions, les groupes, les classes sociales et les institutions sont composés d'individus qui, de manières différentes, sont liés les uns aux autres. Ensemble, ces divers regroupements forment un réseau de relations sociales inhérent à la «société», et en perpétuel changement. En effet, il est essentiel de souligner l'une des caractéristiques saillantes des diverses coalitions c'est-à-dire leur qualité dynamique: «*As the relations between the members of a coalition change, affirme Boissevin, so the total configuration of their relations may thus change from a clique to a faction or to some other form of action-set, or vice-versa*» (Boissevain, 1974, p.202).

⁹ Les autochtones du Chili, aussi nommés *Araucanos*, dérivé de *Araucaria*, qui est un arbre qui pousse typiquement au Chili. *Mapu* signifie terre tandis que *che* signifie homme. Les autochtones eux-mêmes s'appellent «*mapuche*». Le terme *Araucano* vient des colonisateurs Espagnols.

3.3 La dynamique minoritaire/majoritaire

Comme c'est le cas pour l'ethnicité, le concept de minorité devient significatif uniquement lorsqu'un groupe ethnique est mis en relation avec un groupe «autre». Dans le cas des minorités ethniques, le groupe «autre» le plus saillant est le groupe majoritaire, dont les membres jouissent d'un plus grand pouvoir économique, politique et social et dont les attributs physiques, culturels et comportementaux, confèrent au groupe majoritaire une légitimité reconnue, lui permettant d'imposer ses normes à toutes les populations sur son territoire. En ce sens, c'est le groupe majoritaire qui définit le normatif. Conséquemment, les attributs majoritaires deviennent le référent pour toutes caractéristiques significatives sur le plan social à partir duquel l'on définit la «déviance». (Kallen, 1982, p.110)

Dans Ethnicity and Human Rights in Canada, Evelyn Kallen définit le concept de majorité qu'elle oppose à celui de minorité, de la manière suivante:

...the concept of majority, or dominant collectivity, within any system of social stratification, refers to the social category with superordinate social status at a given structural level or regional sector in the society, whose members wield the greatest degree of political, economic, and social power. By way of contrast, the concept of minority or subordinate collectivity, refers to the corresponding social category with inferior social status, whose members wield a lesser degree of social, economic, and/or political power relative to the majority. (Kallen, 1982, p.107)

Elle poursuit en suggérant qu'au moment où une majorité, en l'occurrence les anglophones hors-Québec et les francophones du Québec, devient suffisamment puissante pour imposer ses normes et ses lois sur d'autres collectivités, et au moment où ces autres collectivités voient brimés leurs droits fondamentaux, il peut naître ce que Kallen nomme le «syndrome de la minorité ethnique».

Nous n'avons pas été témoin de ce syndrome en ce qui a trait à notre groupe, qui s'est inséré ici au Québec dans des conditions relativement avantageuses. Par contre, nous avons pu débusquer quelques indices de ce syndrome chez certains de nos répondants. De plus, le fait de lier les concepts d'ethnicité et de minorité ¹⁰ occulte le caractère «ethnique» des groupes majoritaires, comme s'ils n'appartenaient pas

¹⁰L'usage commun du terme «ethnique» qu'on oppose au groupe dominant.

eux-mêmes à une collectivité ethnique. Qui plus est, le multiculturalisme qui caractérise notre culture politique au Canada, implique, comme le suggère Houle, «*une transformation de la culture publique commune, majorité et minorités s'en trouvent transformées*» (Houle, 1999, p.105). Les valeurs éthiques valorisées dans la sphère publique ne peuvent, dans une société multiculturelle, se limiter à celles du groupe majoritaire (Op.cit., p.107).

3.3.1 Dynamique entre les Chiliens et leur «*significant other*»

Le climat politique particulier des années 70 que nous avons amplement décrit dans notre chapitre précédent, a été pour presque tous nos répondants cette planche de salut leur permettant de gérer une insertion relativement heureuse au Québec. Ils se sont généralement reconnus dans le discours politique du milieu progressiste québécois, milieu auquel ils ont fourni des contributions majeures. C'est ce contexte qui a alimenté une certaine solidarité entre ces Chiliens de la première vague et les couches plus progressistes au sein du groupe majoritaire (syndicat, groupe populaire, coopérative, etc).

Même si ce sentiment de gratitude à l'égard de l'accueil dont ils ont joui à leur arrivée, continue de nourrir leurs perceptions et leurs rapports avec le groupe majoritaire, (à des degrés divers bien sûr), certaines nuances et ambivalences se sont glissées dans les propos de nos répondants. Ces ambivalences traduisent certaines déceptions par rapport à la majorité francophone. Le groupe s'est intégré en majeure partie dans le groupe francophone: «*J'ai milité d'abord au PQ (1976 à 1981). Je me suis éloigné de la communauté chilienne, j'ai renié l'espagnol. Je me suis intégré complètement à la communauté québécoise, pour enfin me rendre compte que mon intégration était unilatérale et que j'étais toujours perçu comme un corps étranger*» (Manuel, 50 ans)¹¹ Jaime et son frère racontaient en blaguant qu'ils voulaient former un parti politique «*métèque*»¹², ce qui traduit, entre autres choses, ce sentiment de désaffiliation par rapport à la majorité. Au moment où Jaime s'apprêtait à remplir ses

¹¹Extrait d'une correspondance par courriel.

¹²terme péjoratif utilisé en France pour décrire les étrangers.

fonctions dans un nouveau contexte de travail, il me faisait part de certaines appréhensions concernant le fait qu'il allait être le seul «*métèque*» dans son milieu. Cette pression liée à la performance dans son nouveau poste, était ainsi plus forte pour lui, à cause de son statut de minoritaire.¹³

Dernièrement, l'on décrivait dans un dossier de La Presse, le vécu de certains jeunes d'origines diverses ayant vécu, voire même grandi en grande partie à Montréal. Voici ce que pouvait souligner Deidre Meintel (anthropologue consultée pour cet article) à celle qui l'interviewait: *«Même s'ils sont parfaitement bien intégrés, ces jeunes vivent souvent une forme d'exclusion symbolique...ces jeunes appartiennent à la société québécoise...ils se sentent Québécois. Mais leur façon de l'être peut être différente. Le défi pour la société, c'est d'accepter qu'il puisse y avoir d'autres façons d'être Québécois»* (Meintel cité dans Elkouri, La Presse, le samedi 1er avril, 2000) En dépit du multiculturalisme, l'on continue à traiter de cette pluralité dans le cadre d'une identité nationale supposément homogène et sans questionnement. L'intégration que l'on exige des groupes minoritaires n'est recevable que dans la mesure où la culture publique commune ne reflète pas strictement une identité nationale. En effet, les groupes minoritaires doivent pouvoir contribuer de manière concrète aux transformations de cette culture publique dans la mesure où *«les valeurs intégrant éthiquement la communauté politique contribuent, avec les droits et libertés fondamentaux, à définir les contours des frontières entre les espaces privées et publics»* (Houle, 1999, p.108). Dans ce même esprit, Quique nous faisait part que lui et les siens ne s'étaient pas installés au Québec pour être 'colonisés' (son expression): *«Je pense qu'avec les Québécois il faut faire un échange. Je pense qu'on doit apprendre la langue (le français) mais je pense que les Québécois aussi ont la possibilité d'apprendre des langues avec les gens. Pour comprendre la culture il faut essayer de comprendre les langues»* (Quique, 46 ans). Bref, le commentaire de Quique suggère la possibilité certaine pour les membres du groupe majoritaire, d'intégrer aisément (sans que cela ne provoque de psychose identitaire) des éléments associés aux personnes issues de groupes minoritaires, et que l'intégration devrait être

¹³Jaime avait travaillé dans un milieu plutôt mixte avant de changer d'emploi.

bidirectionnelle (voire même multidirectionnelle) dans une société qui se dit «interculturelle».

Un autre phénomène qui semble provoquer des sentiments de plus en plus ambivalents à l'égard de la majorité, est ce que nos interlocuteurs considèrent le «manque de courage» et de cran dans le débat politique qui anime les Québécois. En effet, la femme de Nico affirmait sans équivoque que les Québécois ne voteraient jamais oui à un éventuel référendum sur la question de l'indépendance du Québec, parce qu'ils ne veulent pas que leurs «poches» soient affectées par des changements provoqués par un Québec nouvellement souverain.

S'ajoute à cela cette perception des Québécois d'origine francophone, comme étant légèrement apolitiques aujourd'hui, comparés aux membres Québécois Francophones que côtoyaient les Chiliens au moment de leur insertion. Ceci provoque une ambivalence grandissante chez ces derniers et contribue à les distancier peu à peu du groupe majoritaire. Comme le souligne Espéranza, un mouvement politique pouvant faire un contre-poids au PQ ne pourrait jamais se loger à la gauche. Les Chiliens constatent également que les Québécois sont très divisés en ce qui a trait au débat référendaire. Nico nous racontait que lui et sa femme se sont laissés emporter par le mouvement d'euphorie au moment de l'élection du PQ en 76. C'est lors de l'une des manifestations en faveur de l'indépendance du Québec, où il fut surpris par l'attitude quasi agressive d'un commerçant québécois francophone à son égard en tant que manifestant en accord avec le projet politique d'indépendance. Ainsi a-t-il pu constater ce degré d'ambivalence des Québécois Francophones face à leur propre avenir politique. En plus, certains, comme Paula par exemple, ont exprimé quelques craintes devant une montée exacerbée d'un nationalisme ethnique étroit et radical rampant dans l'esprit de certains Québécois. Il s'agit d'une tendance qui exclut du débat politique au Québec, tous ceux et celles qui ne sont pas «de souche». Les tenants de ce genre de nationalisme ont généralement tendance à occulter la présence des mécanismes systémiques d'exclusion à l'égard des immigrants (surtout les minorités visibles) qui oeuvrent dans notre société.

Cependant, plusieurs de nos répondants s'identifient fortement à la cause souverainiste et aux membres du groupe majoritaire qui la défendent, sans que ne soit affectée leur propre «chilénitude». C'est le cas notamment de Quique et de son épouse, d'Anna et de Miguel. Quique nous déclarait qu'après un séjour de trois ans à Edmonton, lui et sa femme ne se sont sentis finalement chez eux que lorsqu'ils se sont installés à Montréal:

Ici pour moi c'était comme s'il y avait quelque chose de mon pays. C'est plus accueillant ici, les Québécois[...] parce qu'on était dans un quartier québécois, et la première fois qu'on est sortis tout seuls pour aller dans un dépanneur les gens ils parlaient espagnol. Pas assez, mais juste le fait qu'ils disent deux ou trois mots en espagnol pour nous c'était comme ah!!! (Catalina, 42 ans).

D'ailleurs, lors de l'une de nos visites chez ce couple, une chanson de Félix Leclerc («*Le tour de l'île*») à la radio suffisait pour interrompre le flot de la conversation. Quique nous avouait aussitôt qu'il comprenait très bien «dans son cœur» le sens des paroles de Vigneault ainsi que celles d'autres chansonniers Québécois. Pourtant, l'on retrouve chez ce couple tous les indices d'une identité chilienne très forte. Quique a d'ailleurs insisté pour que notre première rencontre se déroule surtout en espagnol.

Ce sentiment d'appartenance à la société québécoise est parfois fortement critiqué par certains Chiliens. Un Chilien qui exprime avec un peu trop de véhémence ses attaches à sa société d'adoption risque de se faire accuser d'être «vendu» ou «assimilé»¹⁴. En ce sens la dynamique minoritaire/majoritaire agit sur les rapports intra-groupe. Manuel nous demandait dans l'une de ses lettres comment se portait¹⁵ la «colonie» chilienne à Montréal. Nous avons été un peu surprise par ce commentaire et lui avons demandé des précisions à ce sujet. Dans sa réponse, il établissait une distinction entre les Chiliens assimilés et ceux et celles qui se sont intégrés à la société québécoise. En guise d'exemple, il mentionnait le nom d'une Chilienne de gauche qui avait été nommée Québécoise de l'année par un organisme quelconque. Pour Manuel cette Chilienne n'était plus Chilienne puisqu'elle s'était assimilée à la société

¹⁴Ces expressions ont été utilisées par l'un de nos répondants pour décrire certains jeunes de la deuxième génération qui tendent à parler français entre eux, au lieu de choisir l'espagnol. Il est intéressant de noter que l'on retrouvait couramment ces expressions dans le discours politique au Québec durant les années 60 et 70.

¹⁵Il se réfère à l'état de santé socio-culturel du groupe

d'accueil. Pour lui, l'on ne pouvait pas être Québécois et Chilien à la fois, les deux identités s'excluant mutuellement. C'est un peu dans cet esprit que l'on accuse Osvaldo Nuñez (ancien député bloquiste au fédéral) d'être «plus papiste que le Pape» lorsqu'il se fait un défenseur sans équivoque de la cause souverainiste. Pourtant, comme le souligne François Rocher: *«Une identité politique commune, celle qui est associée à la citoyenneté, ne devrait pas être incompatible avec les autres formes d'identités et d'allégeances (nationales, culturelles, religieuses)»* (Rocher, 1998, p.81).

3.3.2 Rapports avec l'État québécois

Nous avons inclus dans la discussion sur la dynamique minoritaire/majoritaire les rapports avec les autorités québécoises puisque ceux-ci colorent souvent cette dynamique, les deux étant quasi indissociables. En effet, le discours narquois et désabusé de Jaime et de son frère concernant la formation d'un parti politique «*métèque*» s'interprète à la lumière d'un rapport particulier avec l'État. De par les fonctions qu'il occupe dans son travail, Jaime est en mesure d'évaluer de première main ces mécanismes d'exclusion à l'égard de la population qu'il dessert (voir notre deuxième chapitre).

D'ailleurs, certains chiliens se sont retrouvés pendant plusieurs années dans une situation précaire ici en ce qui a trait à leur statut juridique. C'est le cas notamment de Versaille: *«On n'avait pas les papiers du Canada, on avait juste les papiers du ministre. Chaque année on les renouvelait. On ne voulait pas nous donner les papiers de résidents reçus. Ça, c'a duré cinq ans. On n'avait pas des choses stables»* (Versaille, 45 ans). Hormiga est un répondant qui a fait sur place sa demande de statut de réfugié au Canada. Il a dû également vivre une période de précarité au cours de laquelle il ne recevait aucune assistance gouvernementale. Il fut obligé de travailler au noir pendant un certain temps. Cette insertion plutôt boiteuse semble avoir suscité chez ce répondant une certaine amertume face à l'État québécois. Ceci se répercute dans son discours sur la lutte pour la souveraineté des Québécois: *«De là à faire du*

Québec un pays? Bon un pays, un pays.[...]c'est là que viennent en jeu les bons politiciens. Pour aller à Ottawa carrément puis aller demander des[...]plus de concessions, plus d'autonomie pour le peuple. Quand on devient le gouvernement c'est les limousines, puis tout ça, c'est le gaspillage!» (Hormiga, 50 ans)

Une anecdote qui décrit très bien la vigilance et la méfiance qui se traduisent dans certains cas, par une défiance des autorités, nous a été relatée par un Québécois d'origine francophone ayant oeuvré dans le milieu communautaire durant les années 70. Nous croyons pertinent d'inclure cette anecdote dans cette section:

Il y avait durant les années 70 un camp familial accessible aux familles à faibles revenus qui était géré par le Centre Multiethnique St-Louis dont l'un des bailleurs de fonds était le Ministère des Loisirs, Chasse et Pêche. Parmi sa clientèle se trouvaient plusieurs familles chiliennes qui avaient souvent tendance à remettre en question les règles imposées par l'administration de ce camp. En fait, les liens hiérarchiques étaient souvent rejetés par ces familles chiliennes. Un incident s'est produit le jour qui précédait la visite des lieux par le ministre des Loisirs, Chasse et Pêche. Le directeur du camp avait pris quelques décisions (dont les détails échappaient à notre narrateur) avec lesquelles les Chiliens étaient en désaccord. Comme un terrain d'entente n'avait pas été trouvé entre les Chiliens et ce directeur, la situation s'était envenimée. Plus tard ce jour-là, les Chiliens ont organisé un «*putch*» et ont expulsé ce directeur de son bureau qu'ils ont entrepris d'occuper. Le directeur a dû assumer ses tâches à partir d'un autre local et il a pu observer que plus tard, le drapeau du Québec avait été remplacé par le drapeau du Chili, en guise de geste d'affront et de protestation. Éventuellement, ces familles chiliennes se sont faites nettement expulser du Camp familial.

Dans le même ordre d'idées, Nico nous racontait une aventure vécue peu après son arrivée ici. Il vivait dans un immeuble d'habitation très mal entretenu où il n'y avait souvent pas d'eau chaude. Il y avait dans cet immeuble d'autres familles chiliennes et une famille salvadorienne. Elles se sont associées afin de résoudre leurs problèmes. Elles ont solidairement retenu les versements de leur loyers jusqu'au 19^e jour du mois, jusqu'à ce que le propriétaire de cet immeuble accepte de négocier une entente avec ces familles. Cette entente leur permettrait d'assumer elles-mêmes le partage des tâches liées à l'entretien de l'immeuble. Par conséquent, chacun se sentait personnellement impliqué et responsabilisé à l'égard de l'établissement et cette solution s'est avérée bénéfique pour tous. Il n'est donc pas surprenant de retrouver parmi les vertus morales

et sociales honorées par notre groupe, celles de l'autonomie, du courage de ses convictions, et de la solidarité. Ces principes s'inscrivent tout à fait dans les processus sociaux amorcés par le gouvernement Allende au Chili avant qu'ils ne soient abruptement interrompus par le coup d'État.

Le cynisme à l'égard des nationalismes en général et de celui du Québec en particulier que l'on retrouve chez certains réfugiés Chiliens, s'inscrit dans la progression des événements politiques au Chili au moment qui a précédé leur départ forcé, et demeure étroitement lié à leurs perceptions de l'inefficacité des politiques gouvernementales en matière d'emploi ainsi que dans d'autres domaines. Ces politiques gouvernementales n'inspirent plus confiance à ces mêmes Chiliens. Les interventions d'Espéranza et de Jaime résument bien cette appréhension partagée par plusieurs Chiliens, et en particulier ceux de notre échantillonnage:

Dans la pratique le fait qu'on retrouve si peu de gens des communautés culturelles au sein du PQ c'est un indicateur et c'est curieux parce que pourquoi? Les politiques mêmes du gouvernement du PQ ne sont pas nécessairement d'une ouverture ou d'un intérêt particulier pour la problématique des personnes des communautés culturelles. Moi je me questionne beaucoup sur quelle est la projection du gouvernement (en terme de projet social) dans un Québec indépendant. C'est très flou donc les gens se désintéressent. Au début du PQ il y avait un discours plus populiste et au moins les gens pouvaient se retrouver (Espéranza, 54 ans).

En fait, je comprends le bien fondé des revendications québécoises par rapport au Canada. Sauf que finalement je crois que ça c'est un élément qui, pour les politiciens qui dirigent l'option indépendantiste, c'est tout à fait secondaire, même dans leur tête. L'option de l'indépendance c'est tout simplement une dispute je crois, de trouver une meilleure place au soleil pour la bourgeoisie québécoise, qui est en compétition avec la bourgeoisie anglo-saxonne qui est arrivée depuis longtemps au Canada. C'est tout! Parce qu'on rapatrie des pouvoirs depuis vingt ans. On avait dit que c'était l'emploi l'élément essentiel à rapatrier mais là regarde qu'est-ce qui est arrivé à Emploi-Québec!¹⁶ (Jaime, 48 ans).

Nous aimerions clore cette section en ajoutant que nos interlocuteurs, en dépit de tout ce qui précède, sont bien préoccupés par la notion de démocratie. Malgré le

¹⁶Ce répondant se réfère au litige entourant l'interruption subite de programmes de formation en cours, dont bénéficiaient ceux et celles qui tentaient de se réinsérer au marché du travail. Ces programmes étaient gérés par Emploi-Québec.

fait qu'ils reconnaissent l'érosion de ce concept par, entre autres, le processus de globalisation de l'économie, il s'agit-là, selon eux, d'un idéal vers lequel il faut toujours tendre et pour lequel il faut continuer à lutter.

Le souci du processus démocratique était palpable tout au long de l'assemblée constitutive de l'Association des Chiliens de Montréal, et ce, malgré le climat quelque peu cahotique (sans souci des procédures d'assemblée) dans lequel se déroulait cette rencontre. Notre interprète péruvien a même qualifié ce souci «d'obsession de la démocratie». À ce propos, Quique affirmait que les Chiliens au Chili ne feraient jamais une révolution armée, tellement cette croyance dans le processus démocratique, était profondément enracinée dans leur culture politique.

3.4 Quelques indices de transnationalité

Force est de constater que le transnationalisme tel qu'il se manifeste dans le domaine public, rend désuète toute notion de communauté homogène et autosuffisante. En effet, le transnationalisme permet une articulation de nouvelles formes de solidarités et d'identités qui ne dépendent pas forcément de l'appropriation d'un espace délimité dans lequel les contacts contigus sont un impératif (Gupta et Ferguson, 1992, p.9). D'autre part, les moyens de communications, et de transport favorisent l'émergence d'espaces de socialisations déterritorialisés ou pluri territoriaux, dans la mesure où ils ne sont pas ancrés strictement sur un seul territoire. Nous avons, dans le chapitre précédent, évoqué certaines pratiques transnationales que l'on retrouve au sein de notre groupe-échantillon (p.19). Encore nous faut-il définir ce concept de transnationalisme. La définition que nous proposent Basch et al., nous est d'une grande utilité dans la mesure où elle nous paraît à la fois complète et concise. Il s'agit d'un processus selon lequel les migrants maintiennent des activités, des réseaux sociaux, et forgent des idéologies, des projets de vie qui tissent des liens entre le territoire d'accueil et le pays d'origine. C'est un processus d'où émergent des sphères sociales qui s'insinuent au delà des frontières géographiques, culturelles et politiques (Basch et al., 1994, p.7).

3.4.1 Mémoire sociale et pratiques transnationales

Chez nos répondants, la mémoire sociale nourrit la pérennité du sentiment d'appartenance au pays d'origine, et contribue au développement de pratiques sociales et politiques qui s'inscrivent dans un espace transnational. Plusieurs de nos répondants, sinon tous, soulignent l'importance indéniable de justifier aux yeux de leurs enfants les raisons de leur exil. Cette préoccupation est si généralisée, qu'elle se transmet même à certains jeunes de la deuxième génération. Cette mémoire sociale colore lourdement les perceptions de la justice sociale et les projets de vie des jeunes Chiliens. Elle façonne autant les champs d'actions politiques, sociaux et culturels, que ces mêmes perceptions et le rapport entretenu par plusieurs des membres de notre échantillon avec leur pays d'origine. En voici un exemple dans les propos de Daniel:

Avec mes amis de longue date au Collège Ahuntsic, nous avons créé une association latino-américaine. Dans le temps y avait eu un tremblement de terre au Pérou je pense...on avait fait une activité pour récolter des fonds pour le Pérou. Là avec une copine ce qu'on voudrait essayer de faire à l'UdeM c'est une association latino-américaine pour pouvoir s'affilier à la FELAQ (Fédération des Étudiants Latino-Américains du Québec). Le but de ça c'est d'essayer d'éduquer les jeunes, parce que vois-tu le problème avec les Latinos c'est qu'ils sont de plus en plus absorbés par la culture nord-américaine. Nous ce qu'on voudrait faire, c'est toujours dans un objectif d'intégration à la société québécoise, c'est de garder certaines racines du pourquoi on est ici et de ce qu'on a à faire. L'idée c'est surtout de ne pas oublier le pourquoi on est ici (Daniel, 30 ans).

Dans ce même esprit le fils de Manuel s'est rendu au Nicaragua durant les années 80, pour épauler un projet révolutionnaire dans ce pays. Pour Antonio, ce projet s'inscrivait dans une perspective de reconstruction et non pas de résistance; c'est pourquoi il opte de se rendre au Nicaragua plutôt qu'au Chili où la dictature battait son plein. Ce ne sont pas toutefois des décisions qui se prennent aisément, sans causer d'anxiétés et d'angoisses de part et d'autre. Manuel nous raconte qu'il s'est

senti responsable du risque que prenait son fils. Ce dernier semblait avoir assumé une part du fardeau de la lutte entreprise par son père au Chili.

Comme le révèlent ces deux exemples, la transmission de la mémoire sociale aux générations subséquentes donne lieu à des pratiques transnationales qui ne se limitent pas au pays d'origine, mais se disséminent aux autres pays d'Amérique Latine. Cela traduit une sorte de conscience identitaire élargie où une transethnicité telle que définie par Deidre Meintel: «*Par 'transethnicité' nous nous référons aux solidarités et aux associations qui peuvent se construire entre plusieurs groupes culturellement et structurellement semblables*» (Meintel, 1993, p.64). Par contre, ce genre de catégories élargies, est souvent attribué par la société environnante. Meintel poursuit en notant que: «*dans le milieu montréalais...ce genre de solidarités et d'alliances ne repose pas forcément sur un 'labelling' fait par les autres*» (Op.cit., p.64).

Au moment où Pinochet à été libéré en Angleterre de sa prison dorée¹⁷ et qu'on lui a épargné une comparution devant la justice internationale pour ses crimes contre l'humanité, en évoquant des raisons de santé (donc ironiquement des raisons humanitaires pour quelqu'un qui a systématiquement déshumanisé ses victimes), des Chiliens ont manifesté dans les rues de Montréal afin de rendre publique leur indignation face à cette injustice. L'on pouvait également lire un article dans La Presse où l'un de nos répondants, victime lui-même des tortionnaires de Pinochet, pressait Ottawa de contester la décision prise par Londres (Paquin, La Presse, le samedi 22 janvier, 2000). Les exemples de ce genre abondent dans les travaux de Basch et al., sur les pratiques transnationales des communautés philippine, haïtienne, grenadienne et st-vincentine aux États-Unis¹⁸, dans la mesure où ces groupes prennent

¹⁷Nous faisons remarquer au lecteur que notre position partisane est inévitablement colorée par les nombreux récits d'exils que nous avons recueillis lors de notre enquête et par les images d'atrocités commises aux mains des agents de la répression au Chili et exhibées dans les documentaires que nous avons visionnés, et par les visions cauchemardesques qui émanent des corps torturés de nombreux disparus, plus tard retrouvés par leur famille (notamment dans le film «*Fernando ha vuelto*», «Fernando est de retour»). Nous sommes consiente de cette obliquité, incontournable selon nous.

¹⁸Notamment dans Nations Unbound: Transnational Projects Postcolonial Predicaments and Deterritorialized Nation-States, Gordon and Breach, Amsterdam, 1994, et dans From Immigrant to Transmigrant: Theorizing Transnational Migration, Anthropological Quarterly, 68:1, p.48-63, 1995.

une part active dans les débats nationaux autant de leur pays d'adoption que ceux de leurs pays respectifs. En ce sens ils se sentent interpellés autant par les problématiques du pays d'origine que du pays d'accueil. Qui plus est, leur implication dans les débats nationaux de leurs pays d'origine, les propulse parfois sur la scène publique (comme le démontre cet article de La Presse ci-haut mentionné). Ces exemples confirment également l'importance du rôle de la mémoire sociale d'exil (de départ forcé) dans l'articulation des espaces transnationaux chez notre groupe.

3.4.2 Transnationalité contestée

Comme le suggèrent les travaux de Basch et al. (1994) et de Smith (1993), l'émergence d'une communauté transnationale présuppose certaines formes d'accommodements de la part du pays d'origine, tel de donner le droit de vote à sa diaspora par exemple. En outre, les communautés transnationales dispersées sont perçues comme un électorat outre-mer. Par contre, ces mécanismes d'inclusion ne signifient pas pour autant l'absence de conflits. En effet, le degré et la forme d'implication de la communauté transnationale dans les affaires politiques de son pays d'origine, suscitent des débats virulents autant dans la société d'accueil que dans le pays d'origine. Si l'on reconnaît comme légitime la participation politique formelle (le vote) de ses citoyens de l'extérieur et l'on accepte volontiers leur support financier, toutefois une participation plus active est souvent remise en question par l'État du pays expéditeur et par ses propres citoyens. Conséquemment, les organisations ethniques dans la société d'adoption deviennent souvent les lieux de contentieux où se confrontent diverses hégémonies conflictuelles (Basch et al., 1994, p.99).

Ce genre de mécanismes d'inclusion est encore largement absent du paysage politique chilien. Rafaël nous décrivait certaines aspirations ambitieuses de la PROTACH lors de ses débuts, aspirations qui ne se sont pas concrétisées:

On pensait qu'à l'époque on pouvait comme participer à la reconstruction du Chili hein, que nous les exilés pouvions contribuer à la formation du nouveau Chili démocratique et tout ça. Tout ça s'est avéré finalement une illusion parce que la vérité c'est que le

gouvernement, les deux gouvernements élus au Chili (PS/DC) n'ont pas porté beaucoup d'attention aux exilés (Rafaël, 56 ans).

Espéranza était au Chili au moment du passage de la dictature à la démocratie en 1990:

Je me souviens que lors du passage à la démocratie en 1990, une femme m'a dit 'tu sais c'est un jour très important pour nous les Chiliens.' Elle s'est pas rendu compte qu'elle m'excluait par son 'nous', parce que moi aussi je suis Chilienne. Là j'ai pu sentir l'exclusion parce qu'il y a beaucoup de jugement de la part des Chiliens (au Chili), et je les comprends parce qu'ils se font l'idée qu'ici c'est très facile et ils ne sont pas en mesure de prendre le poids de la souffrance qui vient avec l'exil. (Espéranza, 54 ans).

En somme, la situation du Chili se distingue de celles de Saint-Vincent et de la Grenade, décrites par Basch et al., à deux égards: premièrement, contrairement à ces pays caraïbéens, le Chili était un pays d'immigration, du moins jusqu'aux années 50¹⁹, et non pas un pays d'émigration comme c'est le cas de plusieurs pays des Caraïbes, où la migration, en plus d'être quasiment un rite de passage pour les jeunes, fait partie intégrante de leur tissu socio-économique. Les migrations, dans le cadre du présent ordre mondial²⁰, s'avèrent en quelque sorte indispensables au fonctionnement de leur économie (Basch et al., 1995). Le Chili n'a peut-être pas atteint un tel état de dépendance économique. Quoique le Chili, selon plusieurs de nos répondants, ne semble pas non plus incarner le miracle économique dont parlent les économistes.²¹ Le deuxième facteur se réfère aux causes de départs du Chili. Contrairement aux migrations caraïbéennes, la migration des Chiliens n'était pas planifiée mais bel et bien précipitée dans la plupart des cas. Il y a, comme le démontre l'intervention

¹⁹Il s'agit d'une femme qui nous a été rapportée à maintes reprises par les Chiliens rencontrés lors de notre enquête.

²⁰Gupta et Ferguson (1992) mettent en lumière le fait que les territoires que l'on conçoit communément comme autonomes, ont toujours été interdépendants et le sont de plus en plus. La présomption d'espaces autonomes, camoufle la topographie du pouvoir. Ces chercheurs postulent que les territoires ont toujours été hiérarchiquement interconnectés (Gupta et Ferguson, 1992, p.8)

²¹L'une des filles de Nico nous faisait part du fait que les gens achètent parfois leurs denrées essentielles à crédit tellement le taux d'inflation est à la hausse. Or la prospérité économique chilienne ne semblerait profiter qu'à une petite portion de la population.

d’Espéranza, une certaine part de ressentiments pour ceux et celles qui sont restés derrière et qui ont dû subir la brutalité de la dictature.

3.4.3 Transnationalisme en devenir

En dépit de l’absence de mécanismes d’inclusion au Chili, certains projets de collaboration entre le Chili et sa diaspora montréalaise, se concrétisent. En plus des exemples déjà cités dans notre chapitre précédent (voir p.18 et 19), nous avons pu en effet déceler dans les récits recueillis, une volonté chez certains répondants, de contribuer à des projets qui s’articulent dans le cadre de la société civile chilienne.

En guise d’exemple, Daniel est très actif dans la Ligue Chilienne de Soccer à Montréal dont les fonds, de nous dire Daniel, seraient destinés à la construction d’un monument dans un parc à Témuco au Chili, dans le cadre d’un projet de collaboration conjointe entre ce village et la Ligue Chilienne à Montréal. Jaime pour sa part, nous raconte que le 18 septembre est souvent l’occasion pour des levées de fonds destinées à des projets concrets au Chili ou ailleurs en Amérique latine: *«Il y a un copain qui est allé au Chili puis qui travaille dans un village, puis dans ce village y a pas de bibliothèque. Alors nous, on ramasse de l’argent pour construire un nouveau pavillon tsaisf...]C’est pas toujours dirigé vers le Chili. L’année dernière c’était Cuba, les autres années c’était le Salvador, le Nicaragua etc.»* (Jaime, 48 ans).

Smith (1993) souligne l’importance du rôle de la technologie dans le maintien des liens transnationaux, en ce que celle-ci permet la simultanéité de l’expression identitaire lors d’événements ou de célébrations qui ont lieu dans le pays d’origine (Smith, 1993, p.21). Roberto par exemple, nous décrivait ses différentes façons de célébrer le 18 septembre:

L’année passée je suis allé chez quelqu’un, et nous avons passé la journée face à l’ordinateur en train de lire les journaux, la veille, le jour et après la fête nationale. Une autre façon c’est de recevoir de ma famille un vidéo cassette filmé par quelqu’un de la famille, de qu’est-ce qui s’est passé cette journée à Santiago à partir de dix heures (AM). Tu développes une certaine mélancolie, tu passes à travers une émotion très forte (Roberto, 46 ans).

Dans le même esprit, Guillermo nous montrait un vidéo du défilé militaire et du festival de la chanson de Viña del Mar, vidéo que lui envoie ponctuellement sa soeur du Chili. Il nous avoue qu'il retrouve sa «chilénitude» lorsqu'il visionne ces vidéos. Cependant, le défilé militaire suscite évidemment chez lui des sentiments troubles.

Plusieurs de nos répondants expriment également le désir de transhumer entre le Chili et le Québec. C'est bien le cas notamment de Paula et de sa mère, d'Anna et de l'époux d'Espéranza. Paula affirmait en blaguant que si c'était possible, elle aimerait faire quelques pas à droite et être au Québec, et en faire quelques-uns à gauche pour se retrouver au Chili, tellement elle se sent enracinée dans les deux territoires. Par contre, nous avons constaté que ce désir est plus fréquent chez les hommes que chez les femmes. Ces dernières ont sans doute profité de certains acquis sociaux auxquels elles n'auraient plus accès au Chili.

En outre, ce qui rend les pratiques transnationales intéressantes, c'est qu'elles s'opposent au modèle classique de la citoyenneté où l'immigrant disparaît devant le citoyen. Il s'agit en fait d'un modèle enraciné dans le paradigme de la souveraineté, lequel définit la communauté politique et le «*membership*» dans cette communauté strictement en fonction de l'État. Dans ce modèle, l'appartenance à une communauté politique se fait par l'obtention de la citoyenneté conférée par l'État. La communauté politique d'autre part est délimitée en fonction des frontières étatiques. Dans ce contexte, l'immigrant doit devenir citoyen pour être membre à part entière de sa communauté politique d'adoption. L'on suppose, toujours dans ce modèle, qu'il abandonnera ses anciennes appartenances. Nous constatons que ça n'est pas le cas.

C'est en créant des pratiques sociales, des institutions et des systèmes de significations qui s'inscrivent dans un espace transnational que les migrants, en l'occurrence les Chiliens de la première vague, définissent eux-mêmes l'appartenance à un peuple et développent ainsi une communauté politique alternative. Le fait d'imaginer la potentialité d'une communauté transnationale, est une façon de réfuter l'idée que l'État souverain soit le seul cadre dans lequel l'on fait de la politique, et la seule instance autour de laquelle s'articulent l'action politique et l'identité politique.

Certains s'objecteront peut-être du fait que nous dérapons du concept de citoyenneté à celui d'identité politique, en arguant que l'État, qui a toujours encadré les modalités d'accès à la citoyenneté et le discours qui lui est inhérent, ne s'est pas tellement soucié d'encadrer l'identité politique des membres de sa *polis*.²² Argumentation que nous remettons en question, dans la mesure où au Québec, l'État gère la diversité culturelle sur son territoire par l'intermédiaire des groupes de pressions ethniques ou des instances soi-disant représentatives de leur groupe. En ce sens, nous suggérons que l'État oriente le discours identitaire et les revendications des groupes ethniques ou des «communautés culturelles». Ainsi, l'État politise l'ethnicité et il encadre effectivement l'identité politique des divers groupes ethniques sur son territoire. Comme le suggère Kallen: «*A third technique²³ of dominant management of ethnic minority demands is through government funding of minority ethnic organizations, legitimated under a special policy rubric. Funding bodies are controlling agencies*»(Kallen, 1982, p.189).

En somme, le politique, tel que défini par Magnusson (1990), est une action sociale délibérée, dirigée vers les conditions sociales d'existence. C'est une perspective qui conçoit le mouvement social comme étant la politique du peuple, et le gouvernement comme étant la politique de l'État. Les partis politiques et les groupes de pression sont des mécanismes de politique populaire qui s'inscrivent dans les constructions hégémoniques d'État. D'une manière générale, ces mécanismes, de nous dire Magnusson, ont pour effet de réprimer les mouvements sociaux, et de limiter le «*politics of the people*». Le fait que les pratiques sociales transnationales dépassent le cadre d'un seul État., est un indicateur non pas du caractère pré-politique de ces

²²C'est une antithèse qui nous a été proposée lors d'un colloque à l'UdeM. par un chercheur qui se penche sur le concept de citoyenneté.

²³C'est dans le cadre d'une discussion concernant la politisation de l'ethnicité au Canada, que Kallen souligne la présence de ces stratégies de domination. La première stratégie assurant l'hégémonie de la majorité consiste à céder à certaines revendications identitaires minoritaires afin de contenir des demandes plus menaçantes. C'est d'ailleurs ce que suggère McAndrew (1994) dans sa discussion sur le multiculturalisme canadien où l'on se limite à contenter «*les minorités ethniques de l'ouest en accommodant leurs demandes en termes uniquement culturels*» (McAndrew, 1994. p.35) La deuxième consiste en la récupération des leaders ethniques (mentionné plus haut).

mouvements, mais bel et bien de leur caractère politique (Magnusson, cité dans Smith, 1993, p.15-16).

CONCLUSION

Les espaces relationnels qui caractérisent les niveaux d'interactions du groupe qui nous intéresse, sont soumis à plusieurs facteurs comme celui de l'allégeance partisane, celui de genres et de classes sociales.²⁴ Malgré l'affaiblissement des allégeances partisans chez notre groupe, celles-ci continuent toutefois à façonner implicitement la formation de groupes politiques ou culturels chiliens, et colorent également les rapports tant intra-groupe des Chiliens que leurs rapports minoritaires/majoritaires. La redéfinition de leur identité politique au Québec ne se circonscrit pas uniquement au Québec ou au Chili, mais s'étend à l'Amérique latine en son entier. Cette identité politique multidimensionnelle oriente largement les choix d'actions politiques chez nos répondants.

Cependant, comme le démontrent les travaux de Jones-Corréa et d'Eastmond, il s'opère un clivage selon le sexe en ce qui concerne les lieux d'implication au Québec. Les Chiliennes ont surtout privilégié une action qui s'inscrit dans la société réceptrice. Les raisons de l'exil sont, pour les Chiliens, un élément central de leur mémoire sociale et alimentent toujours leur mémoire collective à Montréal. De plus, elles orientent souvent les projets de vie des jeunes de la deuxième génération.

Le fait d'identifier certains facteurs qui favorisent une pleine participation, devient un impératif permettant de définir des politiques d'immigration dont la préoccupation majeure serait l'intégration «réussie» des divers groupes qui se greffent sur notre société. L'engagement politique constitue un indicateur relativement important de l'insertion des Chiliens dans la société québécoise. D'une manière générale, la «transférabilité» du capital politique du pays d'origine à la société d'adoption et vice versa est également une donnée essentiellement incontournable en ce qui a trait à la politique ethnique et particulièrement en ce qui concerne la capacité des groupes ethniques d'agir en tant qu'entité politique. Comme le souligne Black dans le contexte canadien, lorsqu'il se réfère aux groupes ethniques non britanniques: «...*the fact that*

²⁴Bien que nous n'ayons pas entrepris dans notre démarche, une étude comparative, nous ne suggérons pas cependant qu'il s'agisse là d'un phénomène inexistant dans la population native du Québec.

many of them already possess political skills, and are apparently ready to use them to comprehend the Canadian context, constitutes potentially valuable resources for the community and its leaders» (Black, 1987, p.753); ces remarques de Black légitiment notre approche analytique. En somme, l'étude de la socialisation politique d'un groupe donné, permet de constater que l'individu, par ses pratiques quotidiennes, est un agent actif qui à la fois renforce et défie les modèles sociaux qui composent son environnement socio-politique.

Nous croyons que les Chiliens, toujours très préoccupés par la justice sociale, pourraient effectivement constituer une force politique au Québec, capable d'établir un contrepoids aux tendances néo-libérales qui prévalent de nos jours, et ce, non pas dans une perspective communautarienne. Il s'agit d'un souci de justice sociale telle qu'elle affecte la société en sa totalité; celle-ci interpelle particulièrement ces derniers, et se traduit par une implication dans la société civile laquelle s'inscrit tout à fait dans ce mouvement d'activités politiques qui ne s'articulent pas forcément autour de l'appareil étatique.²⁵ Nous avons pu détecter par exemple, dans le discours des femmes surtout et chez les jeunes de la deuxième génération, un profond désir de dépassement des anciennes divisions partisans. Ce phénomène représente selon nous une lueur d'espoir qui pourrait éventuellement permettre aux Chiliens de canaliser autant leurs divergences que leurs convergences afin de se mobiliser pour contribuer à la lutte en faveur d'une plus grande justice sociale au Québec. Nous souhaitons humblement que les Chiliens se reconnaîtront dans nos propos développés dans toutes ces pages qui précèdent.

Nous ne prétendons pas avoir effectué un tour d'horizon exhaustif de ce très vaste champ d'étude que constitue la socialisation politique d'un groupe donné. Certes, aurions-nous pu explorer plus en profondeur tous les méandres du contexte international comme des facteurs susceptibles d'avoir influencé notre groupe.²⁶ Nous n'avons pas non plus abordé le rôle de la presse latino-américaine comme étant un facteur de socialisation politique. Il s'agit là, nous semble-t-il, de pistes intéressantes

²⁵Nous nous référons ici aux manifestations à Seattle et à Washington contre l'OMC.

²⁶José del Pozo (1990, 1992) explore plus en détails cet aspect.

que pourront explorer ceux ou celles qui poursuivront cette démarche que nous avons à peine amorcée.

Bibliographie¹

Alonso, A.M., The Politics of Time , Space and Substance, State Formation, nationalism and ethnicity, Annual Reviews of Anthropology, 1994, p.379-405.

Bader, V., Citizenship and Exclusion Radical Democracy, Community, and Justice. Or, What Is Wrong with Communitarianism, Political Theory, 23:2, 1995, p.211-245.

Basch, L. et al., Nations Unbound: Transnational Projects Postcolonial Predicaments and Deterritorialized Nation-States, Gordon and Breach, Amsterdam, 1994, pp.343

Basch, L., *The Vincentians and Grenadians: The Role of Voluntary Associations in Immigrant Adaptation to New York City*, dans Foner, N., New Immigrants in New York, Columbia University Press, 1987, p.159-193.

Beauchemin, J., La question de la souveraineté. Redéfinition des enjeux et nouveaux argumentaires, Globe Revue internationale d'études québécoises, 1:1, 1998, p.53-75.

Black, J.H., *Politics and the Study of Citizenship and Diversity*, dans Les enjeux de la citoyenneté Un bilan interdisciplinaire, Immigration et Métropoles, 1998, p.5-31.

_____, The Practice of Politics in Two Settings: Political Transferability Among Recent immigrants to Canada, Canadian Journal of Political Science, 20:4, 1987, p.731-753.

_____, Immigrant Political Adaptation in Canada: Some Tentative Findings, Canadian Journal of Political Science, 15:1, 1982, p.3-27.

Black, J.H. et al., Ethnoracial diversity in the House of Commons: an Analysis of Numerical Representation in the 35th Parliament, Canadian Ethnic studies, 29:1, 1997, p.1-17.

¹ Nous signalons au lecteur que les collectifs, les ouvrages et les titres de périodiques seront combinés dans cette bibliographie.

- Boissevain, J. et al., Network Analysis Studies in Human Interaction, The Hague, Paris, 1973, pp.257.
- Boissevain, J., Friends of Friends Networks, Manipulators and Coalitions, St. Martin's Press, New York, 1974, pp.265.
- Bourque, G. et al., L'incorporation de la citoyenneté, Sociologie et Société, 31:2, 1999, p.41-64.
- Bouthillier, G., L'immigration internationale, un fait politique, Cahiers québécois de démographie, 12:2, 1983, p.181-199.
- Breton, R., La communauté ethnique, communauté politique, sociologie et société, 15:2, 1983, p. 23-37.
- J.Candau, Anthropologie de la mémoire, Presses universitaires françaises, Paris, Que sais-je? 3160, 1996, p.56-87.
- Chonchol, J., *L'expérience du gouvernement Allende*, dans del Pozo, J. et al., Le Chili de 1970 à 1990 De l'Unité populaire à l'après-Pinochet, VLB éditeur, Montréal, 1994, p.15-31.
- Dyck, R., Canadian Politics: Critical Approaches, Nelson Canada, Ontario, 1993, pp.594.
- Eastmond, M., *Reconstructing Life: Chilean Refugee Women and the Dilemmas of Exile*, dans Buijs, G. (d.), Migrant Women: Crossing Cultural Boundaries and Changing Identities, Oxford and Providence, Rhode Island, Berg, 1993, p. 35-53
- Elkouri, R., Les traits métissés, l'accent québécois, La Presse, samedi, 1er avril, 2000.
- Foglia, P., Le consensus du troupeau, La Presse, samedi, 19 février, 2000.
- Fortin, S., Examen de synthèse, Département d'anthropologie, Université de Montréal, 1999, p.1-33.

Gagnon, F. et Pagé, M., Cadre conceptuel d'analyse de la citoyenneté dans les démocraties libérales, Centre d'études ethniques, Université de Montréal, 1998, p.1-27.

Gagnon, G., Identité et transition culturelle chez des Salvadoriennes réfugiés, Groupe de recherche multi-disciplinaire féministe, Université Laval, 1995, pp.118.

N. Gallegullos, *Le régime militaire: sa nature, ses réalisations et ses répercussions*, dans del Pozo, J. et al., Le Chili de 1970 à 1990 De L'Unité populaire à l'après-Pinochet, VLB éditeur, Montréal, 1994, p.49-81.

Gallissot, R., Sous l'identité le procès d'identification, L'Homme et la société, 83, 1987, p.12-27.

Garza de la, R.O. et Vaughan, D., *The political Socialization of Chicano elites: a Generational Approach*, Social Science Quarterly, 65:2, 1984, p. 290-307.

Gouvernement du Québec, Le Québec, son territoire, ses ressources, 1976.

Grieco, E.M., *The Effects of Migration on the Establishment of Networks :Caste Disintegration and Reformation Among the Indians of Fiji*, International Migration Review, 32:4, 1998, p.704-736.

Grmela, S., *The political and Cultural Identity of second Generation Chilean exiles in Quebec*, dans Meintel, D., Immigrants and Refugees in Canada A National Perspective on Ethnicity, Multiculturalism and Cross-Cultural Adjustment, University of Saskatchewan, 1991, p.273-288.

_____, Les réfugiés Chiliens à Montréal, niveaux d'intégration et de ruptures, Département d'anthropologie, Université de Montréal, 1989, pp.168.

Gupta, A. et Ferguson, J., *Beyond «Culture»: Space, Identity and the Politics of Difference*, Cultural Anthropology, 7:1, 1992, p.6-23.

Harris-Jones, P., *'Home-boy' Ties and Political Organization in a Copperbelt Township*, dans Mitchell, C., *Social Networks in Urban Situations Analysis of Personal Relationships in Central African Towns*, Manchester University Press, 1969, 0.297-359.

Henripin, J., *Les enfants qu'on a plus au Québec*, Presses de l'Université de Montréal, Collection démographie canadienne, 5, 1981, pp.410.

Hervas, R.E., *Les organisations de solidarité avec le Chili à Montréal 1973-1992*, Département d'histoire, Université du Québec à Montréal, 1997, pp.152.

Houle, F., *Citoyenneté, espace public et multiculturalisme: la politique canadienne de multiculturalisme*, *Sociologie et société*, 32:2, 1999, p.101-125.

Jacob, A., *Le Chili du Nord*, dans del Pozo, J. et al., *Le Chili de 1970 à 1990 De L'Unité populaire à l'après-Pinochet*, VLB éditeur, Montréal, 1994, p.105-127.

Johnson, J., *Anthropological Contributions to the Study of Social Networks*, dans *Advances in Social Network Analysis*, Sage Publications, London, 1994, p.113-151.

Jones-Correa, M., *Different Paths, Immigration and Political Participation*, *International Migration Review*, 32:2, 1998, p.326-349.

Junn, J., *Participation in Liberal Democracy The political Assimilation of Immigrants and Ethnic Minorities in the United States*, *American Behavioral Scientist*, 42:9, 1999, p.1417-1438 .

Kalfon, P., *Quand Nixon voulait étrangler le Chili*, *Le Monde*, 11 décembre, 1998.

Kallen, E., *Ethnicity and Human Rights in Canada*, Cage Publishing, Canadam, 1982, pp.259.

Kirsch, C., *Forces productives, rapports de production et origines des inégalités entre hommes et femmes*, *Anthropologie et sociétés*, 1:3, 1977, p.15-42.

Labelle, M. et Salée, D., La citoyenneté en question: l'État canadien face à l'immigration et à la diversité nationale et culturelle, Sociologie et société, 32:2. 1999. p.125-154.

La Strappe, La lutte des classes et les enseignants, septembre 1973, pp.56.

Linteau, P.A., Histoire du Québec contemporain le Québec depuis 1930, Boréal, 1986, p. 405-710 .

Martin, D.C., *Introduction*, dans Cartes d'identités Comment dit-on «nous» en politique?, Presses de fondation nationale des sciences politiques, 1994, p.13-32.

McAll, C., l'État de citoyens et la liberté du marché, Sociologie et société, 31:2, 1999. p.27-41.

_____, Les murs de la cité: territoires d'exclusion et espaces de citoyenneté, dans Lien social et politique, RIAC 43, 1995, p.81-92.

McAllister, I. et al., Resource and Social Learning Theories of Political participation: ethnic patterns in Australia, Canadian review of Sociology and Anthropology, 25:2, 1992, p.269-293.

Meintel, D., Transnationalité et transethnicité chez des jeunes issus de milieux immigrés à Montréal, Revue Européenne des Migrations Internationales, 9:3, 1993, p. 63-79.

_____, Nouvelles approches constructivistes de l'ethnicité, Culture, 13:2, 1993, p. 10-16.

_____, *Récits d'exile et mémoire social de réfugiés*, dans Laplantine, F. et al., Récits et connaissances., Éditions Lévy, À paraître, p.1-15.

Mitchell, J. C., Social Networks in Urban Situations Analysis of Personal Relationships in Central African Towns, Manchester University Press, 1969, pp.359.

Mires, F., *Les contradictions de l'Unité populaire*, dans del Pozo, J. et al., Le Chili de 1970 à 1990 De L'Unité populaire à l'après-Pinochet, VLB éditeur, Montréal, 1994, p.31-49.

Nef, J. et Galleguillos, N., Introduction: The Uneasy Road to Democracy, Canadian Journal of Latin American and Caribbean Studies, 15:30. 1990, p.7-25.

Niemi, R.G. et Westholm, A., Political Institutions and Political Socialization A Cross-National Study, Comparative Politics, 25, 1992, p.25-41.

Paquin, G., Affaire Pinochet: des chiliens pressent Ottawa de contester la décision de Londres, La Presse, samedi, 22 janvier, 2000.

Petras, J., *Le Chili et l'Amérique latine: démocratie et pauvreté ou pauvreté de la démocratie*, dans del Pozo, J. et al., Le Chili de 1970 à 1990 De l'Unité populaire à l'après-Pinochet, VLB éditeur, Montréal, 1994, p. 201-217.

Piché, V. et Renaud, J., Les politiques d'intégration sont-elles efficaces? Le cas du Québec, Communication présentée pour le XXIIIème Congrès de la population, Union internationale pour l'étude scientifique de la population, 11-17 octobre, Beijing, Chine, 1997, p. 2-16.

Poutignat, P. et Streiff-Feinart, J., *Les groupes ethniques et leurs frontières*, dans Théories de l'ethnicité, Presses Universitaires françaises, Paris, 1995, p.205-250.

Pozo del, J., Les attentes des partisans de l'unité populaire chilienne: une vision prospective et rétrospective, 1970-1989, Canadian Journal of Latin American and Caribbean Studies, 15:30, 1990, p.265-294.

_____, *Les courants d'opinions des partisans de la gauche chilienne: une vision prospective et rétrospective*, dans del Pozo, J et al., Le Chili de 1970 à 1990 De L'Unité populaire à l'après-Pinochet, VLB éditeur, Montréal, 1994, p.81-105.

_____, Les chemins vers la gauche: La socialisation politique des supporters de l'Unité populaire chilienne, Canadian Journal of Latin American and Caribbean studies, 15:29, 1990, p.83-104.

_____, *Los Izquierdas veinte anos después*, dans Rebeldes, reformistas y revolucionarios, Ediciones Documentas, Santiago, Chile, 1992, p.291-315.

Québec-Press, 40, 000 travailleurs dans la rue, 3 novembre, 1974.

Richer, M., La famille Nuñez: un bel exemple d'intégration, Le Journal de Montréal, 2 mars, 1992 .

Rioux, M., Les Québécois, Éditions du Seuil, 1974, p.144-183.

Rocher, F., Repenser le Québec dans un Canada multinational. Pour un modèle fonctionnel de la citoyenneté, Globe revue internationale d'études québécoises, 1:1, 1998, p.77-113.

Rosenberg, S.W., Sociology, Psychology, and the Study of Political Behavior: The Case of the Research on Political Socialization, Journal of Politics, 47, 1995, p.715-731.

Thomas, E., L'Identité des immigrants Latino-américains à Montréal, Département d'anthropologie, Université de Montréal, 1998, pp. 131.

T. Todorov, Les abus de la mémoire, Arléa, Paris, 1995, p.9-61.

Scott, J., Social Network Analysis A Handbook, Sage Publications, London, 1991, pp.205.

Smith, C.D, Repression and Exile: A Study of Latin American Refugees, Conseil québécois de la recherche sociale, 1986, pp.56.

Stasiulus, D., *Migration internationale et droits à la post-nationalité*, dans Gagnon, F. et al., Pluralisme, citoyenneté et éducation, Harmattan, 1996, p.189-219.

Wheeldon, P.D., *The Operation of Voluntary Associations and Personal Networks in the Political Processes of an Inter-ethnic Community*, dans Mitchell, C., Social Networks in Urban situations Analysis of Personal Relationships in Central African Towns, Manchester University Press, 1969, p.128-180.

Index onomastique et thématique

A

Action populaire indépendante,39
«*Action set*»,94
Agar, M.H.,37
Allégeances communautaires,4
Allende, Salvador,33,34,40,41,52,87,102
Allsop, D.,48
Amnistie Internationale,33,70
Américains (CIA,ITT),42
Américains (les investisseurs),40
Anderson, B.,3
Analyse (grille),21
Anamnèse,36
Appartenances socio-culturelles,3
Appartenances supranationales (les), 2,3,5,26
Apprentissage social (l'),11
Araucanos,95
Araucario (Association),21
Armée (l'),40
Armes (le contrôle des),40
Association Culturelle Araucaria,56
Association des Chiliens,53,54
Association des Chiliens de Montréal,91,103
Association des Chiliens du Québec,56,65,71,82,86

B

Bader,v.,7
Barnes, John,75,81
Barth,F.,5,62
Basch, L. et al.,6,56,89,104,106,107,108
Black, J.H.,6,9,11,12,48,62,64,112
Boissevin, J.,29,30,77,78,79,80,94,95
Boswell, D.,76
Bott, E.,75
Bouthillier, G.,62,63
Bourque, G. et al.,6
Breton, R.,82,83,84

C

Cadre conceptuel,38
Campbell, A. et al.,48

Canada et l'immigration (le), 7, 8
 Canada (multiculturalisme), 62
 Canada vs Pinochet, 55
 Candau, Joël, 28, 36
 Castells, M., 41
 Castro, F., 20, 65
 Castro vs U.S.A., 69
 Charte des droits et libertés, 24, 62
 Chercheur (réflexivité), 35
 Chercheur vs sujet (relation), 31
Chicanos (les), 13
 Chili, Coup d'État de 1973, 1
 Chili (urbanisation), 39
 Chili (la démocratie), 54
 Chili (développement économique), 39
 Chili (l'éducation nationale), 39
 Chili (mouvement syndical), 39
 Chili (souveraineté nationale), 68
 Chili vs Caraïbes, 108
 Chili vs diaspora, 108
 Chili (guerres vs Bolivie vs Pérou), 59
 «Chilénitude» (la), 72
 Chiliens (les), 13
 Chiliens (admis), 46, 47, 48
 Chiliens (admis catégorie d'âge), 47
 Chiliens (ambivalence politique), 59, 97
 Chiliens (les assimilés), 100
 Chiliens (les aventuriers), 34, 35
 Chiliens (culture), 58
 Chiliens (deuxième génération), 15, 18, 57, 62
 Chiliens (dynamique entre), 97
 Chiliens (l'élitisme), 73
 Chiliens (étranger au système canadien), 65
 Chiliennes (et l'exil), 92
 Chiliennes (la gauche), 14
 Chiliennes (identité collective redéfinition), 58
 Chiliens (les immigrants), 47
 Chiliens (non intéressés à la citoyenneté), 64
 Chiliens (et partis politiques), 88
 Chiliens (l'occupation), 21
 Chiliens (la population), 18
 Chiliens (la première vague), 2, 38, 52
 Chili (les progrès sociaux), 38
 Chiliens (scolarité), 47
 Chiliens (socialisation politique), 48
 Chiliens (tendances politiques), 72
 Chiliens vs Cubains, 33, 70
 Chiliens (vs diaspora et vote), 56
 Chiliens vs État québécois, 33, 101, 102
 Chiliens vs Grecs, vs Juifs vs Italiens, 72

Chiliens (vs justice sociale), 112
 Chiliens vs P.Q., 43, 52, 97
 Chiliens vs référendum, 64
 Chili vs St. Vincent vs la Grenade, 107
 Chonchol, J., 39, 40, 41
 Citoyenneté (la), 7
 Citoyenneté (automatique), 63
 Citoyenneté et culture sociétale, 27
 Citoyenneté (le discours), 27
 Citoyenneté (le modèle classique), 27
 Citoyenneté politique (la), 12
 Citoyenneté (régime effectif de droit), 62
 Classe moyenne (la), 40
 Classe sociale (notion), 84
 Classisme (le), 84
 Classistes (les), 13
 Coalition vs clique, 94
 Coalition vs groupes vs classes, 95
 Communiste (le parti), 21
Consejo Chileno del québec (el), 54, 55
 Coup d'État de 1973, 42, 43
 Cuba, 20, 33
 Cuba (les droits), 70
 Cuba (l'embargo), 70
 Culture (concept de), 58
 Culture, pluralité (la), 1
 Culture sociétale (la), 24
 Cynisme politique (le), 9

D

de la Garza, R.O., 13
 del Pozo, J., 1, 13, 14, 39, 40, 41, 42, 43, 49, 70, 87, 113
 Démocratie Chrétienne (la), 14, 38, 39, 42, 49
 Démocratie (la définition), 33
 Démocratie au Chili, 67
 Démocratie (participation) la, 8
 Démocratie libérale (la), 7
 Démocratie (transition), 68
 Démographie (les données), 19
 Démographie (réalité), 38
 Démographie et statistiques (Québec vs Canada), 45
 Dénatalité (Québec), 45
 Données (collecte des), 19
 Données (contextualiser les), 38
 Données (perspective historique), 38
 Développementistes (les), 13
 Dyck, R., 1

E

Eastmond, M., 12, 92
 Échantillon (le choix), 18
 Échantillon (extrapoler), 34
 Échantillon (les intégrés aux anglophones), 34
 Échantillon (les intégrés aux Québécois), 34
 Échantillon (les lacunes), 34
 Échantillon (les prisonniers politiques), 35
 Échantillon (réalité démographique), 38
 Échantillon des répondants, 34
 Échantillon (les risques), 35
 Échantillon (vision gauchasante), 34
 Économie (le sabotage), 42
 Égalitarisme (l'), 18
 Égalité politique (Canada), 63
 Emplois (les) Québec, 45
 Entrevues (climat de confiance), 35
 Entrevues (deuxième série), 31
 Entrevues (guide), 20
 Ethnicité et droits au Canada, 96
 Ethniques, les groupes, 1
 Ethnicité vs minorité, 95
 Ethniques, les réseaux, 10
 Erickson, 4
 Exploratoire (approche), 31

F

Factions (les), 79
 FASIC, 69
 Femmes (et l'emploi), 91
 Femmes (minorités) les, 8
 Ferguson, J., 104, 109
 Fiorina, M., 48
 Firth, R., 78
 Foglia, P., 83
 Fortin, S., 30, 37, 76, 80
 Frei, Eduardo, 38, 41
 Front de Libération du Québec (le), 43

G

Gagnon, F., 3, 4, 5, 6, 8, 23, 24, 25, 91
 Galleguillos, Nibaldo, 41
 Gallissot, R., 4, 5
 Gamberale, C., 3
 Gluckman, M., 76

Grenadiens (les),6
 Grèves (les),40
 Grieco,E., 80
 Grille d'analyse (la),3
 Grmela, Sonia,15,57,61,91
 Groupes culturels (les),53
 Groupe (dynamique intra),74,80,82,84
 Groupe (lesmembres),22
 Groupes (minoritaires),81
 Groupes (non territorialisés),81
 Groupes(les rapports),22
 Gupta,A.,104,109

H

Harris-Jones,P.,77,79
 Henripin,J.,45
 Hervas, R.E.,44,51,54,55
 Hiérarchie (la),22
 Hiérarchies (rapports),30
 Historique (le contexte),38
 Homan, George,75
 Hommes vs femmes,90,91,93
 Homogénéiser (les risques),34
 Hoskins, M.B.,11
 Houle,F.,96,98
 Hyman,H.H.,48

I

Identité,4
 Identité nationale (l'),2,3,22,24
 Identité, processus,25
 Identité (les référents),26
 Immigrants (adaptation politique),48
 Immigrants au Canada (les),10
 Immigrants (les) et le transfert,11
 Immigrants et main-d'oeuvre,45
 Immigrants reçus,8
 Indépendance vs linguistique,71
 Inégalités (les rapports),30
 Interactions (niveaux),29
 Intégration réussie (l'),27
 Intégration satisfaisante (l'),27
 Interviews (intersubjectivité),36
 Interviews (les méthodes),36

Insertion des immigrants (l'),27

J

Jacob,A.,39,40,41,42,43
 Jakubowski, L.M.,7
 Johnson,J.,76
 Jones-Correa, Michael,12,52,91,93
 Jongmans, D.G.,76
 Junn, Jane,9,12,23

K

Kalfon,P.,42
 Kalin, Rudolf,21
 Kallen,E.,87,96,110,111
 Kirsch,C.,90,91,93
 Klingemann, H.D.,16
 Kymlicka,W.,9

L

Labelle,M.,6,8
 Lagos,56,57
 Lane, R.E.,16
 Laponce,J., 24
 Laporte, Pierre,44
 Lazarsfeld, P.F. et al.,48
 Leclerc, Félix,100
 Légalisme (le),8
 LeGall, Josiane,30
 Leithner, C.,10
 Liens sociaux vs partisanerie,89
 Lieux d'implication des Chiliens, 51
 Lieux d'implication (20 ans après),54
 Ligue chilienne (la),109
 Linteau,P.A.,45
 Loi des Mesures de Guerres (la),44

M

McCall,C,7,8,63,64
 McAllister, I.,10,12
 McAndrew,M.,111
 Magnusson,W.,111
 Makkai,T.,10,12
 Majorité vs minorité,96

Mandel, M.,6
 Manchester (école de),75
 MAPU,56,95
 Marin, Gladys,21,56
 Martin,D.C.,4
 Mayer, A.,77,79
 Mayo, E.,75
 Médias ethniques (les),10
 Meintel,D.,5,6,28,30,57,97,98,105
 Membership (le),12
 Mémoire sociale (la),28,29,62,104
 Mendaca (la famille),85
 Méthode d'enquête (la),31
 Méthodologie exploratoire,17
 Mexicains (les),13
 Migrants (les),5
 Migration économique (la),67
 Militantisme partisan (le),2
 Minorités (les),4
 Minorités (les groupes),9
 Minoritaires/majoritaires (les rapports),2
 Minorités (les) toutes les tendances,25
 MIR,51,56,89
 Mires,F.,40,41,42
 Mitchell,J.C.,29,30,75,77,81,84
 Moreno, J.,75
 Mouvement d'Action Populaire Unitaire,39,49,51,56
 Multiculturalisme canadien,62

N

Natifs (les),10
 Nationalisme (le),1,24
 Nationalisme (le cynisme),102
 Nationalisme québécois (le),33
 Nef, J.,41,68
 Niemeijer, R.,76
 Niemi, R.E.,48
 Nunez, Osvaldo,63,100
 Nunez,O. vs P.Q.,63

O

O'Brien, D.J.,83
 Observation participante,19
 Occupation des églises (l'),32,66,85
 Ordre mondial (l'),26
 Oriol,M.,5

P

Pagé, M., 3, 4, 5, 6, 8, 23, 24, 25
 Paquin, G., 6, 106
 Parizeau, Jacques, 1
 Participation politique (la), 9
 Participation politique et civile, 23
 Parti communiste, 39, 49, 51, 56, 59, 88
 Parti de la social-démocratie (le), 39
 Parti libéral (le), 43
 Parti québécois (le), 60
 Parti québécois (en 1976), 99
 Parti québécois (le virage), 71
 Parti québécois (progressiste), 71
 Parti socialiste, 39, 51, 55, 56, 57, 88
 Partisanerie (la), 87
 Patriotisme (le), 1
 Peña (la), 21
 Piché, V., 46
 Pinochet, A., 20, 43, 64
 Pinochet (arrestation de), 20, 32, 50, 55, 65, 93, 106
 Pinochet (immunité), 67
 Pinochet vs Castro, 68, 69, 70
 Pinochet vs Espagne, 69
 Polin, Claude, 7
 Politiques (catégories): orthodoxes, classiste, critiques, révisionnistes, développementistes, 14
 Politique (le climat), 38
 Poutignat, P. et Streiff-Feinart, J., 4, 5
 Pouvoir (les structures), 2
 Primordialiste, 3
 Prisonniers politiques (les), 25
 PROTACH, 72, 86, 107

Q

Québec (débat constitutionnel), 71
 Québec (climat politique), 43
 Québec (indépendance), 71
 Québec vs Canada, 43
 Québec-Press, 44
 Québécois «de souche» (les), 1

R

Radcliffe-Brown, A.R., 74, 75
 Reader, D.H., 78
 Rapports sociaux (la dynamique des), 28
 Référendum de 1995, 1
 Réfugiés (les), 18

Réfugiés chiliens (solidarité),32
 Réfugiés (commerce des humains),66
 Réfugiés de ValParaiso,65,85
 Réfugiés économiques,33
 Réfugiés (vrais ou faux),20,32,33,65,85
 Régime effectif de droit,6,22,27
 Rencontres (les lieux de),21
 Renaud, J.,46
 Répondants (admissibilité),17
 Répondants (distribution),19
 Répondants (le discours),17
 Répondants (le profil),17
 Réseau (analogie),29
 Réseaux (étude de),74
 Réseaux (pertinence de l'analyse de),80
 Réseaux sociaux (les),26
 Révolution tranquille,43
 Rintala,M.,13
 Rioux, M.,43
 Rocher, F., 100
 Rosenberg, S.W.,15,16

S

Sacks, K.,90
 Safran, W.,24
 Salie, D.,6,8
 Salas, Marcelo,56
 Schnapper, D.,5
 Scott, John, 75
 Service d'Aide aux Réfugiés,53
 Sigel, R.S.,11
 Simmel, G.,75
 Smith, Robert,28,56,106,109
 Sociale (mémoire),22
 Socialisation (adaptation),14
 Socialisation (agent de),49
 Socialisation (conversion),14
 Socialisation (les innées),14
 Socialisation (rapports de forces),30
 Socialisation (sexuée) la,12
 Socialisation politique,22,23,30,33,80
 Socialisation politique (axes),22
 Socialisation politique (Canada),17
 Socialisation politique (concept de),1,2
 Socialisation politique des Chiliens,48
 Socialisation politique (U.S.A.),17
 Sociaux (les liens),77
 Sommerfelt, A.,81,82

Stasiulus, D.,3,4,7,23
 Strappe (La),44
 Stratégie politique et appartenances (la),26
 Straw, Ministre,21
 St-Vincentins (les),6
 Syndicalisme (CSN,FTQ,CEQ),44

T

Terrorisme vs indépendance (le),43
 Thèmes de discussion (les),65
 Thèmes (les choix),32
 Thomas, Ève,2,58
 Tocqueville, A de.,7
 Todorov, T.,59
 Toennies, 75
 Touraine, A.,13
 Transnationalisme (le),11,56
 Transnational, l'espace,2
 Transnationales (les stratégies),28
 Transnationalité (contestée),106
 Transnationalité en devenir, 108
 Transnationalité (indices),104
 Transnationalité (la),32
 Travail de terrain (le),31
 Trudeau, P.E.,44

U

Ulhaner, C.J. et al.,10
 Unité de la gauche,56
 Unité populaire (l'),39,40,41,42,43,49

V

Vasquez, A.,15
 Vaughan, D., 13
Verdad y Justicia (comité),55,82,84,88,93

W

Warner, W.L.,75
 Weisberg, H.F.,48
 Werbner, P.,76
 Westholm, A.,48
 Wheeldon, P.D.,82,83
 Wolf, K.,78